

COLLECTION DES RAPPORTS

ÉVOLUTION DU REGARD DES FRANÇAIS SUR LA PROTECTION SOCIALE ET SUR LES POLITIQUES DE SOLIDARITÉ AU COURS DES VINGT DERNIÈRES ANNÉES

Rapport réalisé à la demande de l'Institut Montparnasse,
laboratoire d'idées fondé par MGEN, et Terra Nova

Nelly GUISSÉ
Sandra HOIBIAN
Jörg MÜLLER

■ DÉCEMBRE 2015



Pôle Evaluation et Société

Rapport réalisé à la demande de :

L'Institut Monparnasse, laboratoire d'idées fondé par MGEN, et Terra Nova

Auteurs :

Nelly Guisse, Sandra Hoibian et Jörg Müller

C R É D O C

Sommaire

AVANT-PROPOS	7
SYNTHESE	9
EN GUISE DE PREAMBULE, QUELQUES CARACTERISTIQUES DU SYSTEME DE PROTECTION SOCIALE FRANÇAIS ET DE SA CONSTRUCTION	15
I. REFORMER LA PROTECTION SOCIALE SANS TOUT BOUSCULER	19
1. Pour 45% de nos concitoyens les mots « protection sociale » sont synonymes de « soins médicaux pour tous »	19
2. Un attachement au système de protection sociale mais des inquiétudes pour son financement.....	24
3. Une majorité de Français souhaite un changement du système de protection sociale à condition qu'il soit progressif.....	26
II. DES PREOCCUPATIONS MONTANTES POUR L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE.....	34
1. Le financement des retraites préoccupe beaucoup plus aujourd'hui qu'hier	34
2. En 2015, 41% des Français estiment que les prestations vieillesse devraient être augmentées en priorité	46
3. S'il le fallait, plus d'un Français sur cinq estime qu'il faudrait diminuer d'abord le montant du RSA et les prestations familiales.....	52
III. AIDES UNIVERSELLES OU AIDES CIBLEES ?	58
1. La majorité de nos concitoyens pense que les prestations couvrant des risques de dépendance et de maladie devraient bénéficier à tous, sans distinction	58
a) Les publics fragiles et les catégories privilégiées sont davantage pour un système bénéficiant à tous, alors que les classes moyennes inférieures conditionnent plus souvent des aides au versement de cotisations	61
b) Le souhait de réformer le système de protection sociale passerait-il par une moindre universalité des prestations ?	64
2. La solidarité verticale plébiscitée par 60% des Français	66
3. Seul un tiers de nos concitoyens accepterait de payer davantage de cotisations afin d'obtenir une meilleure couverture	69
IV. GARDER UN POIDS PREDOMINANT A L'ÉTAT, MAIS FAIRE PARTICIPER EGALEMENT DAVANTAGE DES ACTEURS DU SECTEUR PRIVE, A BUT NON LUCRATIF.....	75
1. Huit Français sur dix estiment que la sécurité sociale doit rester entre les mains de l'Etat	75
2. 38% de nos concitoyens aimeraient, à l'avenir, que les acteurs privés à but non-lucratif jouent un rôle plus important en matière de protection sociale	77
ANNEXES.....	81
1. Tris sociodémographiques.....	81
2. Tris et tableaux supplémentaires	115
3. Questionnaire.....	121

Avant-propos

Ce document présente les résultats des questions insérées à la demande de l'Institut Montparnasse, laboratoire d'idées fondé par MGEN, et Terra Nova dans la vague de juin 2015 de l'enquête barométrique « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC. Plusieurs questions posées dans le cadre de cette étude bénéficient recul historique permettant de visualiser des évolutions de long terme, rendu possible grâce à l'aimable autorisation de la CNAF de la reprise de la formulation de questions initialement financées par la CNAF lors de vagues antérieures de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC.

Quatre blocs thématiques sont abordés :

1. **La perception de la protection sociale et le souhait de réformes** : Parmi une série de mots ou d'affirmations, lesquels décrivent le mieux le système de « protection sociale » en France ? Comment les Français perçoivent-ils l'avenir du système de protection sociale ? A savoir, préconisent-ils une préservation à l'identique, des réformes progressives, un changement radical ou l'abandon complet ?
2. **Les préoccupations en matière de protection sociale** : En matière de protection sociale, quels sont les problèmes qui préoccupent le plus les Français ? S'ils avaient à choisir, quelle serait la prestation sociale que nos concitoyens augmenteraient et, à l'opposé, laquelle diminueraient-ils ?
3. **L'opinion sur les critères d'éligibilité aux aides et le financement du système de protection sociale** : Parmi différents types de couverture de protection sociale (maladie, vieillesse, chômage etc.), lesquels devraient bénéficier uniquement à ceux qui ont travaillé et donc cotisé ? Lesquels devraient bénéficier à tous sans distinction ? Quelle forme de solidarité la protection sociale doit-elle privilégier en priorité ? Pour bénéficier de davantage de prestations de sécurité sociale ou bénéficier d'une meilleure retraite, nos concitoyens, seraient-ils prêts à accepter une augmentation de leurs cotisations sociales ou leurs impôts ?
4. **L'avis des Français quant au rôle à jouer pour l'Etat et les acteurs privés dans la protection sociale** : Nos concitoyens, pensent-ils que la sécurité sociale doit rester un monopole d'Etat ou doit-elle s'ouvrir à la concurrence ? Selon les Français, quels rôles pourraient jouer à l'avenir les acteurs privés à but lucratif, les sociétés d'assurance ou les acteurs privés à but non-lucratif comme les mutuelles ou les institutions de prévoyance ?

Encadré 1 - Précisions méthodologiques

L'enquête a été réalisée en « face à face », en juin 2015, auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 2 008 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge - sexe, PCS) ont été calculés d'après les résultats du dernier recensement général de la population. Un redressement final a été effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus¹.

¹ Pour plus de précisions sur les caractéristiques techniques de l'enquête, on pourra se reporter au rapport intitulé « Premiers résultats de la vague de juin 2015 » (CREDOC, septembre 2015).

Synthèse

A l'occasion du 70ème anniversaire de la Sécurité sociale et alors que la protection sociale fait face à de nombreux défis (financement, vieillissement, chômage de masse, recomposition des familles, changements sur le marché du travail fragilisant la protection des personnes au statut précaire, etc.) le CREDOC a mené, à la demande de l'Institut Montparnasse, laboratoire d'idées fondé par MGEN, et du think tank Terra Nova, une enquête sur l'évolution du regard porté par les Français sur leur système de protection sociale. Ces travaux montrent que dans l'esprit de nos concitoyens, la protection sociale est d'abord associée à un accès aux soins pour tous. Pour l'opinion, la protection sociale fait face à des défis qui nécessitent la mise en place de réformes, mais pas de changements radicaux. Près d'un Français sur deux se dit préoccupé par la capacité du système de protection sociale à financer les retraites, une proportion qui a doublé en l'espace de vingt ans. Le versement de certaines aides à tous (et notamment des prestations familiales) est parfois remis en cause. La place des acteurs publics est incontestée, 47% estiment même que les pouvoirs publics doivent jouer un rôle plus important à l'avenir au sein du système de protection sociale. Mais l'étude montre également un intérêt de 38% de la population pour l'action d'acteurs privés à but non-lucratif (mutuelles, institutions de prévoyance).

Réformer la protection sociale sans tout bousculer

Le modèle social français revient régulièrement au cœur de l'actualité : filet de sécurité pendant la crise, système désincitatif au travail et à l'effort, importance du déficit... les descriptions qui en sont faites sont nombreuses et souvent divergentes. Parmi les propositions testées auprès des Français, **l'accès aux soins médicaux pour tous** (45% des réponses) est le plus systématiquement considéré comme décrivant le mieux le système de la protection sociale en France. La sécurité sociale et la couverture du risque maladie constituent en quelque sorte le cœur des représentations associées à la protection sociale.

La protection sociale, avant tout des soins pour tous

Voici une série de mots ou d'affirmations.

Dites-moi les deux premiers, qui, selon vous décrivent mieux le système de la « protection sociale » en France ? (en %)
Deux réponses possibles

Selon vous, que doit-on faire par rapport au système de protection sociale ?

Relance enquêteur en cas de difficulté : La protection sociale désigne tous les mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face à différentes situations : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, charges de famille etc

Un acquis social (24%)

La lourdeur et la lenteur bureaucratique (22%)

Une protection pour les plus vulnérables et les défavorisés (23%)

Des soins médicaux pour tous (45%)

Des dépenses trop importantes (18%)

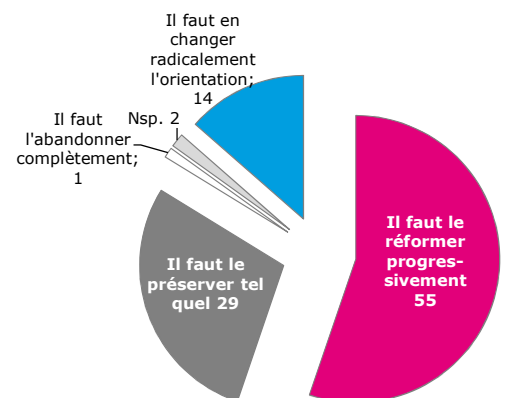
L'assistanat (16%)

La solidarité (22%)

Des impôts et des cotisations (14%)

Un modèle à suivre pour les autres pays (11%)

Un frein pour la croissance (5%)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

Les déficits (13,2 milliards d'euros en 2014, et jusqu'à 22 milliards au plus fort de la crise en 2010) remettent chaque année la pertinence du modèle au cœur des débats. Pour la population, la balance entre coûts et bénéfiques semble pencher plutôt du côté positif. Les personnes citant au moins une association d'idée positive – soins pour tous, mais aussi acquis social, protection pour les plus vulnérables, solidarité, modèle à suivre pour les autres pays – sont plus nombreuses (79%), que celles déplorant des inconvénients au système (54%) comme une certaine lourdeur bureaucratique, des dépenses et des impôts trop importants, ou des effets pervers de responsabilisation des individus.

Loin de vouloir remettre en cause profondément les fondements du modèle français via un changement radical d'orientation (14%), ou à l'opposé de souhaiter le maintien du système en l'état (29%), la population semble plutôt attachée à un désir de réformes progressives (55%). Ce désir de réformes progressives est d'autant plus notable que par ailleurs, la population se montre beaucoup moins modérée que par le passé. L'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CREDOC montre qu'en 2015, 82% de la population estiment que la société française a besoin de changer en profondeur, et 35% préconisent même une rupture radicale avec l'existant. Notons que les catégories modestes voire défavorisées sont à la fois celles qui ont le plus une image dégradée de la protection sociale et celles qui souhaitent le plus souvent un changement radical d'orientation du système.

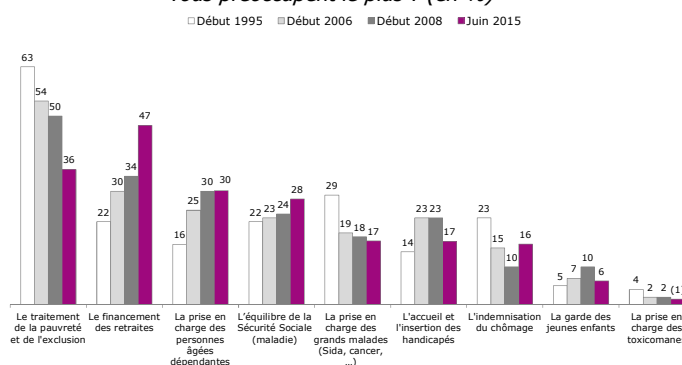
Des préoccupations montantes pour l'avenir des retraites

Parmi les orientations à suivre, la question de la prise en charge des dépenses de vieillesse et de retraite semble aujourd'hui occuper particulièrement les esprits. Il y a vingt ans, en 1995, alors que le pays traversait également une période de récession, le traitement de la pauvreté et de l'exclusion était au cœur des priorités de la population (63% des réponses). Aujourd'hui et malgré l'importance, la durée de la crise, et la persistance d'un taux de chômage

élevé, la lutte contre la pauvreté ou la question de l'indemnisation des chômeurs apparaissent moins urgents. **Le financement des retraites arrive à présent en tête des préoccupations en matière de protection sociale (47%)** et 30% se préoccupent principalement de la prise en charge des personnes âgées dépendantes. En vingt ans, ces proportions sont passées du simple au double. La montée des inquiétudes vis-à-vis du financement des retraites et de la dépendance semble suivre l'évolution réelle de ces dépenses qui représentent aujourd'hui plus de la moitié des dépenses de protection sociale et ont été multipliées par deux en vingt ans, passant de 132 milliards d'euros en 1995 à 307,5 milliards d'euros en 2013 (Insee comptabilité nationale), soit 14,5 % du PIB (DREES, 2015).

Aujourd'hui, le financement des retraites préoccupe le plus en matière de protection sociale

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ? (en %)



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », études pour la CNAF jusqu'en 2008, puis pour l'Institut Montparnasse et Terra nova en 2015

Autre signe convergent, **les prestations vieillesse et les retraites** arrivent, de loin, en haut du podium des prestations sociales qu'il faudrait augmenter en priorité selon la population. La progression est très nette (18% souhaitaient une augmentation de ces prestations en 1995, 29% en 2005, 41% en 2015). Alors que les réformes du système de santé se multiplient et que les renoncements aux soins ne sont pas négligeables (en 2010, l'enquête SILC d'Eurostat décompte 13% des ménages déclarant avoir des problèmes sérieux ou être dans l'incapacité totale de payer les dépenses de santé en France, contre 7% en

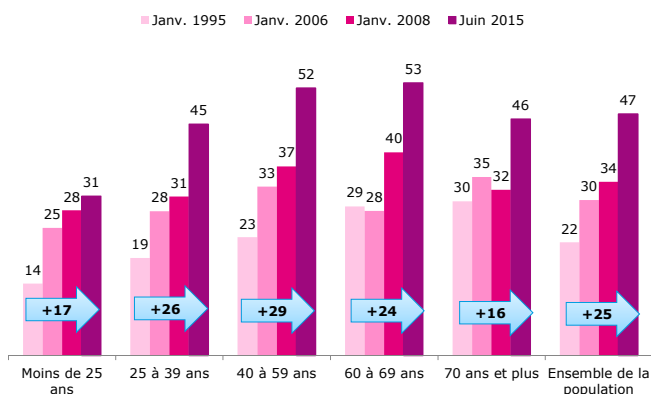
Allemagne), l'augmentation des remboursements maladie de la Sécurité Sociale semble moins cruciale aux yeux de la population. A choisir, en contrepartie de ces augmentations, 23% Français seraient prêts à diminuer le RSA, 21% les prestations familiales et 17% les allocations de logement. Ceci s'inscrit dans un contexte global, où, malgré la crise économique actuelle, les Français font preuve de moins de compassion envers les plus démunis.

Des opinions différentes selon les générations

La préoccupation croissante des Français pour le financement des retraites est intergénérationnelle, mais davantage portée par les personnes d'âge actif. Lorsqu'on les interroge sur **les préoccupations** en matière de protection sociale, **les moins de 25 ans** se soucient principalement du traitement de la pauvreté (46%, contre 27% chez les 70 ans et plus), suivi de la prise en charge des grands malades (29%, contre 15% chez les sexagénaires) et de l'avenir de l'indemnisation du chômage (26%, contre 8% chez les 70 ans et plus). En revanche, c'est la question de la dépendance des personnes âgées qui préoccupe le plus les 70 ans et plus (47%), et chez les sexagénaires, le financement des retraites constitue la principale inquiétude (53%).

Proportion de personnes s'inquiétant du financement des retraites (en %)

Selon l'âge, évolutions 1995-2014



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Autre particularité, **les jeunes de moins de 25 ans augmenteraient** – s'ils le pouvaient – **le remboursement des indemnités maladie** (20%, contre 14% chez les sexagénaires), et le

désir d'augmenter les retraite est d'autant plus fort que l'on avance en âge.

Entre ciblage et universalité des aides : 3 grands modèles de la protection sociale

Pour schématiser, on peut distinguer **trois grands systèmes de protection sociale** (Esping Andersen). Les systèmes **libéraux** (Etats Unis, Australie, Irlande, Grande Bretagne), où les prestations sont relativement réduites et limitées aux plus pauvres ; les systèmes dit « **continentaux** », où l'Etat intervient davantage et les droits sont essentiellement liés à l'activité professionnelle (Allemagne, Belgique, France) ; les systèmes « **sociaux-démocrates** » qui assurent un accès à des prestations universelles et élevées destinées à l'ensemble de la population à travers une forte intervention des pouvoirs publics (Danemark, Suède même si celle-ci a connu de nombreux changements ces dernières années).

Des **débats** existent sur l'efficacité des différents systèmes, et en particulier par rapport au choix de **verser des aides de manière sélective ou de les verser à tous**. Déterminer des critères d'éligibilité aux aides présente plusieurs avantages (Elbaum) : répondre à des problèmes spécifiques, rechercher une efficacité maximale à enveloppe financière donnée, éviter de donner davantage « à ceux qui ont déjà beaucoup », réduire les coûts pour diminuer les impôts. Mais ce choix peut également poser des problèmes : des risques d'erreur et de ciblage des prestations mises en place par rapport à l'évolution des besoins de la population, des coûts administratifs importants liés à la complexité des systèmes (indus, erreurs, non recours, risques de fraude et problèmes de vérification), des risques de stigmatisation des bénéficiaires qui peuvent se traduire par un manque de soutien des classes moyennes qui ont le sentiment de financer le système sans être jamais aidées.

Aides universelles ou aides ciblées ?

Depuis quelques années, des propositions se font entendre pour dissocier la protection sociale du statut d'activité, auquel elle était historiquement attachée. Certaines catégories de population, parce qu'elles rencontrent des difficultés à s'insérer de manière stable sur un marché du travail peu dynamique (jeunes, salariés en CDD et intérim) ou parce qu'elles investissent des formes d'emploi alternatives au salariat, peuvent se trouver à la marge du système et bénéficier d'une protection moins forte que les autres. Les positions des Français varient de façon significative en fonction des allocations considérées. On distingue trois cas de figure :

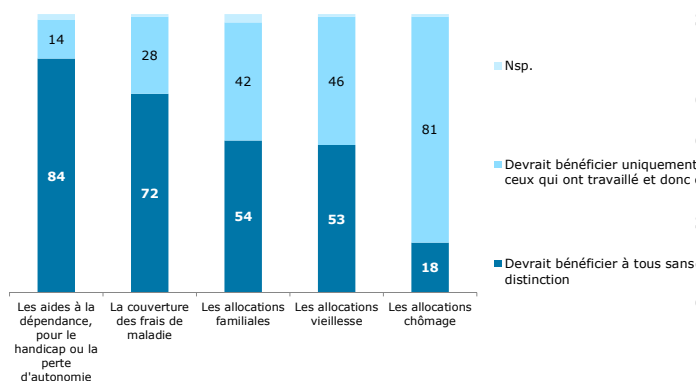
- 1) Le lien entre allocations chômage et activité professionnelle est jugé tout à fait légitime : 81% de la population pensent que les **allocations chômage** devraient bénéficier à ceux qui ont travaillé et cotisé.
- 2) A l'autre bout du spectre, **les aides liées à la dépendance, au handicap, ou à la perte d'autonomie, sont massivement**

considérées comme devant bénéficier à tous de la même manière. On retrouve ici la logique des premiers développements historiques de l'assistance (Castel et Geremek) qui était au Moyen-Âge dispensée aux très pauvres par le biais d'œuvres charitables (églises et hospices, notables) notamment à partir d'un critère d'inaptitude au travail (invalidité, maladie), à ceci près que la solidarité ne s'opère plus aujourd'hui sur des relations de proximité mais au niveau national par le biais de l'Etat.

3) Les Français se montrent plus partagés pour des prestations telles que les **allocations familiales ou de vieillesse**. La moitié pense que tout le monde devrait potentiellement pouvoir en bénéficier indépendamment du fait que la personne ait déjà travaillé ou cotisé auparavant. L'autre moitié (42% et 46% respectivement) estime que seules les personnes ayant travaillé ou cotisé auparavant devraient pouvoir accéder à ce type de prestation. L'opinion concernant la couverture des frais de maladie peut être également lue de diverses façons : très majoritairement (72%) la population soutient l'idée du versement universel des aides maladies qui est à l'œuvre aujourd'hui, mais 28% semblent le remettre en cause.

Consensus autour des aides au handicap, à la dépendance et à la perte d'autonomie pour tous, débats sur les autres types d'aide

Le système de protection sociale couvre des risques variés comme la maladie, la vieillesse, le chômage, la dépendance etc. Dites-moi si, selon vous, dans chacun des domaines suivants, la protection devrait bénéficier uniquement à ceux qui ont travaillé et donc cotisé, ou à tous sans distinction ?



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Ces résultats rejoignent les travaux de la DREES qui montrent que la population questionne de plus en plus le principe d'universalité, notamment en matière d'indemnités de chômage, d'allocations familiales et de couverture maladie. Ainsi, la proportion de personnes estimant que les allocations de chômage devraient bénéficier uniquement à ceux qui cotisent est passée de 25% en 2004 à 50% en 2014. Il en va de même pour les allocations familiales (de 12% à 24%), les retraites (de 25% à 45%) ou encore les prestations assurance maladie (de 9% à 23%). Le souhait d'une orientation vers un ciblage des aides sur les seuls cotisants est plus prégnant chez les **classes moyennes inférieures**, certainement parce qu'elles sont nombreuses à estimer être perdantes dans le système de redistribution français.

La question de l'éligibilité aux prestations divise également les générations : **les Français de moins de 25 ans se font davantage défenseurs de l'idée d'un accès universel aux prestations sociales**, et cela indépendamment de la nature de l'aide en question, alors que les **seniors** préconisent plus souvent l'idée d'aides ciblées.

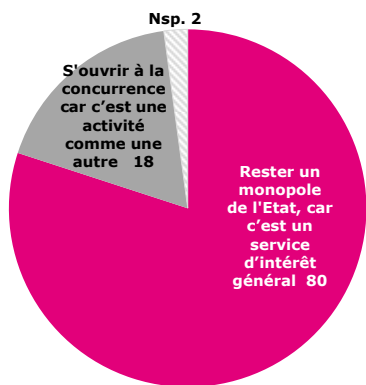
Garder un poids prédominant à l'Etat, mais faire participer également davantage des acteurs du secteur privé, à but non lucratif

Réformer sans tout bousculer, c'est également ce qu'on peut comprendre des réponses aux questions portant sur le rôle de l'Etat ou d'autres acteurs : mutuelles, institutions de prévoyance, sociétés d'assurance. Le monopole de l'Etat sur la sécurité sociale est plébiscité et ce d'autant que la notion de service d'intérêt général est évoquée (80%). Les interviewés rejettent l'idée que la prise en charge et la gestion des frais de santé puisse être considérée comme « une activité comme une autre » (18%). Lorsqu'on évoque non plus seulement la sécurité sociale, mais la protection sociale dans son ensemble, 47% des Français affirment même qu'ils souhaiteraient que les organismes publics de protection sociale occupent une place plus importante. Rappelons que d'autres travaux du

CREDOC ont montré le très fort crédit dont jouissent ces acteurs. Mais une part non négligeable de la population (38%) se montre désireuse que les acteurs privés jouent un rôle plus important dans le système de protection sociale, à condition que leur activité soit à but non-lucratif (mutuelles, institutions de prévoyance).

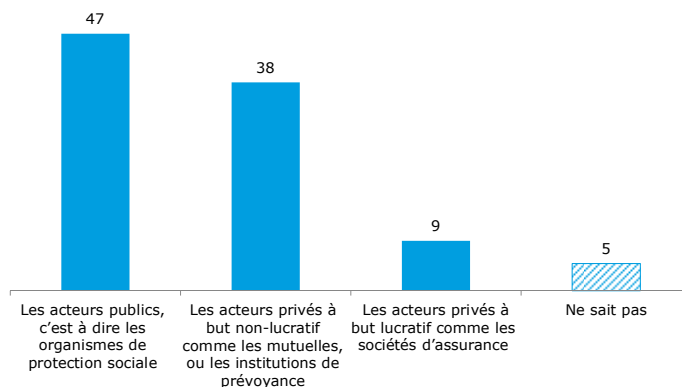
Conserver un rôle central à l'Etat, donner une place plus importante à d'autres acteurs

Selon vous, la sécurité sociale, c'est-à-dire la prise en charge des frais de santé, doit-elle... (en%)



Proportion de personnes qui aimeraient que chacun des acteurs suivants joue un rôle plus important en matière de protection sociale (en %)

Actuellement, le système de protection sociale repose sur des acteurs publics comme les organismes de protection sociale, des acteurs privés avec but lucratif comme les sociétés d'assurance et des acteurs privés sans but lucratif comme les mutuelles et les institutions de prévoyance. Lequel de ces acteurs voudriez-vous voir jouer un rôle plus important à l'avenir ?



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

En guise de préambule, quelques caractéristiques du système de protection sociale français et de sa construction

En France, jusqu'au début du XXe siècle, l'État s'est longtemps limité à un rôle d'assistance : « *la bienfaisance publique qui a remplacé la charité de l'Église chrétienne demeure réservée aux personnes dans l'incapacité de travailler (enfants, vieillards et infirmes). La protection des travailleurs repose sur la prévoyance individuelle, ou sur une protection collective d'initiative privée (mutuelles de salariés, institutions patronales)* »².

C'est à **la fin du XIXe siècle** que l'ensemble des modèles européens de l'État-providence³ s'inscrit dans une histoire commune rythmée par les différentes étapes de la reconnaissance des droits sociaux des citoyens, et leur prise en charge de manière collective, en complément des solidarités existantes (les solidarités familiales ou corporatistes).

Le processus d'institutionnalisation de ces droits a été marqué en Europe par deux moments clés : les lois sociales du Chancelier Otto von Bismarck (dans les années 1880 en Allemagne) et le rapport de William Beveridge (dans les années 1940 en Grande Bretagne). **Le modèle bismarckien est un régime d'assurance sociale obligatoire** destiné à protéger les **ouvriers** du risque de perte de revenus⁴. Il est fondé sur le principe **assuranciel** et comporte quatre volets : des assurances chômage, maladie, accident du travail et invalidité/vieillesse. L'ensemble de ces dispositifs est financé par des **cotisations** partagées entre employeurs et employés. Ce qui signifie que l'ouverture des droits est conditionnée au versement de cotisations. Les prestations sociales versées sont contributives et proportionnelles aux revenus. La gestion se fait par des organismes assuranciers (caisses) plus ou moins autonomes ou par les partenaires sociaux.

De l'autre côté de la Manche, **le modèle de Beveridge propose un régime de protection universelle**. Rejetant le principe assuranciel, le modèle de Beveridge propose une généralisation et une uniformisation des prestations sociales, l'idée étant d'assurer une protection universelle de tous les citoyens et la garantie par la société pour chacun des besoins minimaux.

² Cf. www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/approfondissements/etat-providence.html

³ Le portail vie publique définit l'expression "État providence" comme « *l'ensemble des interventions de l'État dans le domaine social qui visent à garantir un niveau minimum de bien-être à l'ensemble de la population, en particulier à travers un système étendu de protection sociale.* » On l'oppose couramment à celle d'"État gendarme ou protecteur", dans laquelle l'intervention de l'État est limitée à ses fonctions régaliennes (justice, police, diplomatie...) ».

⁴ Siegfried Kracauer, *Die Angestellten*, Frankfurt sur Main, 1971 (1930).

Le financement se fait par un taux de contribution forfaitaire (l'impôt) donnant lieu à des prestations forfaitaires. L'objectif visé est la réduction voire l'élimination de la pauvreté. Pour cela, Beveridge propose de garantir le maintien du revenu (*income maintenance*) et un accès gratuit et universel (sans conditionnement d'ouverture des droits) aux soins médicaux pour les plus en difficulté, ceux qui n'ont pas les moyens de contracter une assurance privée. La gestion de ce système est partie intégrante des politiques sociales gouvernementales.

En Europe continentale, le développement de l'État-providence s'est accéléré à partir de 1945. Pendant la période de forte croissance économique des trente glorieuses en France et le *Wirtschaftswunder* en Allemagne, le « modèle de l'État social » s'est largement diffusé et imposé à la plupart des pays européens. Bien que l'architecture institutionnelle de l'État-providence varie en fonction des contextes nationaux⁵, la recherche sociologique et la science politique proposent de regrouper les différents régimes au sein de **quatre groupes d'État-providence**⁶ :

- Le **modèle anglo-saxon** (Grande-Bretagne, Irlande) est caractérisé par une application partielle des recommandations de Beveridge. L'accès universel à des prestations sociales n'est garanti que pour le seul service de santé.
- Le **modèle scandinave** (Danemark, Suède, Finlande, Norvège et Islande) est le plus proche des préconisations de Beveridge. L'accès aux prestations est universel et le versement se fait sur une base forfaitaire. Le financement vient des recettes fiscales et la gestion du régime de protection sociale est entièrement placée sous l'autorité publique. Toutefois les dépenses sociales ont sensiblement diminué dans ces pays depuis la fin du XXe siècle, non sans conséquences sur les différents systèmes de protection sociale dans ces pays⁷.
- Le **modèle continental-européen** (Allemagne, Autriche, Benelux, France...) est structuré selon le principe assurantiel bismarckien. L'accès aux prestations est conditionné au versement de cotisations par les employeurs et les salariés. Des caisses sont mandatées pour leur gestion. La plupart de ces pays prévoit un filet de sécurité (*minima sociaux*) pour tous ceux qui ne sont pas couverts par le système assurantiel. Il convient néanmoins de noter que, dans l'enveloppe globale des prestations, la proportion des transferts contributifs⁸ (allocations de

⁵ Voir notamment les travaux de ESPING-ANDERSEN qui distingue trois catégories d'État-providence, *The Three Worlds of Welfare capitalism*, Princeton University Press, 1990.

⁶ Paul Pierson, *The New Politics of the Welfare State*, Oxford University Press, Londres, 2001.

⁷ Peter Abrahamson, « La fin du modèle scandinave ? La réforme de la protection sociale dans les pays nordiques », *Revue française des affaires sociales* 2005/3 (n° 3)

⁸ Les transferts contributifs font référence aux prestations qui dépendent de cotisations préalables de l'assuré.

chômage, allocations maladie, etc.) est plus élevée que la proportion des transferts non-contributifs (RSA, prestations familiales, etc.).

- Le **modèle sud-européen** (Espagne, Grèce, Italie, Portugal) est proche du modèle continental européen mais se distingue par la grande disparité entre les différentes catégories d'assurance professionnelle, par une vocation universelle de la couverture médicale (rapprochement du modèle de Beveridge), par une mise en place tardive d'un système de minima sociaux, et par une forte mise à contribution des systèmes de solidarité familiale⁹.

Depuis 1945, en France, l'implantation du modèle continental-européen a connu des aménagements spécifiques dont on retiendra quelques éléments marquants¹⁰ illustrant par **ailleurs les spécificités du régime français**.

- **De l'assurance plutôt que de l'assistance.** A la différence des régimes du modèle assuranciel bismarckien financés exclusivement par des cotisations, le régime de protection sociale français a recours à plusieurs leviers de financement combinant cotisations et impôts. Les ressources qui servent à financer la protection sociale en France (691,5 milliards d'euros en 2012, soit 33,1% du PIB) se déclinent en trois catégories :
 - les cotisations (61,9% du total des ressources en 2012),
 - les impôts et taxes affectés (dont la CSG, 24,9%)
 - les contributions publiques de l'Etat (10%)
 - et autres recettes (3,2% ; produits de capitaux, montants recouverts au moyen des procédures de recours contre tiers).

On retiendra que le financement du régime de protection sociale en France demeure basé sur une logique assurantielle (contributions) plus qu'assistancielle.

- **Un principe d'équité des aides plutôt que d'universalité.** Depuis 1945 la notion de « couverture des risques » a progressivement pris de l'ampleur et joue, aujourd'hui un rôle central pour la protection sociale. L'idée d'une **mutualisation des risques** a conduit historiquement à une organisation bien particulière plaçant l'Etat au cœur des dispositifs. Le principe d'uniformité des prestations (des aides de même montant pour tous) n'est pas retenu par le modèle français qui soutient, au contraire, **l'idée d'équité des aides** (donner plus à ceux dont on juge qu'ils en ont le plus besoin) **en fonction du profil des bénéficiaires (revenu du ménage, situation**

⁹ PALIER Bruno, « Évolutions des systèmes de protection sociale en Europe et en France », In : Pouvoirs, n°82, 1997, p. 154, (haut du tableau) ; PIERSON Paul, *The New Politics of the Welfare State*, Oxford University Press, Londres, 2001, p. 455,

¹⁰ NB. : nous ne retenons que quelques traits caractéristiques parmi d'autres en mettant la focal notamment sur les éléments apportant un éclairage contextuel sur la première partie consacrée à l'image de la protection sociale en France.

familiale, etc.). Enfin, le système français ne prend pas en charge tous les risques. Le chômage n'est pas intégré à la Sécurité sociale. L'assurance chômage reste indépendante de cette dernière et est gérée par de manière paritaire par les partenaires sociaux¹¹.

Les évolutions démographiques (vieillesse, recompositions familiales), l'apparition de nouveaux **enjeux** de protection (dépendance), les difficultés **économiques** (ralentissement de la croissance depuis le milieu des années 1970), ou les crises économiques récentes (1994, 2008), du marché de **l'emploi** (persistance du chômage, difficultés à l'obtention d'un emploi durable) ou **sociétales** (montée en puissance de la valorisation individuelle¹²) sont autant de facteurs qui viennent régulièrement **questionner la pertinence des modèles de protection sociale** en attirant l'attention à la fois sur les questions de **solvabilité** du système, **d'efficacité** (sur les inégalités, sur la croissance) et de **légitimité**¹³.

Les travaux menés par le CREDOC et présentés dans ce document permettent de saisir l'évolution des représentations et des attentes de nos concitoyens par rapport à quelques-unes des caractéristiques du modèle de protection sociale.

¹¹ Ministère des Finances publiques, « Comment la France se situe-t-elle entre le modèle bismarckien et le modèle Beveridge ? », 15/04/2014, <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/finances-publiques/approfondissements/comment-france-situe-t-elle-entre-modele-bismarckien-modele-beveridgien.html>

¹² Régis Bigot et al., *Note de conjoncture sociétale – début 2014 : Ne compter que sur soi*, CREDOC, Paris, avril 2014.

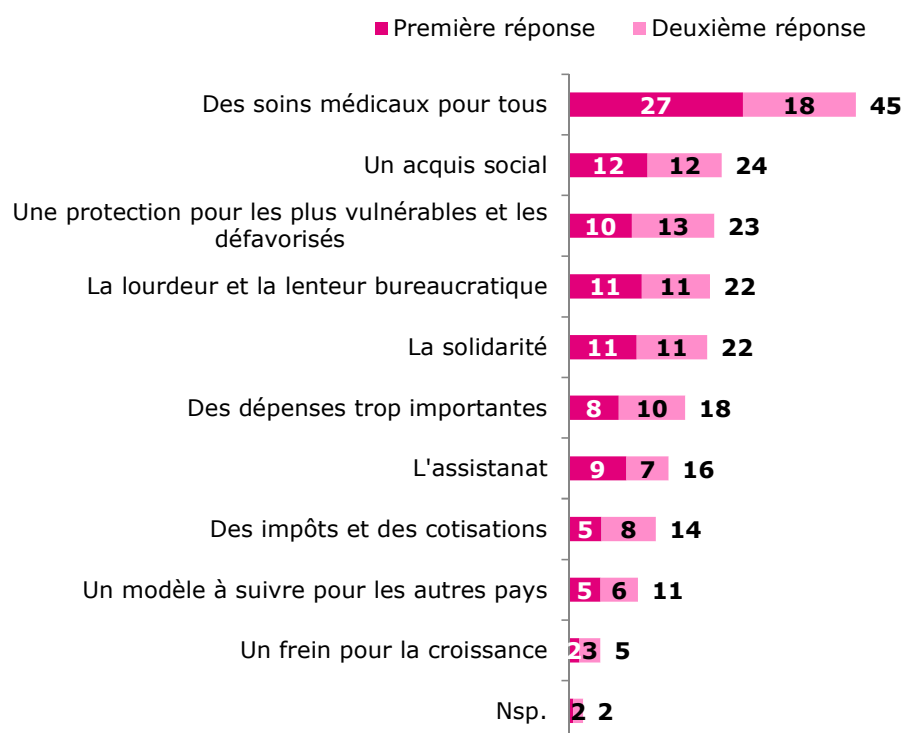
¹³ Sandra Hoibian, *Le modèle social à l'épreuve de la crise*, Baromètre de la cohésion sociale 2013, Collection des rapports n°292 du CREDOC

I. Réformer la protection sociale sans tout bousculer

1. Pour 45% de nos concitoyens les mots « protection sociale » sont synonymes de « soins médicaux pour tous »

Les caractéristiques du système social français sont nombreuses, et les mots pour les décrire sont souvent très fortement associés à des systèmes de valeur. Sans pouvoir être exhaustif, nous avons cherché à approcher quelques-unes des représentations et idées qui entourent le modèle en demandant à nos concitoyens de choisir les deux qui le décrivent le mieux parmi une liste. **Près de la moitié des Français (45%) cite « les soins médicaux pour tous »** parmi les deux affirmations décrivant le mieux le régime de protection sociale, loin devant toutes les autres idées qui leur étaient proposées.

Graphique 1 – Voici une série de mots ou d’affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

La forte association du modèle avec les **soins médicaux** peut s’expliquer de différentes façons : les Français accordent de longue date une attention particulière aux questions sanitaires (les « maladies graves » figurent ainsi dans l’enquête *Conditions de vie et Aspirations* du CREDOC en tête des préoccupations de nos concitoyens en alternance avec le chômage ces vingt dernières années). Historiquement, l’assistance médicale

gratuite est aussi une des premières dispositions prises à la fin du XIXe siècle par la loi du 15 juillet 1893, et donc une des plus anciennement attachée au système.

Un quart de la population estime ensuite que ce système constitue un « acquis social », un quart considère qu'il offre une protection aux populations les plus vulnérables et défavorisées, plus d'un sur cinq cite son caractère solidaire et un sur dix souligne le rôle d'exemplarité qu'il pourrait revêtir pour d'autres pays¹⁴.

Les représentations positives associées au système de protection sociale sont plus nombreuses (79% des interviewés), que celles déplorant des inconvénients du système (54%). Et 46% de nos concitoyens ne choisissent que des idées positives, contre 21% qui voient le modèle tout en noir.

Graphique 2 – Répartition de la population selon la coloration des idées choisies (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les inconvénients du système, une certaine lourdeur bureaucratique est mise en avant par 22% de la population, représentation très largement associée d'ailleurs à toute forme d'action publique¹⁵. Les coûts générés par le système (18%), le risque de dérive vers « l'assistanat », terme qui a été très souvent repris dans le débat public ces dernières années (16%), et « les impôts et les cotisations » (14%) sont un peu moins évoqués, et seuls 5% des Français caractérisent la protection sociale d'abord et avant tout comme un frein pour la croissance.

Ces résultats peuvent surprendre alors que le modèle français revient régulièrement au cœur des critiques, notamment en raison de l'importance du déficit de la sécurité sociale.

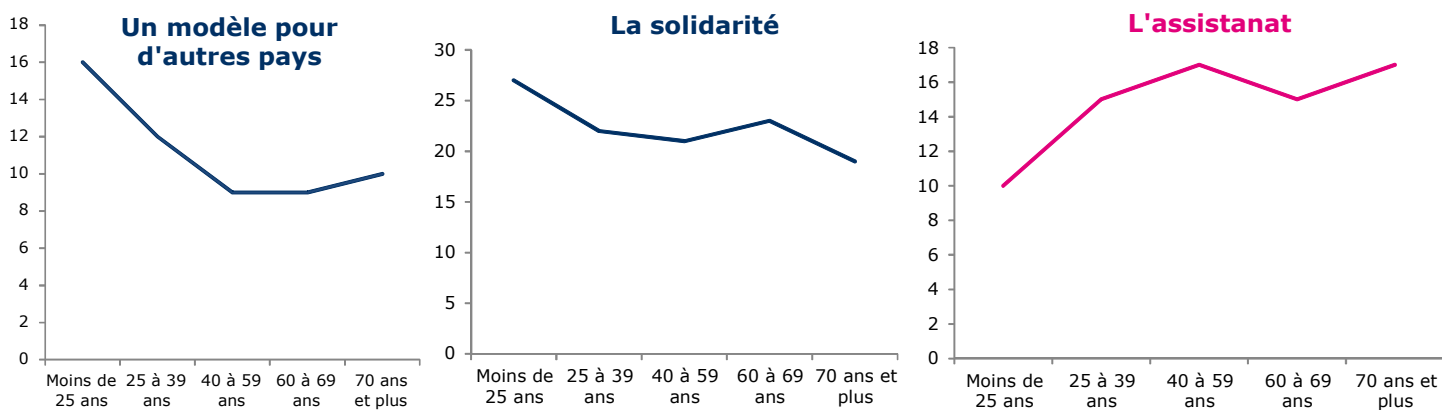
¹⁴ Lorsqu'on les interroge spécifiquement sur le sujet de l'exemplarité de leur modèle de sécurité sociale (et non pas au milieu d'autres caractéristiques) les Français se montrent particulièrement fiers de leur modèle ; seuls les Danois et les Luxembourgeois sont plus nombreux à penser que leur système de sécurité sociale pourrait servir de modèle à d'autres pays ; Eurobaromètre Standard 81, Conditions de vie dans l'UE, Printemps 2014, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb81/eb81_vie_fr.pdf

¹⁵ 71% de la population pense par exemple que les services publics ne prennent pas suffisamment en compte la situation de chacun, cf. Sandra Hoibian, Les Français en quête de lien social, Baromètre de la cohésion sociale 2013, Collection n°292 du CREDOC

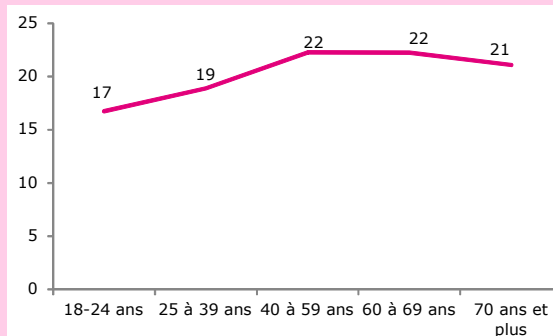
Mais rappelons que la question ici posée invitait les répondants à établir **une hiérarchie** des associations d'idées, de ce qui caractérise en premier lieu la protection sociale à leurs yeux. **Dans la balance**, même si de nombreuses critiques sont soulevées, l'opinion se montre **plutôt attachée** au modèle.

Tous les groupes sociaux ne valorisent pas uniformément les différents attributs de la protection sociale qui leur ont été proposés. On relève notamment des différences de perceptions selon les générations et selon le niveau de revenus. Les **séniors se montrent plus critiques sur le système**, ils sont notamment plus nombreux à évoquer les risques de dé-résponsabilisation individuelle en choisissant plus souvent le vocable « d'assistantat ». Les **jeunes** sont un peu plus enclins à mettre en avant l'apport du modèle à la solidarité nationale, et son caractère exemplaire. Rappelons que ceux-ci sont plus durement touchés par la crise, à la fois parce qu'ils sont les plus en prise avec la pauvreté (23% chez les 18-24 ans contre 8% chez les 65 ans et plus en 2013 selon l'Insee) et avec le chômage qui frappe 24% des 15-24 ans contre 7% des 50-64 ans selon l'Insee en 2013 (au sens du BIT). Et, au total, le pourcentage de personnes ayant des représentations uniquement négatives est d'autant plus important que les individus sont âgés.

Graphique 3 – Pourcentage de personnes citant certaines des propositions suivant l'âge
(en %)



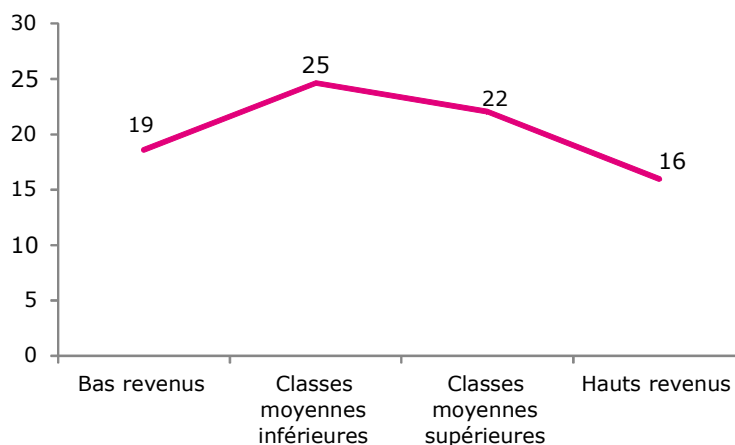
% cite uniquement des éléments négatifs



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015

Deuxième ligne de partage, les classes moyennes inférieures sont les plus négatives par rapport au modèle. Nous y reviendrons.

Graphique 4 – Pourcentage de personnes n’associant que des représentations négatives au modèle de protection sociale (en %)

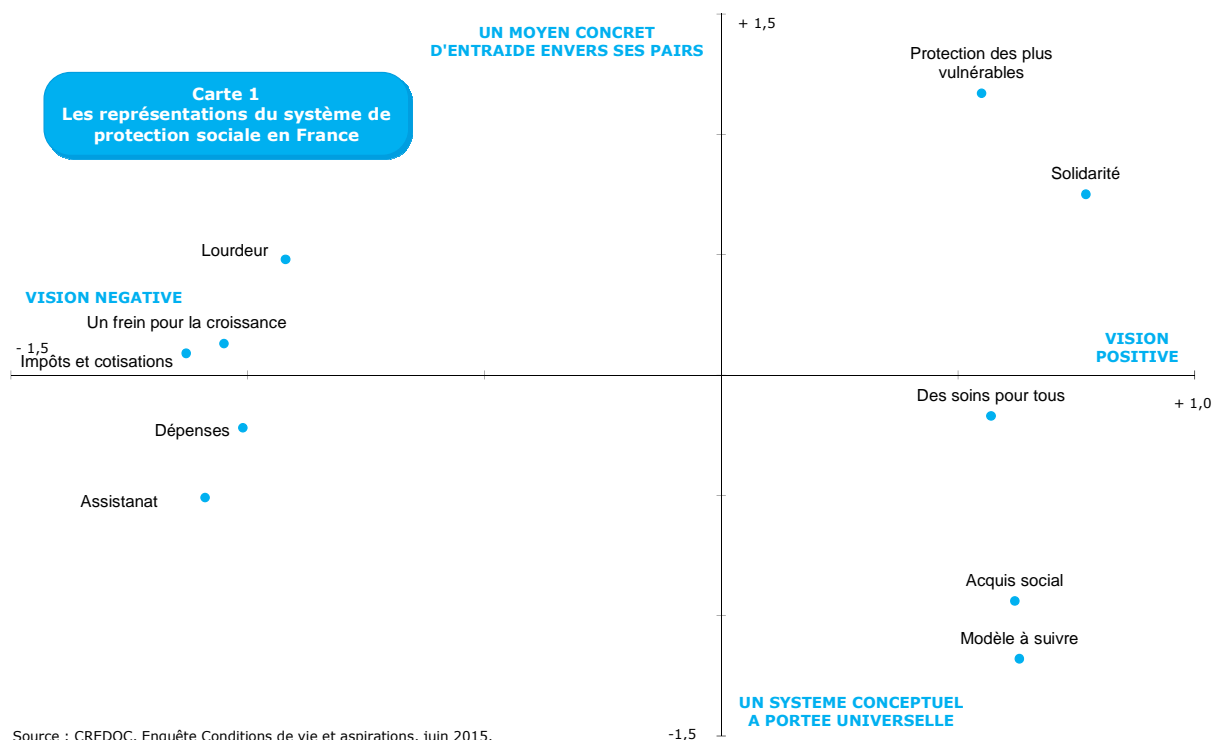


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Une analyse multivariée des réponses permet d’affiner la lecture binaire positive / négative du regard porté sur la protection sociale. Les personnes ayant une vision négative (ou **les « sceptiques »**) restent relativement groupées¹⁶ alors que **les personnes ayant une vision positive se ventilent en deux groupes**. On trouve d’un côté ceux qui abordent la protection de manière **plus concrète** en citant « la protection des plus vulnérables » ou la « solidarité » et qui mettent, en filigrane, en avant **l’entraide** et l’idée d’une société où personne n’est laissé sur le bord de la route. A l’autre bout de l’axe se trouvent les personnes parlant d’un « acquis social » ou encore d’un « modèle à suivre », mettant ainsi l’accent sur une **vocation universaliste** du régime, et une vision **plus conceptuelle** du modèle. L’idée de soins pour tous étant autant évoquée par ces deux groupes.

¹⁶ 21% des sondés ne citent que des idées négatives, 46% uniquement des idées positives, et 33% citent à la fois une idée positive et un idée négative.

Graphique 5 – Analyse multivariée des idées associées au système de « protection sociale »



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Note méthodologique : Nous avons binarisé les dix items de la question et donc traité chaque item (oui/non) comme si c'était une question indépendante. Le graphique ci-dessus montre de manière spatiale le regroupement des réponses selon leur ressemblance. Par exemple, les personnes évoquant « solidarité » citent également, plus souvent « la protection des plus vulnérables ». La représentation spatiale permet de distinguer trois groupes organisés autour de deux axes. Le premier axe sépare les personnes ayant une vision négative des personnes ayant plutôt une vision positive du système de protection sociale. Le deuxième axe divise les personnes avec une opinion positive en deux groupes : celles qui abordent la protection sociale de manière concrète, par l'entraide qu'elle procure aux plus vulnérables et celles pour qui la protection sociale incarne plutôt un concept philosophique.

En analysant les profils socio-démographiques de ces trois groupes on retiendra les points suivants :

- **Les « sceptiques »** sont surreprésentés parmi les **professions indépendantes** qui critiquent plus souvent la lourdeur administrative, ainsi que parmi **les catégories les plus modestes** de la population. Chez les non-diplômés et les ouvriers, la protection sociale signifie plus souvent que chez les autres des dépenses publiques trop élevées en matière de santé publique (24% contre 11% parmi les diplômés du supérieur et 15% chez les cadres). 23% des personnes estimant que leur niveau de vie s'est considérablement dégradé au cours des dix dernières années ont une image dépensière du système de protection sociale (contre 18% en moyenne). Dans une moindre mesure on retrouve ce même schéma de représentation chez les personnes qui pensent que les conditions de vie des Français se sont dégradées au cours des dix dernières années (21%) ou

encore chez ceux qui ne sont pas partis en vacances au cours des 12 derniers mois (21%). L'image dégradée ne fait que refléter une plus large méfiance vis-à-vis des institutions de l'Etat-providence et un rejet des politiques sociales. Ainsi, les personnes estimant que les pouvoirs publics font trop pour les plus démunis citent plus souvent « l'assistanat », « les dépenses trop importantes » ou encore « les impôts et cotisations » comme items décrivant le mieux le système de protection sociale. Et 45% des personnes n'ayant « pas du tout confiance » dans les organismes de protection sociale évoquent la « lourdeur administrative ».

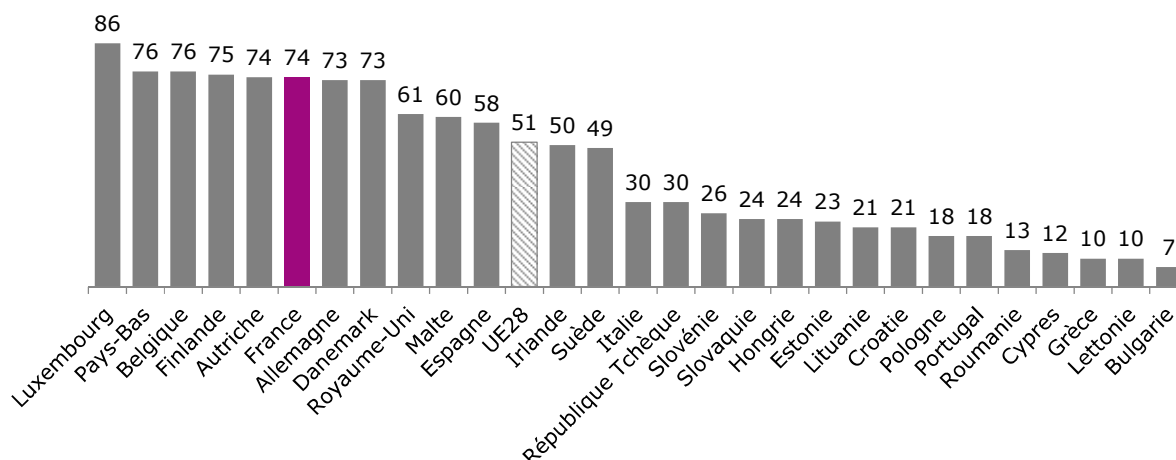
- **Les « défenseurs concrets »** sont présents de manière relativement homogène dans l'ensemble des groupes sociaux. La « solidarité » est plus souvent citée chez les cadres, les étudiants, les Franciliens et les moins de 25 ans ; l'aide envers les plus vulnérables est davantage évoquée par les professions intermédiaires et les bas revenus.
- **Les « défenseurs universalistes »** présentent quant à eux des profils divers. Alors que les catégories aisées (cadres, professions intermédiaires et hauts revenus) considèrent plus souvent que le système de protection sociale constitue un acquis social, les personnes au foyer et les habitants d'agglomérations de taille moyenne évoquent plus les soins médicaux pour tous. L'état de santé personnel n'a pas d'impact sur l'association avec le principe d'universalité des soins médicaux. En revanche, **une confiance dans les « organismes de protection sociale »** se traduit souvent par l'idée que les soins médicaux pour tous incarnent davantage le système de protection sociale (57% parmi les personnes se disant « très confiantes » dans ces organismes, contre 45% en moyenne).

2. Un attachement au système de protection sociale mais des inquiétudes pour son financement

Les travaux menés par la Commission européenne en 2014 convergent avec les résultats de cette étude et confirment l'attachement des Français à leur système de protection sociale : les trois-quarts de nos concitoyens considèrent en effet que le système de sécurité sociale français fournit un niveau de protection suffisant, soit un taux bien plus élevé que la moyenne européenne (51%).

Graphique 6 – Pensez-vous que les affirmations suivantes s’appliquent au système de sécurité sociale de votre pays ou pas ?

Notre système de sécurité sociale fournit un niveau de protection suffisant (en %)

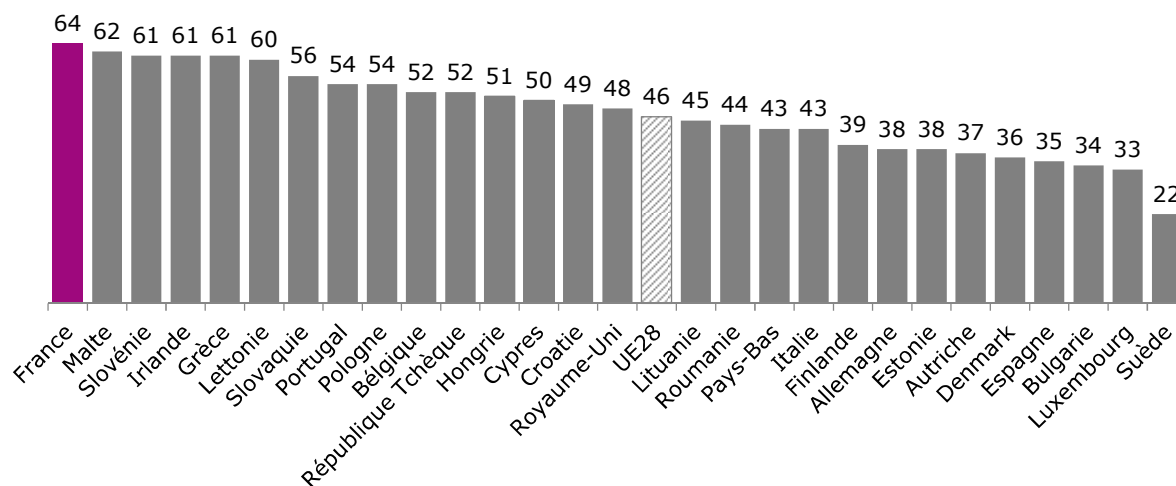


Source : Eurobaromètre Standard 81, Conditions de vie dans l’UE, Printemps 2014,

Néanmoins, en parallèle, **les deux-tiers de nos concitoyens s’inquiètent du coût de la protection sociale pour l’ensemble de la société**. Aucun autre peuple européen n’est aussi sévère et préoccupé par le financement de son régime de protection sociale.

Graphique 7 – Pensez-vous que les affirmations suivantes s’appliquent au système de sécurité sociale de votre pays ou pas ?

Notre système de sécurité sociale coûte trop cher à la société (en %)

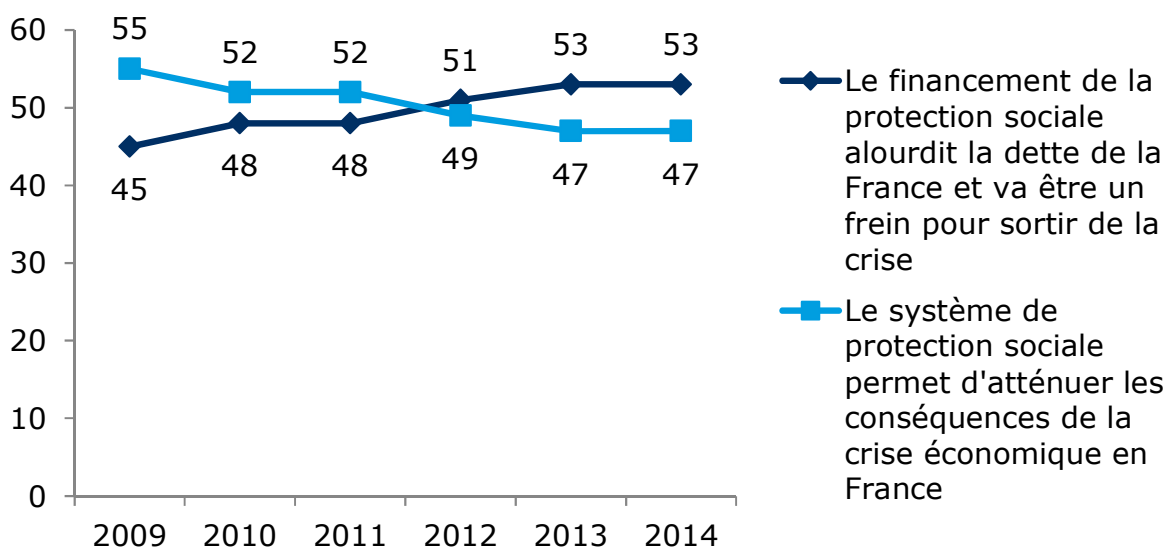


Source : Eurobaromètre Standard 81, Conditions de vie dans l’UE, Printemps 2014,
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb81/eb81_vie_fr.pdf

La longueur et la dureté de la crise qui affecte le pays a tendance à questionner le modèle. Le baromètre de la DREES montre ainsi que **53% des Français estiment que « le financement de la protection sociale alourdit la dette de la France et va être un frein pour sortir de la crise »**, contre 47% qui considèrent que « le système de protection sociale permet d’atténuer les conséquences de la crise économique en

France ». Cinq ans plus tôt, les proportions étaient inversées, et la majorité de nos concitoyens percevaient plutôt la protection à la française comme un filet de sécurité.

Graphique 8 – La protection sociale est-elle un frein pour sortir de la crise économique ou atténue-t-elle ses conséquences ? (en %)

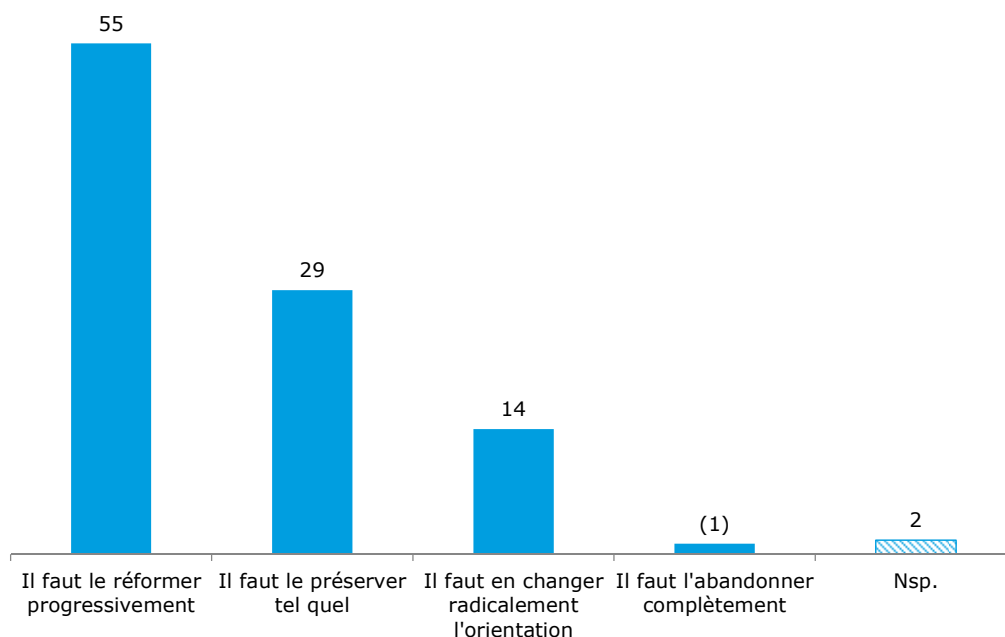


Source : Baromètre d'opinion DREES 2009-2014.

3. Une majorité de Français souhaite un changement du système de protection sociale à condition qu'il soit progressif

Les inquiétudes par rapport au financement du système expliquent probablement que l'attachement des Français à leur modèle ne soit pas synonyme d'immobilisme. En effet, près de sept Français sur dix considèrent qu'il serait souhaitable réformer le système de protection sociale, **55% estimant qu'il faut le réformer progressivement** et **14% souhaitant un changement radical d'orientation**. Seuls 29% des Français préconisent la préservation du *statu quo* et pratiquement personne ne souhaite l'abandon du régime.

Graphique 9 – Selon vous, que doit-on faire par rapport au système de protection sociale ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

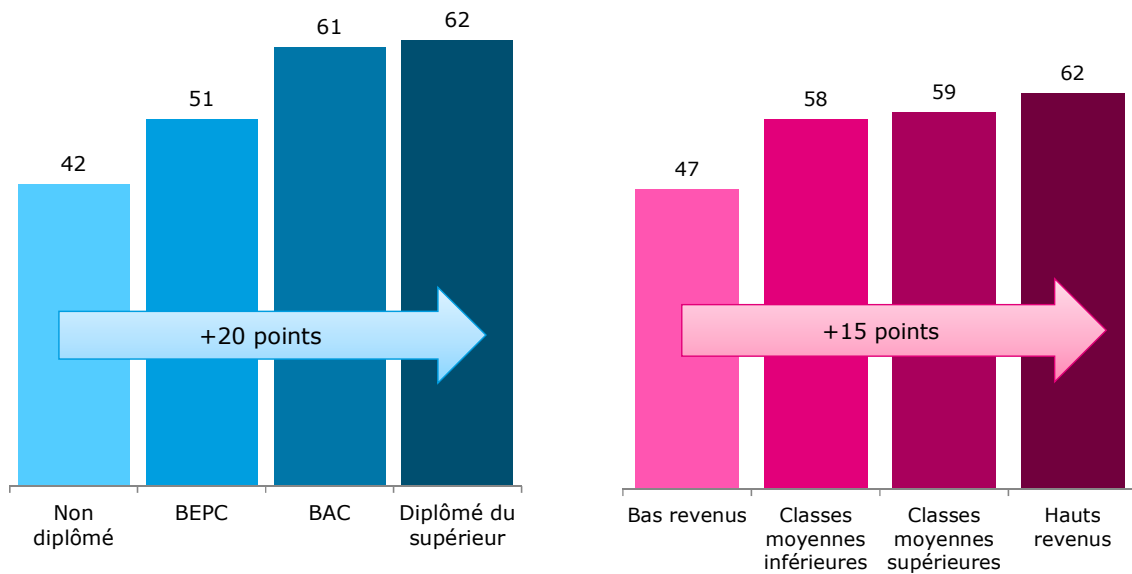
Vouloir changer d'orientation politique, critiquer l'efficacité des institutions, solliciter une accélération des réformes ou préconiser un changement de politiques publiques fait partie des principes de fonctionnement d'un système démocratique normal. L'enquête Conditions de vie et Aspirations montre que plus de huit Français sur dix (82%) partagent l'idée que la **société française dans son ensemble** a besoin de se transformer et ce, depuis près de 40 ans. Toutefois, on observe une tendance à la radicalisation : 35% de nos concitoyens préconisent aujourd'hui un changement radical de société (nourri notamment par une très grande défiance envers les élites). La proportion oscillait autour de 23% au début des années 1980. Le désir de changement du système de protection sociale est donc, à cette aune, **relativement mesuré**.

Les **catégories socio-culturelles aisées** sont les plus enclines à défendre l'idée de réformes modérées : les cadres, les étudiants préconisent davantage de réformes progressives, et le désir de modération croît également avec **le diplôme ou le niveau de revenu de l'enquêté**.

Graphique 10 – Proportion de personnes qui pensent qu'il faut progressivement réformer le système de protection sociale ? (en %)

Selon le diplôme

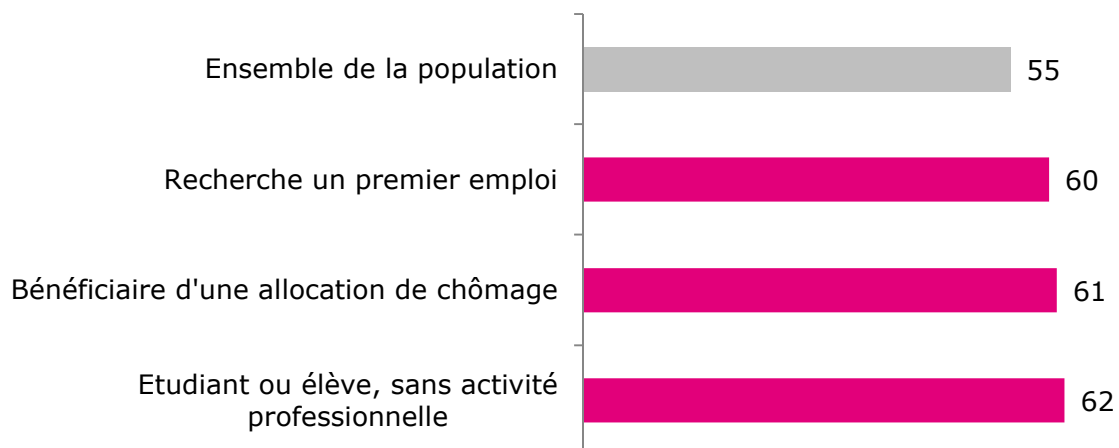
Selon le niveau de vie



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

En parallèle, 62% des étudiants ou élèves sans activité professionnelle, 61% des bénéficiaires d'une allocation de chômage et 60% des personnes à la recherche d'un premier emploi souhaitent des réformes modérées, probablement parce qu'ils s'inquiètent de la capacité de **financement du système de protection sociale** pour faire face aux effets de la crise économique comme par exemple la prise en charge d'un nombre accru de chômeurs ou la création d'emplois pour les jeunes générations.

Graphique 11 – Proportion de personnes qui pensent qu'il faut progressivement réformer le système de protection sociale ? (en %)

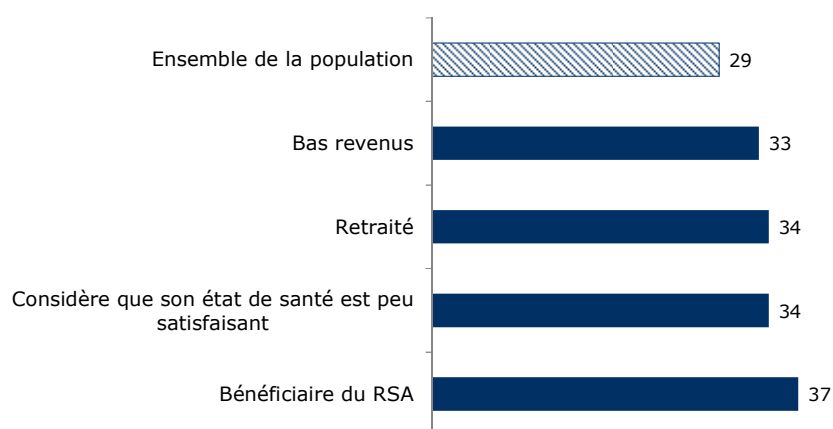


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Les conservateurs (29%) : des publics plus fragiles, plus souvent bénéficiaires des aides sociales

Les **bas revenus** (33%), les **retraités** (34%), les personnes au foyer (33%) et les non-diplômés sont surreprésentés parmi ceux qui préconisent une préservation du *statu quo*. Les personnes déclarant être en **mauvaise santé** (34%) et celles qui comptent sur les médecins pour s'occuper du maintien en bonne santé (33%) partagent également plus souvent cet avis. 37% des bénéficiaires du RSA et 33% des personnes percevant une pension de retraite plaident pour une conservation de l'état actuel de la protection sociale.

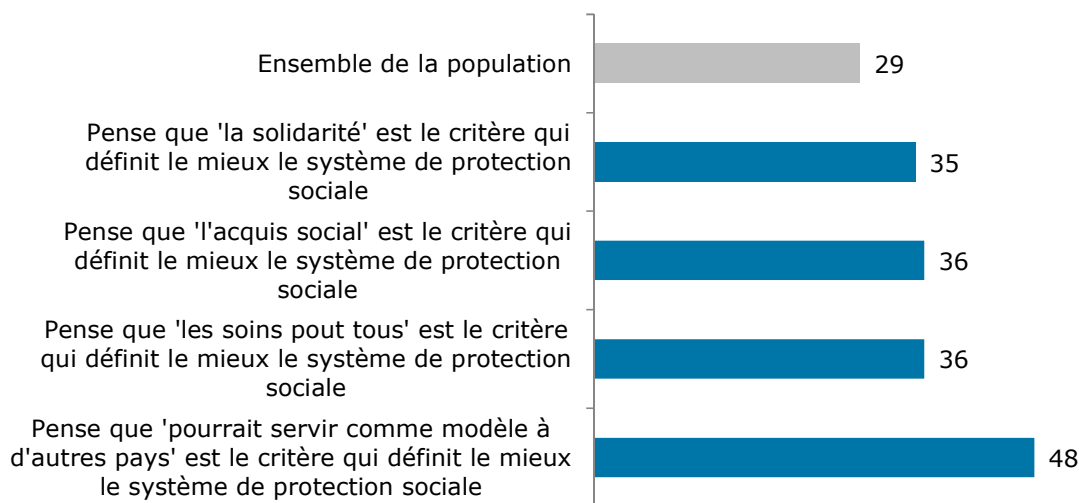
Graphique 12 – Les bénéficiaires des prestations sociales préconisent plus souvent la conservation du statu quo (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », juin 2015.

Les personnes souhaitant davantage le maintien du système de protection sociale en l'état en ont, par ailleurs, plutôt une **bonne image** : 48% de ceux qui estiment que le régime français pourrait servir à d'autres pays de modèle, 36% de ceux qui pensent que les mots « acquis social » et « soins pour tous » décrivent le mieux la protection sociale et 35% de ceux qui estiment que ce système se distingue avant tout par son caractère « solidaire » soutiennent l'idée d'un maintien en l'état.

Graphique 13 – Les personnes ayant une bonne image du système de protection sociale préconisent plus souvent la conservation du statu quo (en %)



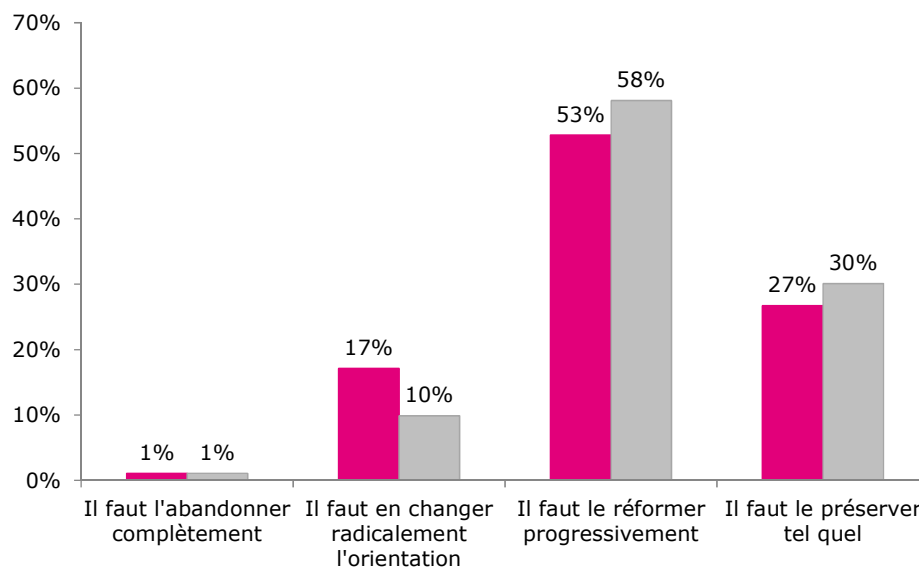
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », juin 2015.

Les radicaux (14%) : les Français avec un fort sentiment d'exclusion sociale et politique

Les **ouvriers** (18%), les **indépendants** (33%) et les habitants de **communes rurales** (18%) préconisent davantage une rupture radicale avec le régime existant. Les Français en faveur d'un changement radical du système de protection sociale ont aussi plus souvent (cf. Tableau 1) un **regard plus sombre** sur la situation économique présente et future de la société toute entière

- l'impression de **devoir se serrer la ceinture** régulièrement, et d'une dégradation de leurs conditions de vie personnelles
- une opinion particulièrement **critique à l'égard de l'Etat-providence** et les politiques sociales et une **forte méfiance** au quotidien à l'égard d'autrui.
- Les personnes qui se sentent **oubliées du système** et déclarent rencontrer des difficultés que les pouvoirs publics et les médias « ne voient pas vraiment » sont les plus enclines à appeler de leurs vœux un changement radical du modèle de protection sociale

Graphique 14 – Les personnes se sentant « invisibles » des pouvoirs publics ou des médias sont plus nombreuses à souhaiter un changement radical du système de protection sociale (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations », juin 2015, avec l'aimable autorisation de l'Observatoire National de la Pauvreté ayant inséré des questions sur le thème de l'invisibilité sociale dans l'enquête de janvier 2015

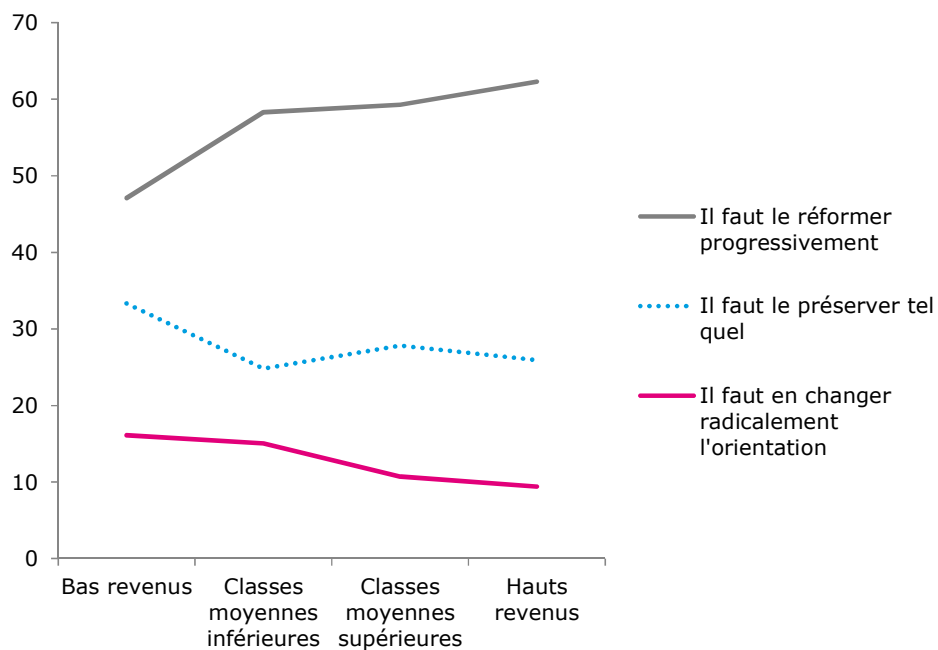
Tableau 1 – Profil des personnes estimant que le système de protection sociale doit être réformé radicalement selon des variables d’opinion et sociodémographiques

	Part parmi les personnes estimant que le système de protection sociale doit être changé radicalement	Part dans la population générale
40-59 ans	45%	35%
Titulaire d'un BEPC	45%	37%
Habitant d'une commune rurale	30%	23%
Agriculteur, profession libérale	14%	6%
Revenus/ cadre de vie/ pouvoir d'achat/ niveau de vie		
Doit s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires	79%	71%
Pense que le niveau de vie de l'ensemble de la population s'est beaucoup dégradé au cours des cinq dernières années	51%	37%
Pense que ses conditions de vie vont se détériorer beaucoup à l'avenir	26%	14%
Regards sur l'Etat-providence, les politiques sociales et la protection sociale		
Estime que la société a besoin de changements	96%	80%
Préconise de changements radicaux pour transformer la société	72%	32%
Cite l'assistanat en première réponse comme mot décrivant le mieux le système de protection sociale	20%	9%
Cite la lourdeur et la lenteur bureaucratique en première réponse comme mots décrivant le mieux le système de protection sociale	17%	11%
Cite des dépenses trop importantes en première réponse comme mots décrivant le mieux le système de protection sociale	12%	8%
Estime que les pouvoirs publics font trop pour les plus démunis	16%	9%
Vie sociale/ vivre ensemble		
N'a pas du tout confiance dans les sites internet d'achats en ligne	32%	25%
N'a plutôt pas confiance dans les organismes de protection sociale (CAF, Assurance maladie, etc.)	25%	16%
N'a pas du tout confiance dans les avis et commentaires émis sur Internet	23%	18%
Ne se sent "jamais" ou seulement "occasionnellement" heureux	30%	18%
N'a pas du tout confiance dans les entreprises privées	15%	8%
N'a pas du tout confiance dans les associations	12%	6%
Cite l'immigration comme le sujet qui le préoccupe le plus	10%	4%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.
Lecture : 45% des personnes qui estiment que le changement doit être radical ont entre 40 et 59 ans, elles représentent 35% en moyenne

Pour synthétiser, on pourrait dire que les groupes les plus aisés optent principalement pour des réformes progressives, tandis que les **catégories modestes sont partagées** entre le souhait d'un statu quo, et le désir d'un changement radical.

Graphique 15 – Opinions par rapport au système de protection sociale selon la catégorie sociale (en %)



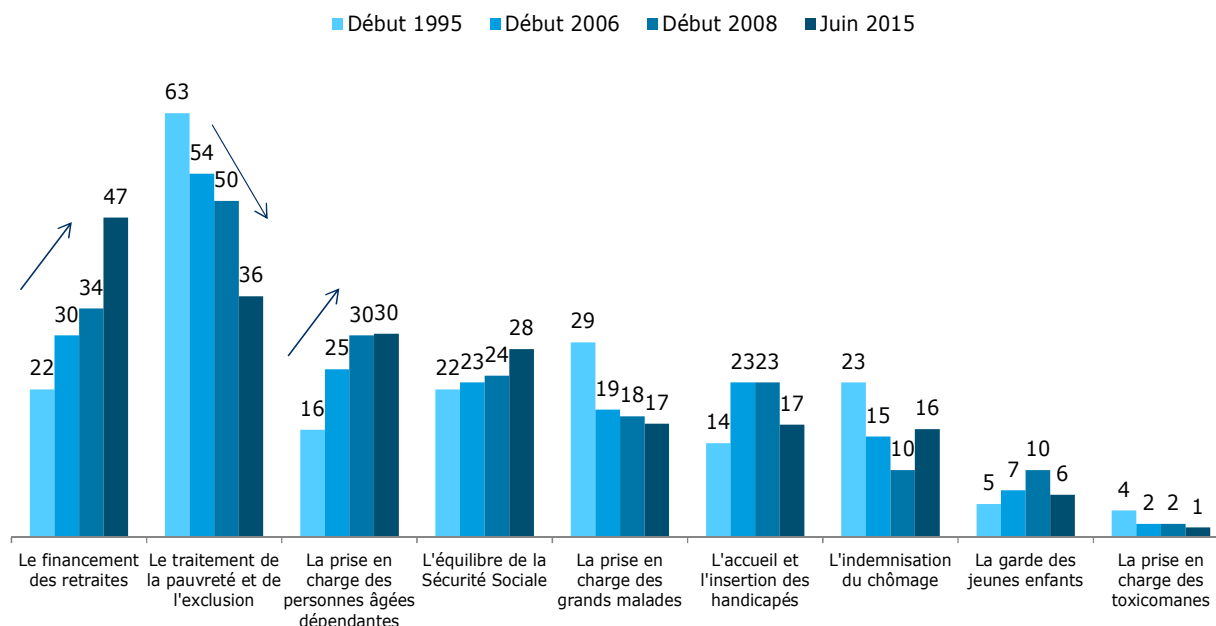
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

II. Des préoccupations montantes pour l'avenir de la protection sociale

1. Le financement des retraites préoccupe beaucoup plus aujourd'hui qu'hier

Interrogés sur les principaux problèmes auxquels la protection sociale doit faire face, les Français placent **en tête de leurs préoccupations le financement des retraites** (47% citent cet item en première ou deuxième préoccupation principale), loin devant le traitement de la pauvreté et de l'exclusion (36%), la prise en charge des personnes âgées et dépendantes (30%) et l'équilibre de la sécurité sociale (28%). Les autres items proposés préoccupent une part bien moindre de nos concitoyens : environ un sur six cite la prise en charge des grands malades, l'accueil et l'insertion des handicapés ou l'indemnisation du chômage, ou la garde des jeunes enfants.

Graphique 16 – Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Evolutions (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

En l'espace de vingt ans, les proportions de personnes se préoccupant du financement des **retraites** et celles inquiètes pour la prise en charge des personnes âgées **dépendantes** sont **passées du simple au double**. Avec l'allongement de l'espérance

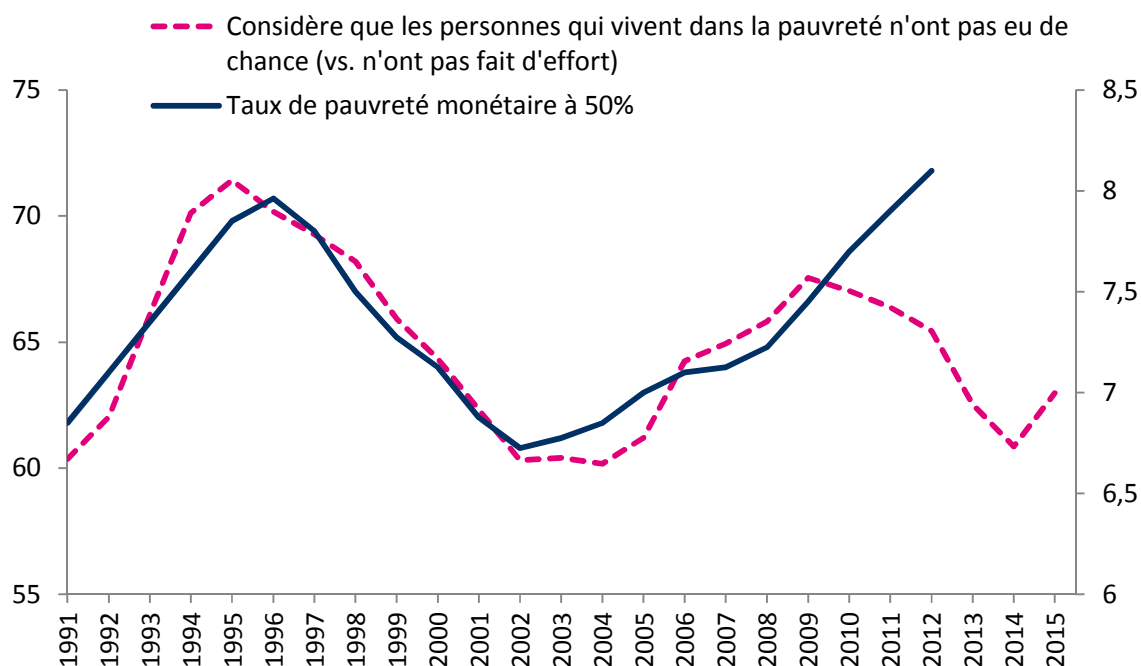
de vie, la revalorisation des pensions de retraites et le départ récent de nombreux baby-boomers à la retraite, les dépenses vieillesse ont plus que doublé en 20 ans, passant de 132 milliards d'euros en 1995 à 307,5 milliards d'euros en 2013¹⁷. Ainsi le poste « vieillesse » constitue-t-il de loin la première dépense, totalisant à lui seul 24% des dépenses publiques et 46% du total des prestations sociales. Les préoccupations pour le financement des retraites semblent donc ainsi suivre peu ou prou la courbe de l'augmentation des dépenses. Dans le même intervalle de temps, **« le traitement de la pauvreté et de l'exclusion » préoccupe beaucoup moins aujourd'hui (36%) qu'il y a 20 ans (63%)**. En 1995, cette question constituait la première source d'inquiétude des Français, loin devant toutes les autres.

Comment expliquer ce mouvement de bascule ? Plusieurs piste d'explications semblent se conjuguer.

Première piste d'explication, ce constat s'inscrit dans un contexte plus global de **« fatigue de la compassion »** des Français envers les plus démunis. Malgré la crise économique et l'augmentation du taux de pauvreté, et alors que par le passé les Français affichaient une compassion plus prononcée envers les personnes qui vivent dans la pauvreté en période de crise, depuis 2008, la part de Français qui pensent que la pauvreté est le résultat d'un manque de chance (plutôt que d'un manque d'effort pour s'en sortir) a nettement décru.

¹⁷ Source : Insee comptabilité nationale

Graphique 17 – Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ? (en %)



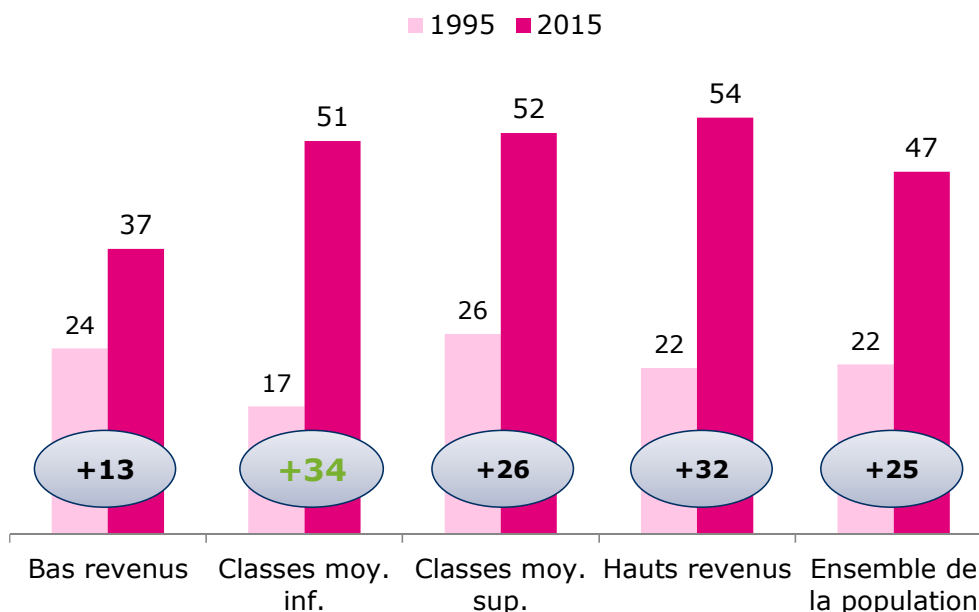
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Note : le taux de pauvreté monétaire à 50% indique la proportion de personnes qui disposent de moins de 50% du niveau de revenus médian pour vivre.

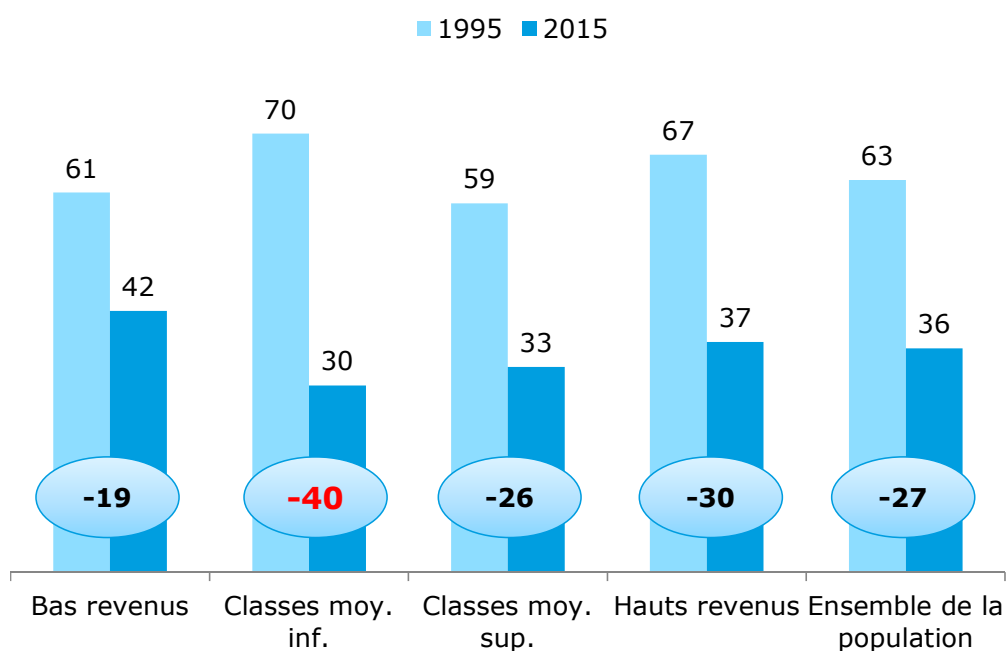
Deuxième constat, la **bascule** des préoccupations des Français – inquiets avant tout pour le traitement de la pauvreté et de l'exclusion il y a 20 ans et pour le financement des retraites aujourd'hui – **est particulièrement forte chez les classes moyennes inférieures**. Par rapport à toutes les autres catégories de revenus, c'est chez les personnes dont le niveau de vie se situe juste entre le revenu médian et le seuil de pauvreté, que les évolutions sont les plus marquées : + 34 points en vingt ans pour les préoccupations pour le financement des retraites, et, en symétrique, - 40 points concernant le traitement de la pauvreté et de l'exclusion.

Graphique 18 – Evolution de la proportion de personnes se préoccupant... (en fonction du niveau de revenus des ménages, en %)

du financement des retraites



du traitement de la pauvreté et de l'exclusion



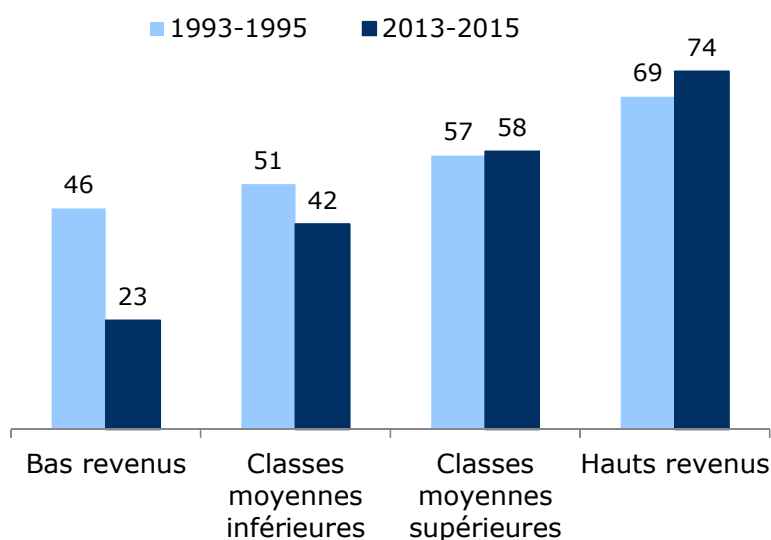
Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Les personnes qui appartiennent aux classes moyennes inférieures estiment plus souvent que les autres être les **perdantes du système de redistribution financier** (cf. page 69) : elles ont le sentiment d'être à la fois privées d'aides et d'allocations qui ne seraient versées qu'aux plus démunis, et dans le même temps sont de plus en plus critiques vis-

à-vis des impôts et taxes qu'elles supportent. Et de fait les classes moyennes inférieures sont relativement « oubliées » par rapport au soutien dont bénéficient leurs homologues dans d'autres pays¹⁸.

Leur impression d'être « prises à la gorge » se nourrit également des difficultés qu'elles rencontrent de plus en plus pour **accéder à la propriété**¹⁹. Alors que la population dans son ensemble est de plus en plus propriétaire de son logement, la très forte hausse des prix de l'immobilier ces quinze dernières années rend de plus en plus difficile l'accession à la propriété pour les bas revenus et les catégories moyennes qui voient leurs perspectives de devenir un jour propriétaires s'éloigner de plus en plus (diminution de la primo accession, nécessité de cumuler deux salaires pour acheter, allongement des durées d'emprunt, etc²⁰). Or le fait de devenir propriétaire de son logement est souvent envisagé comme un moyen de maintenir son niveau de vie au moment du passage à la retraite.

Graphique 19 – Evolution de la proportion de ménages propriétaires de leur logement selon le niveau de vie (y compris les accédants à la propriété, en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

¹⁸ Régis Bigot, Émilie Daudey, Jörg Muller, Guillaume Osier, « En France, les classes moyennes inférieures bénéficient moins de la redistribution que dans d'autres pays », *Consommation et modes de vie*, n°264, novembre 2013, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/264.pdf>. Les comparaisons internationales portent sur la différence entre les transferts issus des prestations et allocations et les prélèvements. Les calculs ne prennent donc pas en compte les transferts en nature (l'accès aux infrastructures, l'accès à l'éducation, les services publics etc.).

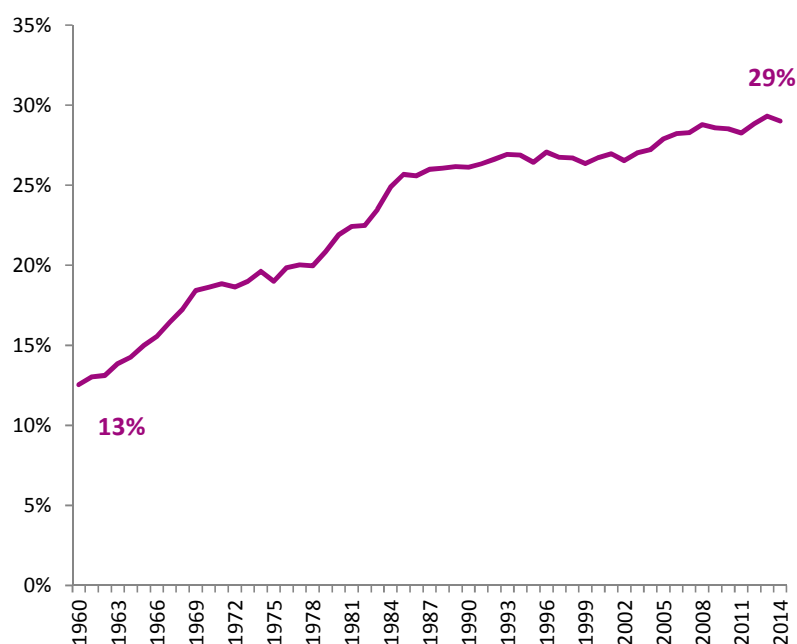
¹⁹ Régis Bigot, « Les classes moyennes sous pression », *Cahier de recherche du CREDOC* n°249, décembre 2008

²⁰ Mélanie Babès, Régis Bigot, Sandra Hoibian, « Les dommages collatéraux de la crise du logement sur les conditions de vie de la population », *Cahier de recherche du CREDOC* n°281, décembre 2011

Régis Bigot, Sandra Hoibian, « Les difficultés des Français face au logement », *Cahier de recherche du CREDOC* n°265, décembre 2009

Malgré la progression de leur revenu sur longue période, les classes moyennes sont également en prise avec des **difficultés financières grandissantes**, notamment en liaison avec l'augmentation des « dépenses contraintes » en grande partie liée à l'augmentation des prix de l'immobilier. Elles ont de plus en plus le sentiment d'avoir du mal à joindre les deux bouts, et à dégager des marges de manœuvre financières pour leurs autres dépenses.

Graphique 20 - Part des dépenses pré-engagées* dans le budget des ménages, en %



Source : INSEE, comptabilité nationale

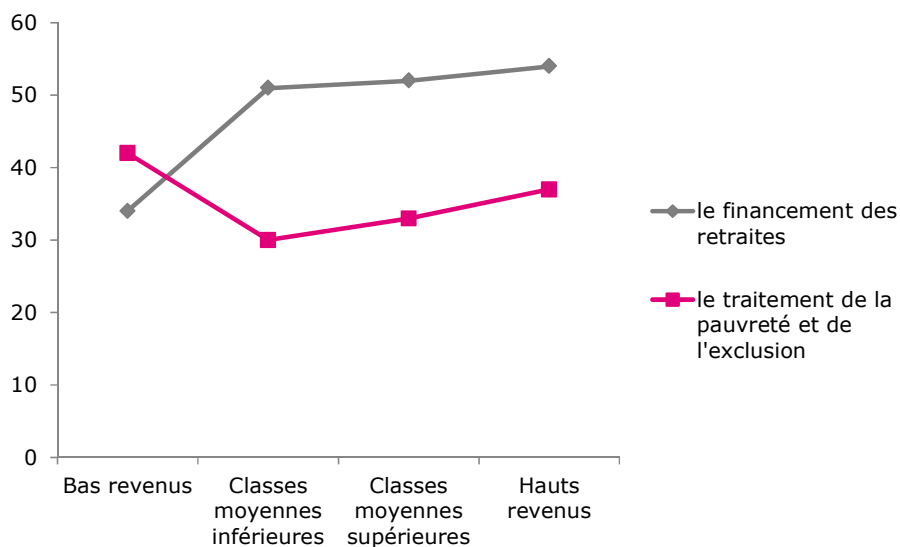
*Ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Elles sont définies comme suit : dépenses liées au logement (y compris, dans le cas de la comptabilité nationale, les loyers imputés), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité et aux autres combustibles utilisés dans les habitations ; services de télécommunications ; frais de cantine ; services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ; assurances (hors assurance-vie) ; services financiers (y compris, dans le cas de la comptabilité nationale, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés)

La bascule des préoccupations au cours du temps est donc particulièrement forte chez les classes moyennes inférieures.

Notons que les préoccupations vis-à-vis des retraites surpassent celles pour la pauvreté dans toutes les classes sociales aujourd'hui, à l'exception notable des bas revenus.

Graphique 21 – Proportion de personnes se préoccupant du financement des retraites / du traitement de la pauvreté et l'exclusion ...

(en fonction du niveau de revenus des ménages, en %)

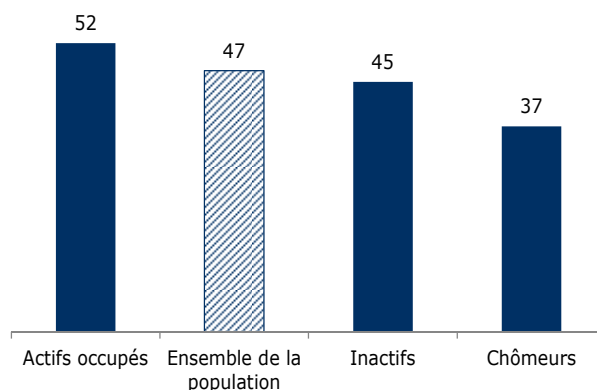


Les travaux de Robert Castel sur la question des préoccupations en matière de protection sociale et sur la demande de réformes font écho aux résultats de cette étude. L'auteur faisait en 2003 le constat que la crise économique mondiale a conduit à une « désaffiliation des individus » et une « décollectivisation » des systèmes de protection sociale en Europe, attisant ainsi les « **insécurités des lendemains** »²¹. Or, aujourd'hui, ces insécurités ne se réfèrent plus exclusivement aux périodes de chômage ou de maladie, mais aussi à la sécurité des retraites. Selon Castel, ces dernières constitueraient une source d'inquiétude importante et supplémentaire notamment pour la population active vieillissante, marquée par le changement démographique des baby-boomers et un niveau de revenu élevé²². De fait, 52% des **actifs occupés** s'inquiètent du financement des retraites, alors que cette crainte est beaucoup moins répandue chez les inactifs (45%), particulièrement les personnes au foyer (31%), ou chez les demandeurs d'emploi (37%).

²¹ Cf. CASTEL Robert, *L'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Paris, Le Seuil, 2003 ; en particulier p. 67 et suiv.

²² Cf. GAZIER Bernard, PALIER Bruno, PERIVIER Hélène, *Refonder le système de protection sociale. Pour une nouvelle génération de droits sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.

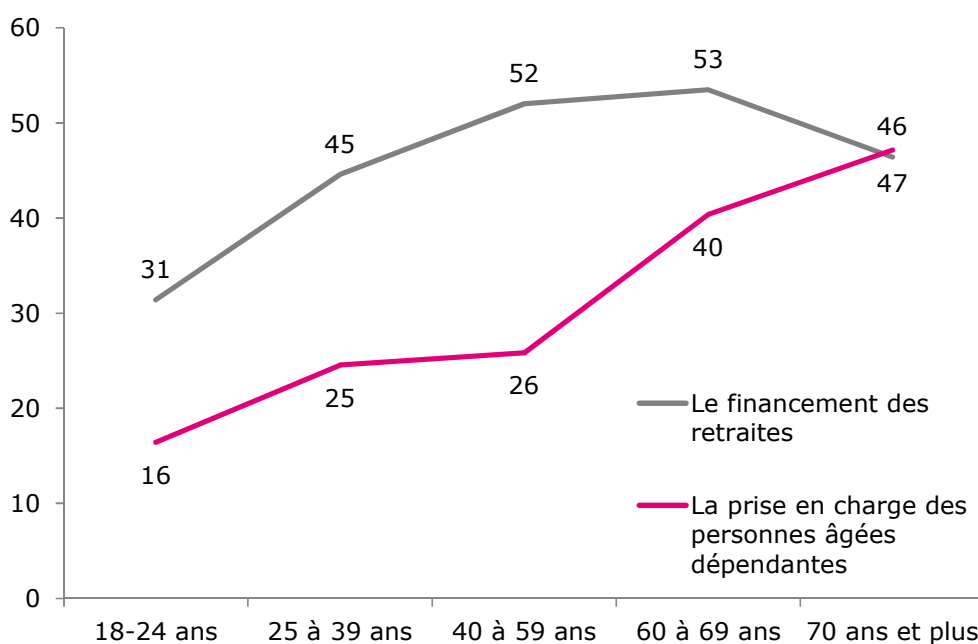
Graphique 22 – Proportion de personnes s’inquiétant du financement des retraites, selon la situation d’emploi
Cumul des deux réponses (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations », 2015

Troisième piste d’explication, le **vieillissement** de la population explique probablement les préoccupations grandissantes du corps social face aux dépenses vieillesse et retraites. En effet, plus on approche l’âge de la retraite, plus on s’inquiète de son financement (avec un taux culminant à 53% chez les sexagénaires). Après l’âge de 70 ans, la préoccupation pour le financement des retraites s’atténue (46%), probablement parce que les doyens de la société s’estiment moins concernés par une défaillance du système des retraites. Quant à la prise en charge des personnes âgées dépendante, la préoccupation croît de manière continue et forte avec l’avancée en âge.

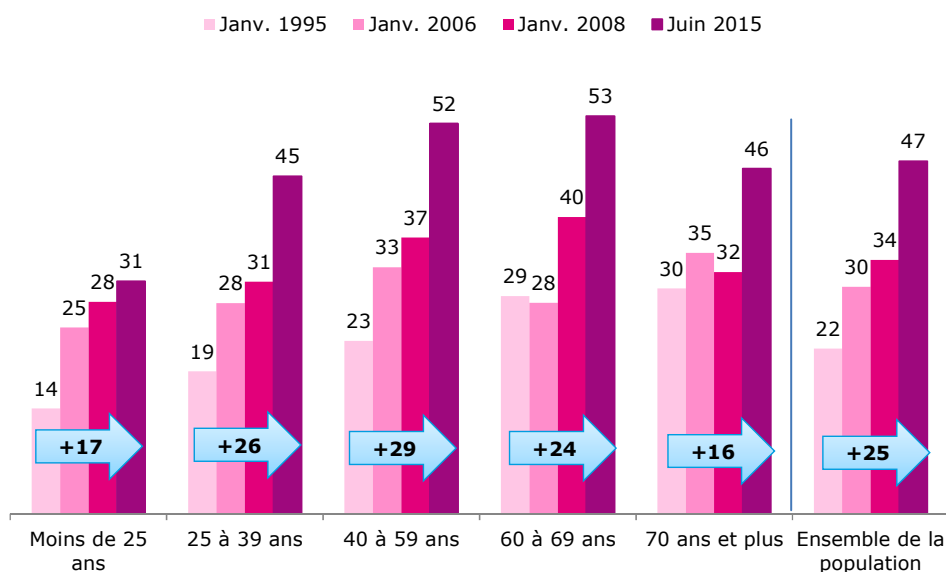
Graphique 23 – Proportion de personnes se préoccupant du financement des retraites et de la prise en charge des personnes âgées dépendantes en fonction de l’âge (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

De fait, sur les vingt dernières années, la crainte pour le financement des retraites a progressé dans toutes les classes d'âges, mais moins chez les 70 ans et plus. A l'autre bout de la pyramide des âges, les préoccupations affichées par les jeunes pour le financement des retraites ont, elles aussi, moins progressé qu'en moyenne.

Graphique 24 – Proportion de personnes s'inquiétant du financement des retraites
Cumul des deux réponses (en %)
Selon l'âge, évolutions 1995-2014



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Les jeunes se montrent en revanche plus sensibles aux questions de pauvreté, de chômage et de maladie que leurs aînés. 46% des moins de 25 ans citent le « traitement de la pauvreté et de l'exclusion sociale » comme une de leurs deux préoccupations principales en matière de protection sociale (contre 36% en moyenne). C'est ainsi **leur premier sujet de préoccupation en 2015**, loin devant les retraites (31%). 29% des jeunes évoquent ensuite la prise en charge des grands malades (17% en moyenne) et 24% se soucient particulièrement de la prise en charge en cas de perte d'emploi (16% en moyenne).

Les situations de **travail précaires** (CDD, intérim, contrats aidés, temps partiels) sont plus fréquentes, les carrières professionnelles sont de plus en plus hachées, les **contrats de travail atypiques** se démultiplient. Selon l'INSEE, plus de neuf embauches sur dix se font aujourd'hui sous la forme de CDD ou de contrats d'intérim. On observe sur les trente dernières années, un raccourcissement de la durée de certains emplois, notamment les missions d'intérim et les CDD. Claude Picart explique ainsi que le taux de rotation de la main-d'œuvre (nouvel indicateur qui mobilise à la fois les anciennetés dans l'emploi mais

aussi de manière plus nouvelle les entrées et sorties observées dans l'enquête emploi) a presque quintuplé sur 30 ans, passant de 38 % en 1982 à 177 % en 2011²³. « Ces contrats courts, qui sont donc de plus en plus courts, maintiennent les salariés concernés dans des situations récurrentes, en particulier dans les professions à « CDD d'usage » [...] tout ceci suggère que le fonctionnement du marché du travail se rapproche d'un modèle segmenté, où les emplois stables et les emplois instables forment deux mondes séparés, les emplois instables constituant une « trappe » pour ceux qui les occupent »²⁴. Pour le sociologue Louis Chauvel, les nouvelles générations de jeunes adultes souffrent tout à la fois de taux de chômage plus élevés, d'une baisse du revenu médian, d'un « déclassement scolaire »²⁵, d'un éloignement de la jeunesse salariée des centres villes et des quartiers valorisés, etc²⁶. Ceci explique certainement pour partie la plus forte préoccupation des jeunes pour la prise en charge des pauvres et des chômeurs.

Finalement, les Français se montrent davantage concernés par les problèmes qui les touchent directement ou qui risqueraient de les toucher dans un future proche (le chômage et la pauvreté chez les plus jeunes ; le financement des retraites chez leurs aînés). Les préoccupations apparaissent donc fortement guidées par une démarche individualiste, et peut-être une solidarité restreinte à une projection de soi-même ou de son potentiel devenir.

²³ NB. L'auteur explique que « Cela veut dire qu'en 2011, pour 100 salariés présents à un moment donné dans un établissement, il y a eu 177 actes d'embauche et de débauche (possiblement des mêmes salariés) dans un laps de temps d'un an. Il y en avait 38 en 1982. L'essentiel de cette progression spectaculaire tient donc aux roulements. Ceux-ci ne représentaient qu'un peu plus d'une rotation sur deux au début des années 1980 ; ils en représentent désormais près de neuf sur dix. »

²⁴ PICART Claude, Une rotation de la main-d'œuvre presque quintuplée en 30 ans : plus qu'un essor des formes particulières d'emploi, un profond changement de leur usage, Dossier Insee, 2013, http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/EMPSAL14b_D1_rotation.pdf

LINDBECK Assar, SNOWER Dennis J., The Insider-Outsider Theory of Employment and Unemployment, 1989, Cambridge

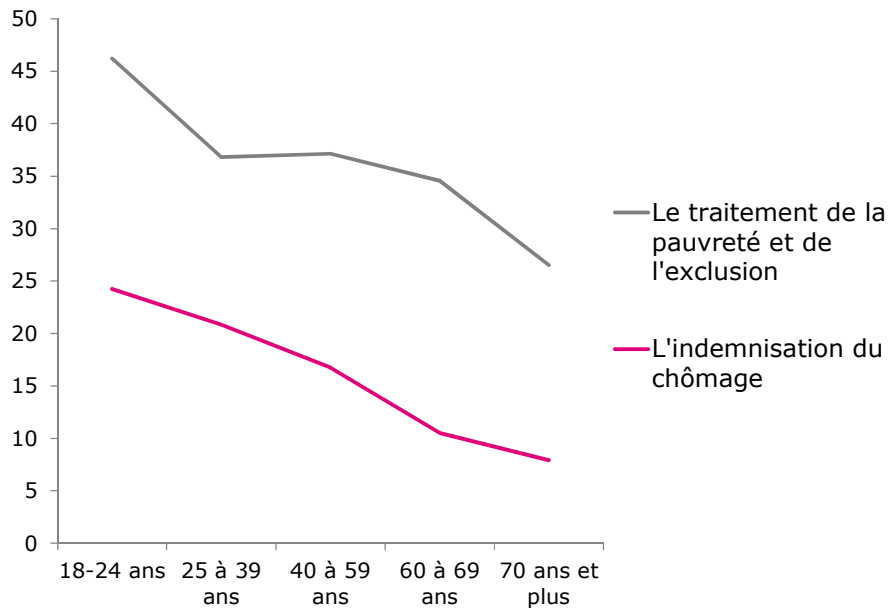
²⁵ Le déclassement scolaire décrit la situation de tout individu dont le niveau de formation initiale dépasse celui normalement requis pour l'emploi occupé. Emmanuelle Nauze-Fichet et Magda Tomasini, « Diplôme et insertions sur le marché du travail. Approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement » in *Économie et Statistique*, n°354, INSEE, novembre 2002.

²⁶ Louis Chauvel, « Comment définir les victimes du changement social cohortal », *Regards croisés sur l'économie* n°7, 2010

Claude MINNI, Patrick POMMIER, « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2012 », *Dares analyses* n°073, novembre 2013

Graphique 25 – Proportion de personnes s’inquiétant du traitement de la pauvreté et de l’exclusion et de l’indemnisation chômage

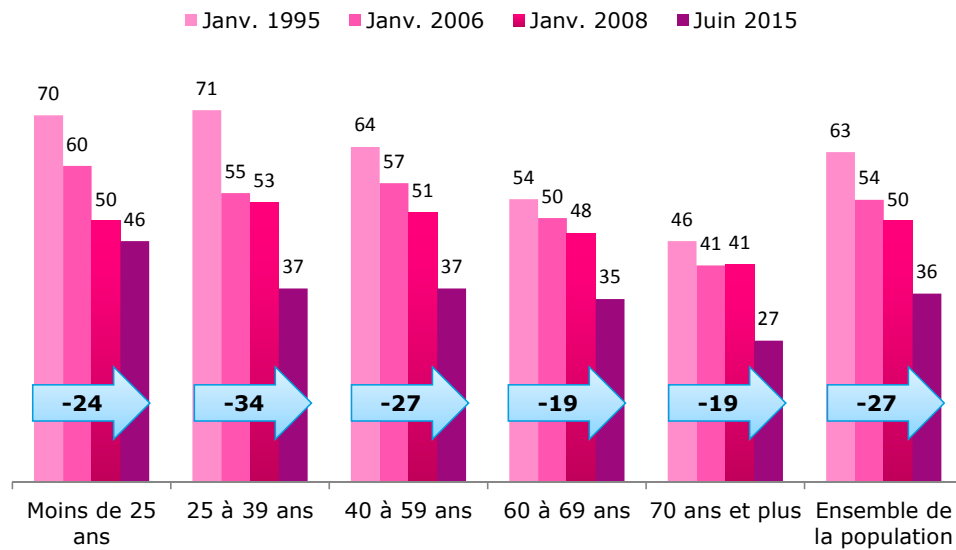
Cumul des deux réponses (en %)
Selon l’âge, évolutions 1995-2014



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Si aujourd’hui la solidarité des jeunes envers les pauvres et les défavorisés est palpable, notamment en comparaison avec les seniors, il convient de constater que, sur le long terme, elle a toutefois diminué au cours des vingt dernières années. En 1995, 70% des moins de 25 ans citaient le traitement de la pauvreté et de l’exclusion comme l’une des deux principales préoccupations en matière de protection sociale (-24 points aujourd’hui). Ce recul est encore plus important chez les jeunes d’âge actif (25-39 ans, -34 points). A l’opposé, on enregistre des baisses moins soutenues pour les seniors (-19 points respectivement pour les sexagénaires et les 70 ans et plus). Autrement dit, **sur le long terme, le clivage générationnel a tendance à diminuer.**

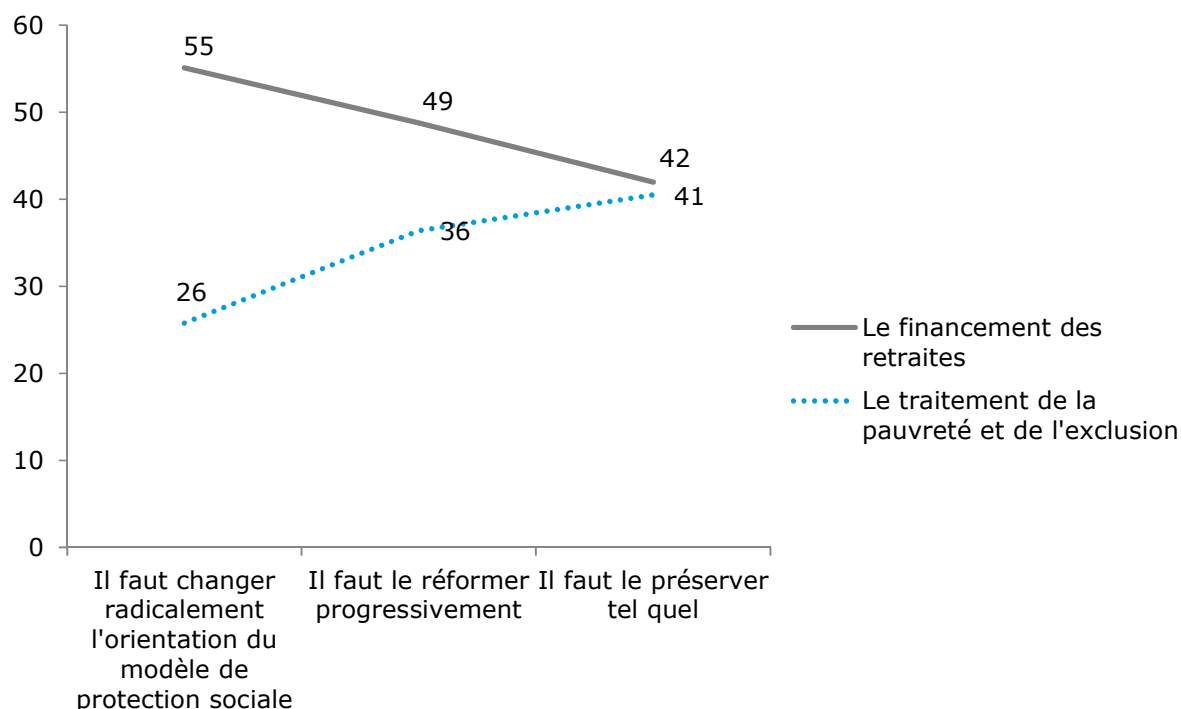
Graphique 26 – Proportion de personnes s’inquiétant du traitement de la pauvreté et de l’exclusion (en %)
Selon l’âge – Cumul des deux réponses



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Au total, **le désir de réformes du modèle de protection sociale, voire de « changement radical » de celui-ci se nourrit beaucoup des inquiétudes par rapport au financement des retraites**, tandis que la préférence pour un *statu quo* repose sur de fortes préoccupations par rapport à la pauvreté et à l’exclusion. Les autres préoccupations étant évoquées de manière similaire.

Graphique 27 – Proportion de personnes s’inquiétant du traitement de la pauvreté et de l’exclusion et du financement des retraites selon leur opinion sur le modèle social (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

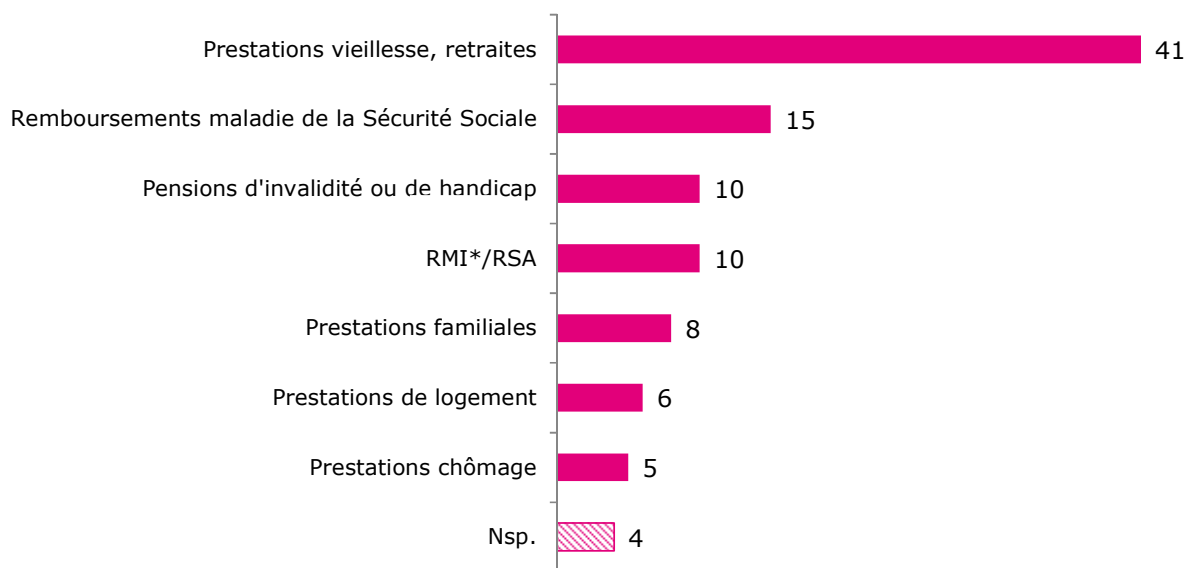
Lecture : 55% des personnes qui pensent qu'il faut changer radicalement l'orientation du modèle s'inquiètent du financement des retraites

2. En 2015, 41% des Français estiment que les prestations vieillesse devraient être augmentées en priorité

A choisir entre plusieurs prestations à augmenter ou à diminuer, nos concitoyens plébiscitent **une augmentation des « prestations vieillesse et des retraites » (41%)**, loin devant toutes les autres options qui leur étaient proposées. Les Français ne sont donc pas seulement préoccupés pour l'avenir des retraites, ils semblent inquiets pour le montant des pensions.

15% souhaitent un meilleur remboursement maladie de la Sécurité sociale et 10% augmenteraient les pensions d'invalidité ou de handicap ou revaloriseraient le RSA. Les prestations familiales, les prestations logement et les prestations chômage sont, pour leur part, citées par moins d'un Français sur dix.

Graphique 28 - Si, parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité ? (en %)

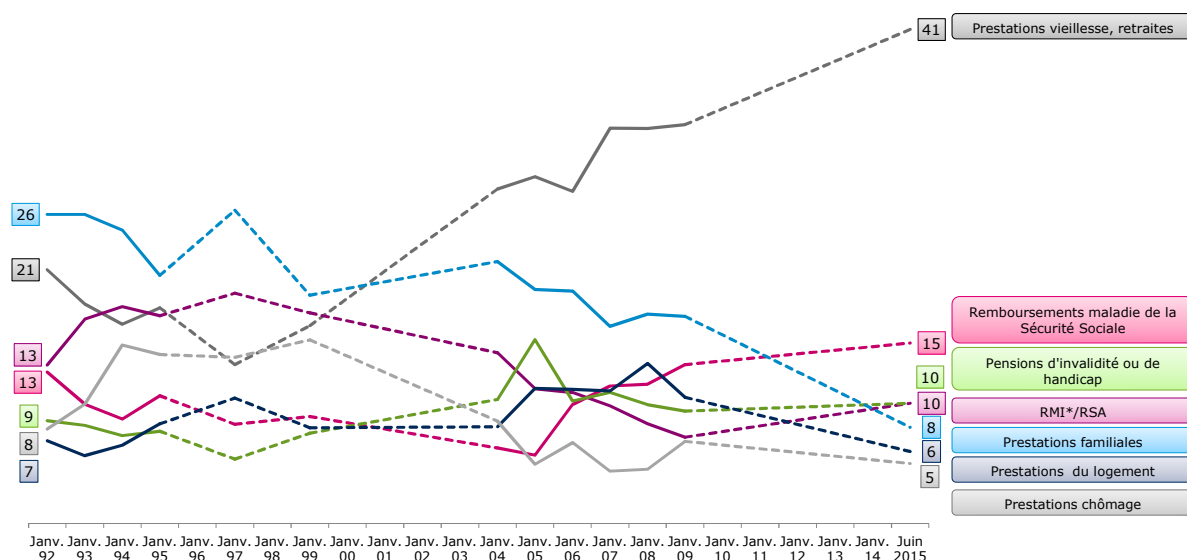


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2015.

Les évolutions sur le long terme sont révélatrices de l'importance de la place que prennent aujourd'hui les prestations vieillesse et les retraites dans l'esprit des Français par rapport à il y a 20 ans.

En 1992, les prestations familiales rencontraient la faveur du plus grand nombre de Français (26%), et seulement un sur cinq privilégiait en priorité une augmentation des prestations vieillesse (cf. Graphique 29). Comparées aux autres, le souhait d'une augmentation des prestations vieillesse et de retraite est le seul à avoir notablement progressé.

Graphique 29 – Si, parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité ?
Evolutions 1992-2015 (en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et aspirations ».

Le choix d'une partie croissante de Français en faveur d'une augmentation des prestations vieillesse (plutôt que des autres prestations) est révélateur de leur fort attachement à la branche vieillesse de la sécurité sociale, qui s'exprime d'ailleurs à l'occasion de chaque projet de réforme des retraites (débats politiques, tensions sociales). Mais cela s'inscrit aussi dans un contexte global de **pessimisme des Français sur le niveau de vie des retraités** :

- aujourd'hui, plus de la moitié de nos concitoyens a le sentiment que le niveau de vie moyen des retraités est inférieur à celui de la moyenne nationale. Selon le baromètre DREES 2014, 55% des Français estiment « moins bon » le niveau de vie des retraités comparé à celui de la moyenne nationale. En 2002, cette proportion était de 31%.²⁷
- les Français se montrent également assez pessimistes lorsqu'ils projettent leur propre niveau de vie en tant que retraités : 68% estiment que leur niveau de vie diminuera au moment de la retraite. Par rapport à 2004, cette proportion a progressé de 8 points²⁸.

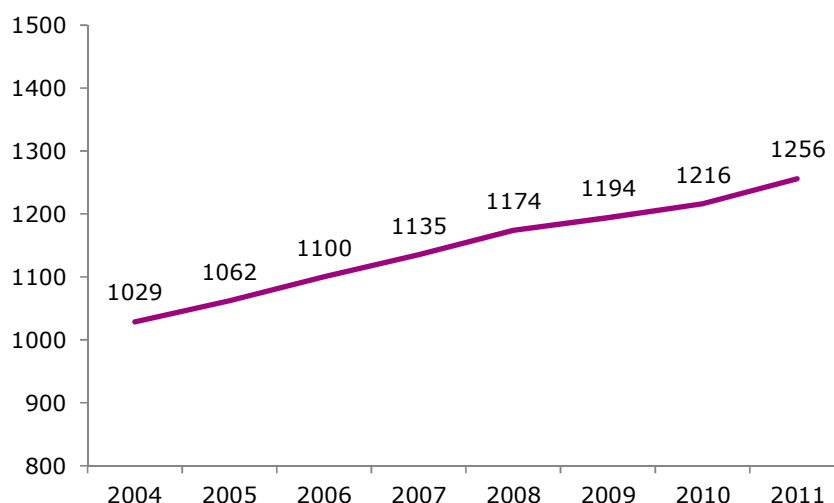
Dans l'ensemble, nos concitoyens semblent donc de plus en plus **convaincus que les conditions de vie des retraités se dégradent**, voire que les seniors sont de plus en plus nombreux à glisser vers la pauvreté. Pourtant, le montant mensuel des retraites a

²⁷ Baromètre de la DREES sur la protection sociale 2014, en particulier p. 29 et suiv.

²⁸ Ibid.

augmenté progressivement et continuellement au cours de la dernière décennie : en euros courants, les retraités touchent en 2011 plus de 200 € de plus qu'en 2004 (soit environ 180 euros en tenant compte de l'inflation). Aujourd'hui, le taux de pauvreté enregistré chez les retraités n'a jamais été aussi bas²⁹. Passant chez les 65 ans et plus de 35% en 1970 à 10% en 2010³⁰ sous l'effet de l'amélioration des carrières professionnelles entraînant une revalorisation des pensions.

Graphique 30 – Montant mensuel moyen brut par retraité, tous régimes (en euros courant)



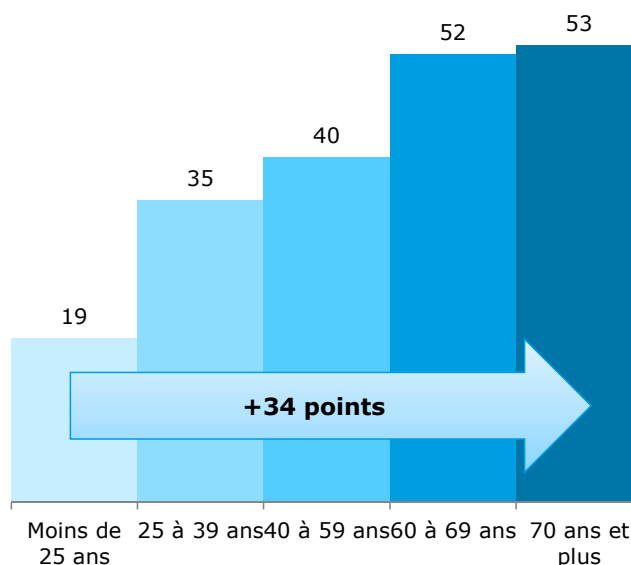
Sources : Enquêtes annuelles auprès des caisses de retraite, EIR 2004 et 2008, modèle ANCETRE, DREES.

Le désir d'augmenter les retraites et les prestations vieillesse est le plus fort parmi les non-diplômés (55%), les indépendants (55%), les professions intermédiaires (46%) et les retraités (53%). L'âge s'avère également déterminant : plus on est âgé, plus on préconise une augmentation des prestations vieillesse (52% des sexagénaires, 53% des 70 ans et plus, contre 19% des moins de 25 ans).

²⁹ Jean-Michel Hourriez et al., « La pauvreté monétaire des ménages de 1970 à 1997 – Plus de ménages pauvres parmi les salariés, moins chez les retraités », *Insee première* n° 761, mars 2001.

³⁰ Rapports de la Commission des comptes de la sécurité sociale, « Le niveau de vie des retraités », juin 2010 ; http://www.securite-sociale.fr/IMG/pdf/ccss201006_fic-12-1.pdf

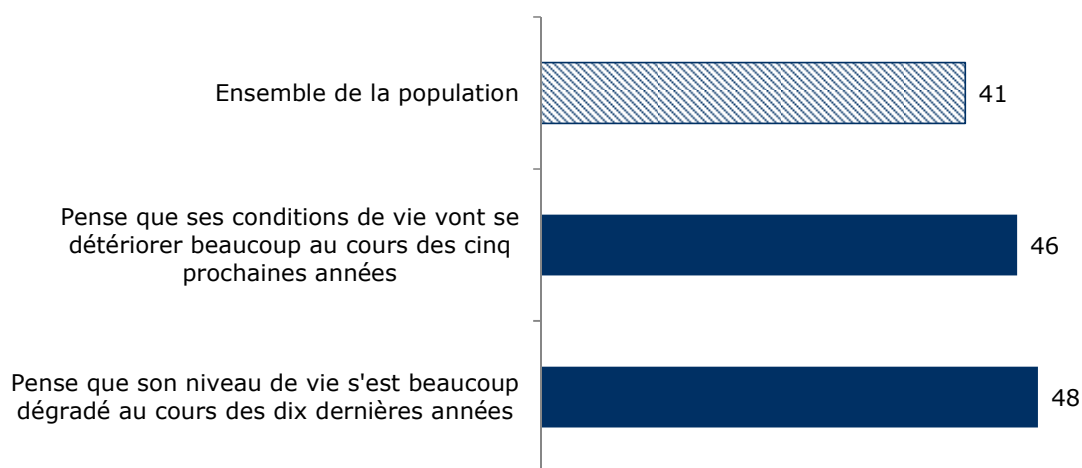
Graphique 31 – Le désir d’augmenter les retraites et les prestations vieillesse augmente avec l’âge (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Il en va de même pour ceux qui se montrent les plus **pessimistes sur l'évolution de leur propre niveau de vie**, qu'ils disent avoir subi une détérioration notable de ce point de vue au cours des dix dernières années (48%) ou qu'ils s'attendent à une telle dégradation au cours des cinq prochaines années (46%).

Graphique 32 – Les personnes pessimistes sur l'évolution de leur niveau de vie souhaitent plus souvent une augmentation des retraites et des prestations vieillesse (en %)



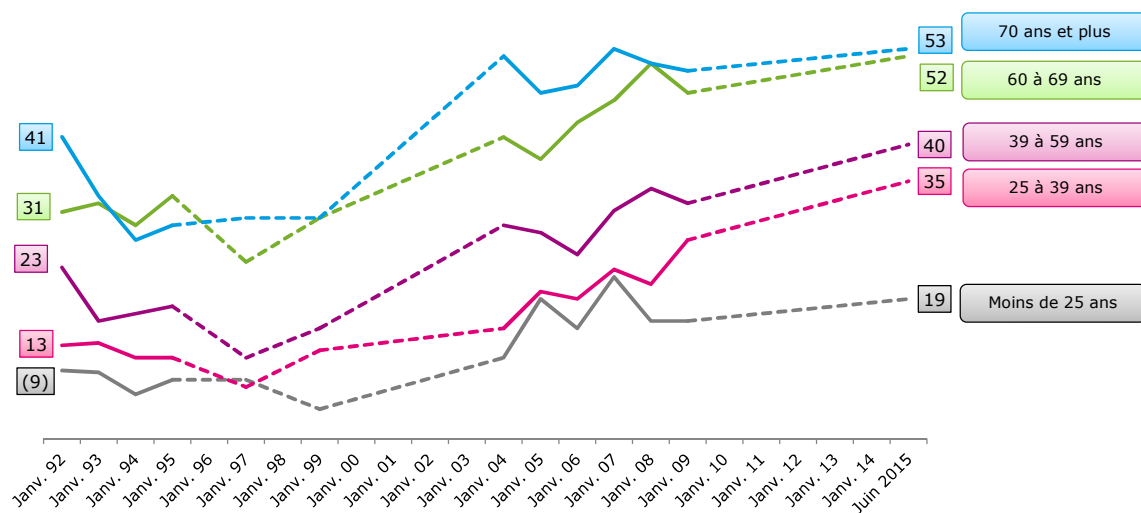
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Sur le long terme, le désir d’augmenter les retraites et les prestations vieillesse progresse dans l’ensemble des tranches d’âges. Les augmentations sont particulièrement marquées chez les âges intermédiaires (25 à 69 ans) (+21 points chez les

sexagénaires par rapport à 1992, +22 points chez les 25-39 ans). Ainsi, s'exprime en filigrane la crainte des personnes **d'âge actif et des jeunes seniors** de voir le montant de leur retraites menacé.

Graphique 33 – Si, parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité ?

Evolutions 1992-2015, selon l'âge (en %)
Réponse : « les retraites et prestations de vieillesse »

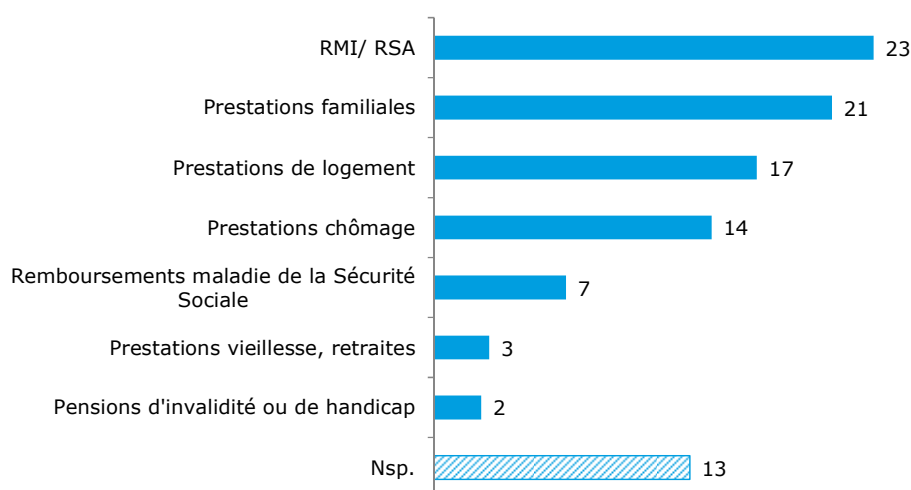


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

3. S'il le fallait, plus d'un Français sur cinq estime qu'il faudrait diminuer d'abord le montant du RSA et les prestations familiales

A choisir, s'il fallait réduire les dépenses de prestations sociales, **23% de nos concitoyens diminueraient le RSA, 21% abaisseraient les prestations familiales, 17% les prestations logement** et 14% les allocations chômage. Moins d'un Français sur dix préconise une réduction des remboursements maladie de la Sécurité sociale (7%), des prestations vieillesse (3%) ou encore des pensions d'invalidité (2%). Et ils sont 13% à ne pas se prononcer sur ce sujet, probablement parce qu'ils ne souhaitent la diminution d'aucune de ces prestations.

Graphique 34 - Si, parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle diminueriez-vous en priorité ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

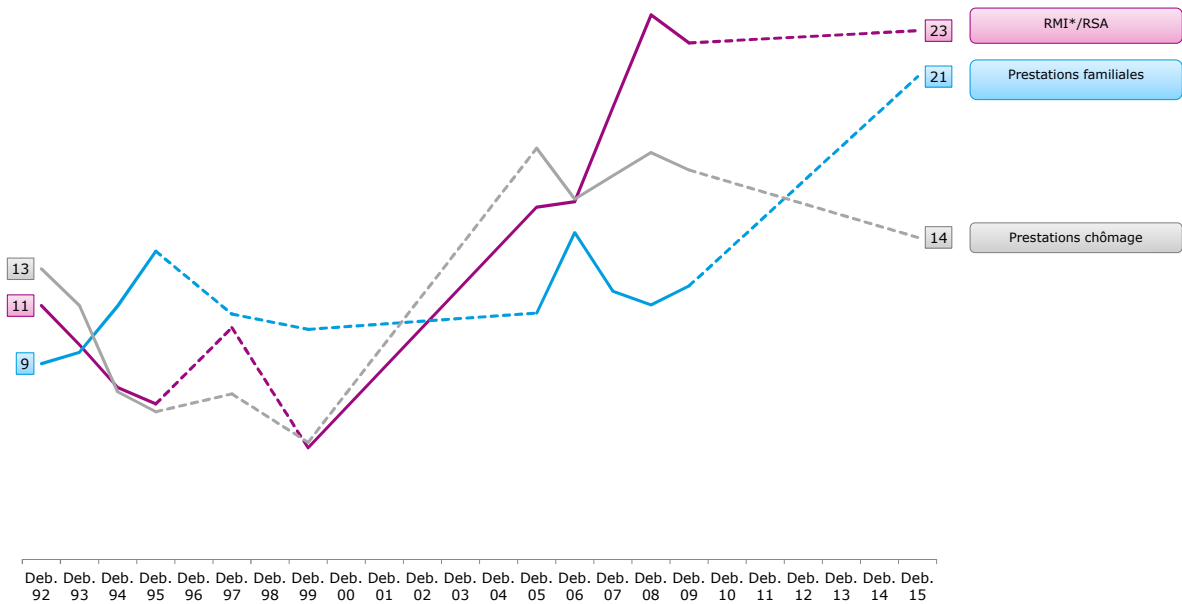
Dans un contexte de déficit de la sécurité sociale³¹, les Français semblent plutôt disposés à concéder des contreparties en diminuant certaines prestations, notamment le RSA, au profit d'une sécurisation du financement des retraites. Ce sont en effet les Français qui privilégieraient une augmentation des prestations retraites et vieillesse, qui préconisent le plus souvent une diminution du RSA (28% contre 19% chez les autres).

Sur le long terme, la part de Français qui choisiraient plutôt de diminuer le RSA ou les prestations familiales a nettement augmenté depuis la fin des années 1990 : + 12 points entre 1992 et 2015 pour les deux prestations.

³¹ Cour des comptes, Rapport sur la sécurité sociale, 16 septembre 2015, <https://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/La-securite-sociale2#a>

Graphique 35 – Si, parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle diminueriez-vous en priorité ?
Evolutions 1992-2015 (en %)

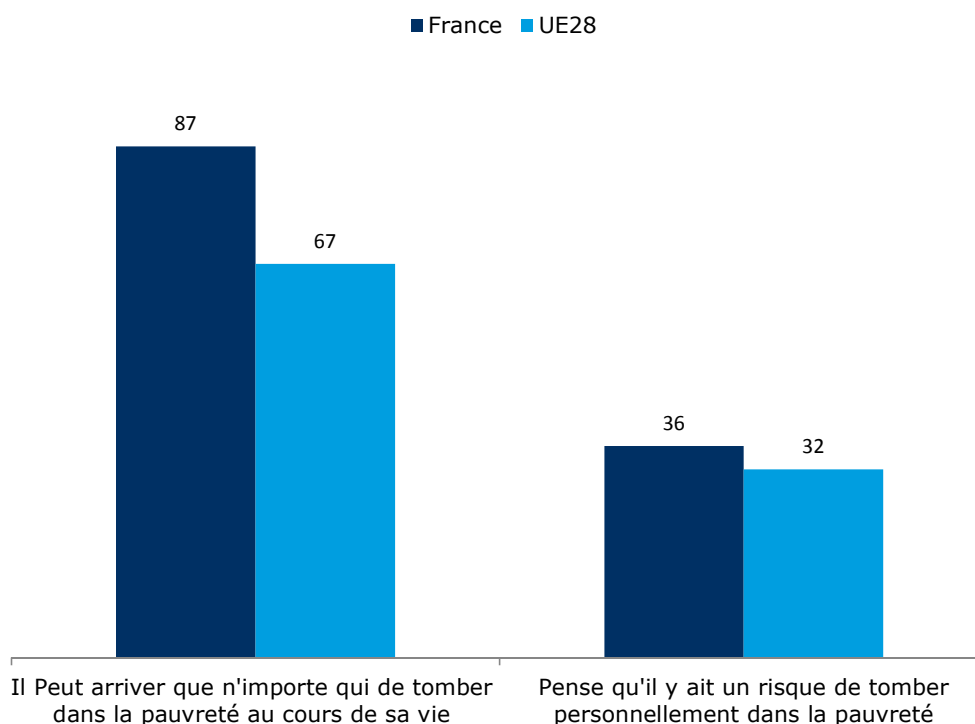
3 prestations que la population accepte de plus en plus de diminuer



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations »

Ceci peut sembler paradoxal alors que **les Français sont très nombreux à éprouver un sentiment d'insécurité sociale** et une crainte de déclassement. 36% de nos concitoyens considèrent, aujourd'hui, qu'il y a un risque qu'ils tombent eux-mêmes dans la pauvreté (+4 points par rapport à l'UE28), et 87% estiment que n'importe qui peut tomber dans la pauvreté au cours de sa vie (soit 20 points de plus que la moyenne européenne).

Graphique 36 – Les Français s’inquiètent davantage de la précarité sociale que la moyenne européenne (en %)



Source : Eurobaromètre Standard 81, Conditions de vie dans l'UE, Printemps 2014, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/eb/eb81/eb81_vie_fr.pdf

Le fait qu'aujourd'hui plus qu'hier les Français préféreraient une diminution du RSA plutôt que de toute autre prestation s'inscrit dans un contexte général de **remise en cause de l'efficacité de ce minimum social**, et plus généralement des prestations sociales à l'égard des plus démunis, comme nous l'avons vu plus haut. La part des Français qui estiment que, loin d'être un coup de pouce nécessaire pour s'en sortir, le RSA risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail, a en effet progressivement augmenté depuis sa création : 36% en 2009 contre 49% en 2015, soit 13 points de plus.

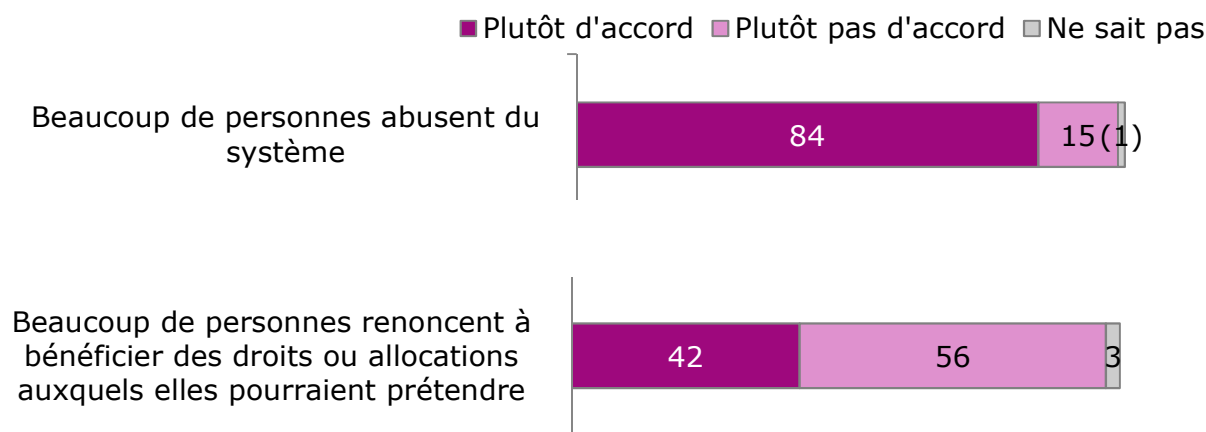
Les allocations familiales sont, elles aussi, plus souvent citées parmi les prestations qu'il faudrait diminuer en priorité. Rappelons que, des années 1980 jusqu'au déclenchement de la crise économique en 2008, en moyenne chaque année, entre 60% et 70% des Français estimaient que les allocations familiales n'étaient pas suffisantes. Depuis 2012, l'opinion s'est retournée, et les Français sont aujourd'hui plus nombreux à considérer que les allocations familiales sont suffisantes (40% en 2015) plutôt

qu'insuffisantes (54% en 2015)³². La politique familiale semble perçue, du point de vue de nos concitoyens, comme arrivée à un point d'équilibre.

L'acceptation de la diminution de ces deux prestations doit être également reliée à de fortes critiques portant sur les **fraudes** : 84% des Français sont ainsi d'accord avec l'idée que « beaucoup de personnes abusent du système »³³. En comparaison, moins de la moitié des Français sont conscients du phénomène de non recours au droit, qui touche pourtant 19% de la population³⁴.

Graphique 37 – Position des Français sur le recours aux droits sociaux : entre abus et non recours (en %)

Il existe dans notre pays, un certain nombre de droits, de services et d'allocations auxquels les citoyens peuvent prétendre: allocations chômage, allocations familiales, logement social, aide juridictionnelle, RSA, Allocation pour les personnes âgées (APA), Couverture Maladie Universelle (CMU), tarifs sociaux pour l'électricité, le gaz, les transports, etc. Etes-vous plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec les affirmations suivantes ?



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », 2014

Le soutien grandissant à la diminution des **allocations chômage** peut sembler étonnant alors même que le pays est confronté de manière grandissante à ces difficultés et que nos concitoyens sont très inquiets pour eux-mêmes ou pour leurs proches des risques de chômage (78% éprouvent des inquiétudes à ce sujet en 2015, ils étaient 61% dans ce cas en 2008). Il faut relever qu'entre la réalité des dépenses publiques et l'idée qu'en ont les Français, des décalages importants existent. On constate en effet une grande méconnaissance des Français concernant l'utilisation des dépenses publiques, et en particulier une nette **sur-estimation des dépenses pour le financement du**

³² Nelly Guisse, Sandra Hoibian, « L'évolution du regard des Français sur les politiques sociales depuis 30 ans », in Informations sociales, à paraître.

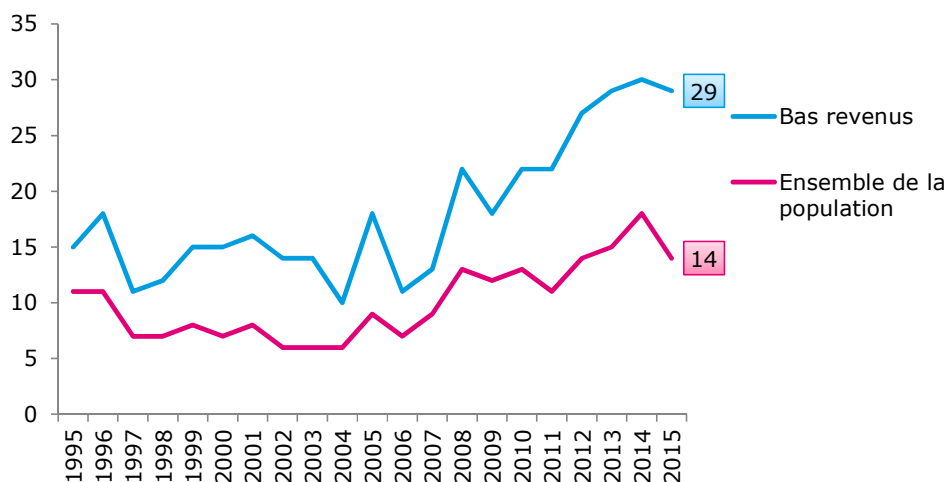
³³ Sandra Hoibian, « Le modèle social à l'épreuve de la crise », Baromètre de la cohésion sociale Collection des rapports du CREDOC n°292, 2013

³⁴ Ibid.

chômage. A la question : « quel est aujourd’hui le principal poste de dépenses publiques en France ? », les sondés devaient choisir parmi une liste de 13 postes de la comptabilité nationale : 15% ont désigné les dépenses liées à l’emploi et au chômage comme le premier poste de dépenses publiques, alors que celui-ci ne représente en réalité que 6% des dépenses publiques dans leur ensemble.

En revanche, **peu nombreux (7%) sont les Français qui souhaitent la diminution des remboursements de santé.** Nos concitoyens ont pourtant une assez bonne idée du poids des dépenses de santé. Ils placent « la santé » en tête des dépenses publiques et il est vrai qu’elle représente 220 Mds d’euros (soit 19% des dépenses publiques dans leur ensemble), répartie entre remboursements de soins médicaux (168 Mds) et salaires de remplacement lors d’arrêts maladie, maternité, invalidité (52 Mds). Les déficits enregistrés par le système (13,2 milliards d’euros en 2014, et jusqu’à 22 milliards au plus fort de la crise en 2010) sont très médiatisés. Mais les déremboursements, l’augmentation des dépenses par individu, le vieillissement de la population conduisent une partie grandissante de nos concitoyens à devoir renoncer à certains soins. Ainsi la proportion de personnes déclarant se restreindre sur leurs dépenses de santé a sensiblement progressé, en particulier chez les bas revenus.

Graphique 38 – Proportion de personnes qui se sont imposé des restrictions budgétaires sur leurs dépenses de soins médicaux au cours des 12 derniers mois (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations ».

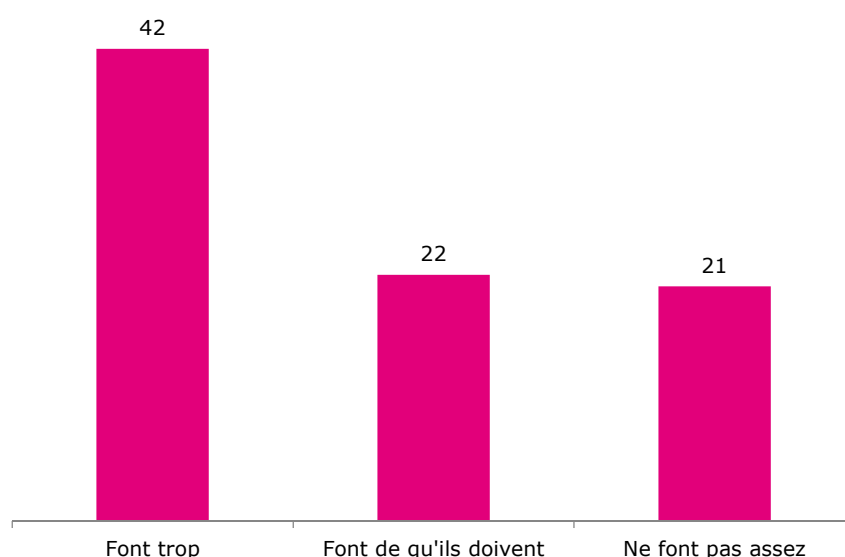
Le positionnement des Français sur les prestations qu’il faudrait diminuer en priorité en cas de nécessaire restriction des dépenses sociales, apparaît **assez homogène dans tout le corps social.** Relevons tout de même que les hauts revenus citent un peu plus souvent les prestations familiales (26%, contre 21% en moyenne), que les employés se prononcent légèrement plus souvent en faveur d’une réduction du RSA (28%, contre 23%) et que les ouvriers évoquent davantage la baisse des allocations de logement (22% contre 17%).

De manière générale, **les allocataires des prestations sociales ne se montrent guère plus attachés aux prestations qui les concernent que l'ensemble de la population** :

- les demandeurs d'emploi ne citent pas moins souvent la diminution des allocations chômage,
- les personnes en mauvaise santé ne citent pas moins la diminution des remboursements maladie, ni les personnes souffrant d'une maladie chronique ou d'un handicap.
- globalement, le fait d'avoir eu des enfants ou d'avoir des enfants à charge n'influence pas l'opinion sur une éventuelle réduction des prestations familiales. Seules les foyers monoparentaux citent moins souvent la diminution des prestations familiales (15% contre 23% chez les personnes sans enfant, qu'elles soient seules ou en couple).

En revanche, **l'image négative de la protection sociale et la faible compassion envers les personnes défavorisées jouent sur le désir de réduire le RSA**. Ainsi, la réduction du RSA plutôt que les autres prestations est davantage choisie par les personnes associant au système de protection sociale « l'assistanat » (36%, contre 23% en moyenne) ou encore « trop d'impôts ou de cotisations » (28%). Il en va de même pour ceux qui estiment que les pouvoirs publics font trop d'efforts pour les plus démunis (42%).

Graphique 39 – Les personnes estimant que les pouvoirs publics font trop pour les plus démunis estiment davantage qu'il faut abaisser le RSA (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

III. Aides universelles ou aides ciblées ?

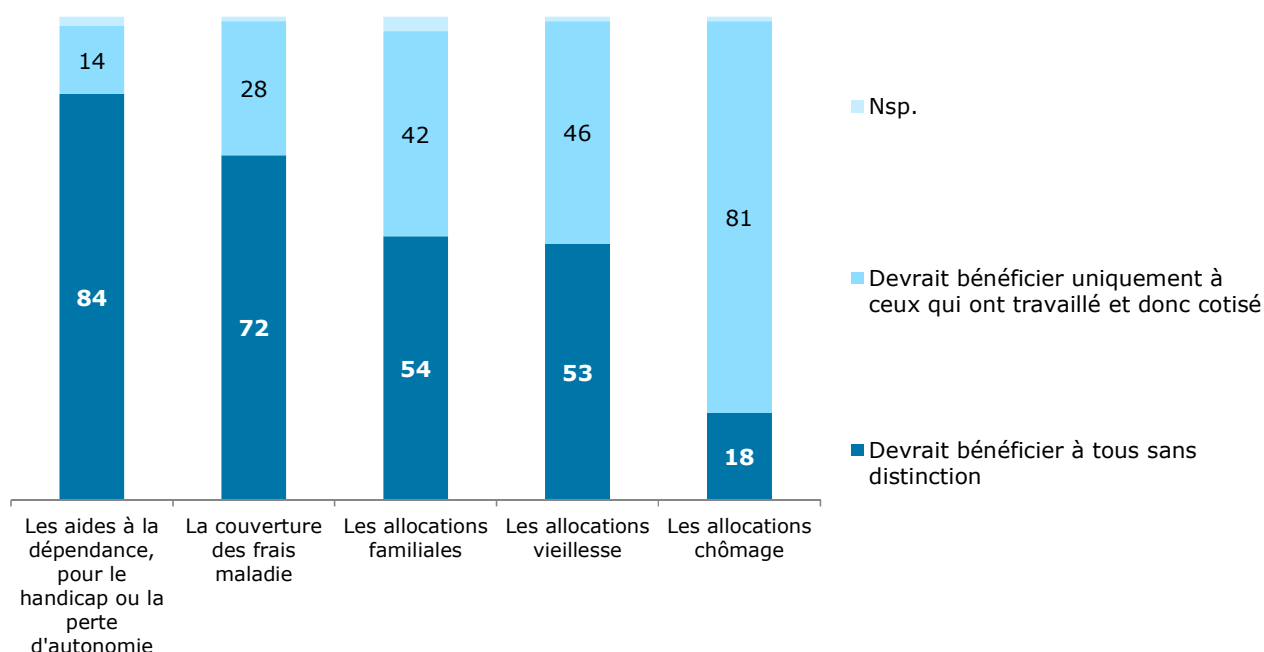
1. La majorité de nos concitoyens pense que les prestations couvrant des risques de dépendance et de maladie devraient bénéficier à tous, sans distinction

Nous l'avons vu, les aides et prestations sociales sont, selon les modèles de protection sociales, versées au plus grand nombre, sans condition d'éligibilité, ou parfois ciblées sur certains publics dont on estime qu'ils en ont plus besoin. Des **débats** existent sur l'efficacité des différents systèmes. Déterminer des critères d'éligibilité aux aides présente plusieurs avantages³⁵ : répondre à des problèmes spécifiques, rechercher une efficacité maximale à enveloppe financière donnée, éviter de donner davantage « à ceux qui ont déjà beaucoup », réduire les coûts pour diminuer les impôts. Mais ce choix peut également poser des problèmes : des risques d'erreur et de ciblage des prestations mises en place par rapport à l'évolution des besoins de la population, des coûts administratifs importants liés à la complexité des systèmes (indus, erreurs, non recours, risques de fraude et problèmes de vérification), des risques de stigmatisation des bénéficiaires qui peuvent se traduire par un manque de soutien des classes moyennes qui ont le sentiment de financer le système sans être jamais aidées.

La manière dont les Français se positionnent par rapport à la question de l'universalité ou du ciblage des aides sur les cotisants uniquement **varie significativement en fonction des allocations considérées.**

³⁵ Mireille Elbaum, *Economie politique de la protection sociale*, Paris, Presses Universitaires de France « Quadrige », 2011

Graphique 40 – Le système de protection sociale couvre des risques variés comme la maladie, la vieillesse, le chômage, la dépendance etc. Dites-moi si, selon vous, dans chacun des domaines suivants, la protection devrait bénéficier uniquement à ceux qui ont travaillé et donc cotisé, ou à tous sans distinction? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

On distingue trois cas de figure :

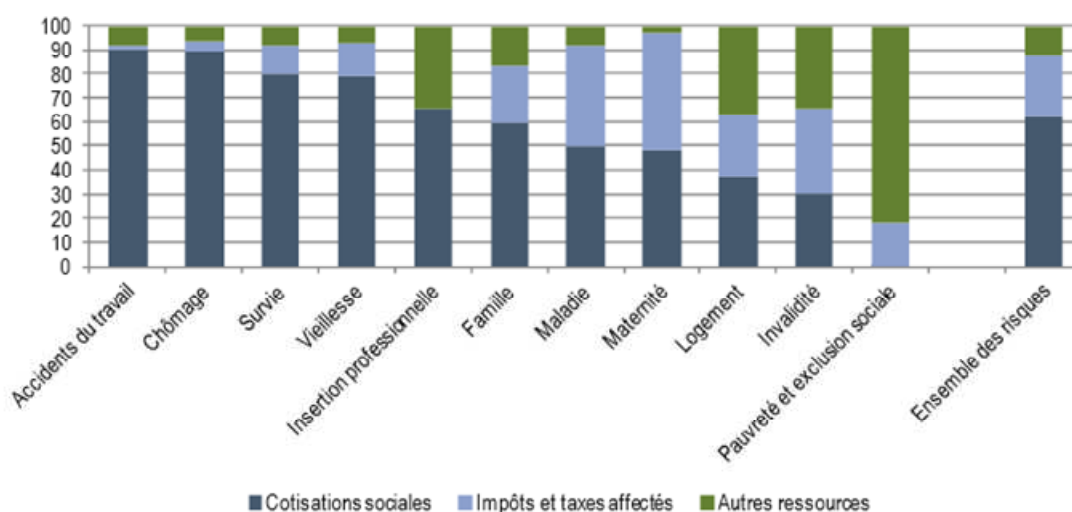
- 1) Les **aides liées à la dépendance, au handicap, ou à la perte d'autonomie, sont massivement considérées comme devant bénéficier à tous (84%)**.
- 2) A l'autre bout du spectre, le **lien entre allocations chômage et activité professionnelle est jugé tout à fait légitime** : 81% de la population pensent que les allocations chômage devraient bénéficier uniquement à ceux qui ont travaillé et cotisé.
- 3) **Les Français se montrent plus partagés sur la couverture des frais de santé, les allocations familiales ou la prise en charge de la vieillesse.** L'opinion concernant la couverture des frais de maladie est très majoritairement en faveur d'une couverture universelle (72%), mais 28% semblent remettre en cause ce principe. Concernant les allocations liées à la famille et la vieillesse, la moitié pense que tout le monde devrait potentiellement pouvoir en bénéficier indépendamment du fait que la personne ait déjà travaillé ou cotisé auparavant. L'autre moitié (42% et 46% respectivement) estime que seules les personnes ayant travaillé ou cotisé auparavant devraient pouvoir accéder à ce type de prestation.

Pour comprendre les variations importantes observées d'une prestation à l'autre, il est important de rappeler que le **système de financement** des différentes prestations sociales et leurs **conditions d'éligibilité** diffère fortement en fonction du risque considéré, et la logique a parfois évolué avec le temps.

Concernant les aides à la **dépendance**, les versements de l'allocation pour les adultes handicapés (AAH) et de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ne sont pas soumis à une cotisation préalable de leurs bénéficiaires, et leur financement provient majoritairement de la solidarité nationale (seulement 30% du financement des risques liés à l'invalidité provient des cotisations sociales, voir graphique ci-dessous). Le financement de la couverture du **risque maladie** est pour moitié issu des cotisations sociales à l'assurance maladie, et pour moitié d'autres ressources. A l'opposé, les **allocations chômage**, versées aux cotisants uniquement, sont financées à 90% par les cotisations sociales.

Pour ces prestations, les attentes majoritaires des Français (l'universalité pour les prestations liées à la dépendance et la maladie et la cotisation pour les allocations chômage) apparaissent donc plutôt **en cohérence avec le fonctionnement actuel du système français** sur ces risques.

Graphique 41 – Structure de financement des différents risques sociaux (en %)



Source : DREES-CPS, base 2010

Le fonctionnement des allocations vieillesse et familiales apparaît plus complexe, expliquant peut-être pour partie l'opinion plus partagée des Français sur l'universalité de ces prestations.

Le financement des **prestations vieillesse** repose à 80% sur les cotisations sociales. Comme pour l'allocation chômage, il est nécessaire de cotiser pour ouvrir un droit à la retraite. Mais, pour les personnes qui n'ont que peu ou pas de ressources, l'allocation de

solidarité aux personnes âgées (ASPA) permet de compléter les revenus jusqu'au minimum vieillesse. Cette prestation sociale repose quant à elle sur la solidarité nationale.

C'est aussi le cas des **allocations familiales**, financées à 60% par les cotisations sociales. Leur versement n'est cependant pas soumis à une cotisation, et bénéficie à tous dès le second enfant (depuis 2015, le niveau des allocations versées varie cependant en fonction des ressources du foyer). Au vu de ces éléments, le soutien du principe d'universalité des prestations familiales (54%) peut sembler faible. Deux interprétations distinctes peuvent être avancées :

- il est d'abord possible d'y voir la conséquence de l'inquiétude d'une partie de la population pour l'équilibre budgétaire du système de protection sociale ;
- cela s'explique également peut-être par l'attachement au fondement de la politique familiale française, construite initialement sur le travail et soumise à l'exercice d'une activité professionnelle jusqu'en 1978.

Enfin, il faut souligner que le souhait d'une redistribution sans condition de cotisation préalable ne signifie pas nécessairement l'idée d'une distribution universelle, dans le sens d'un même **montant** versé à tous, quelles que soient les ressources des ménages. Dans le contexte de la décision fin 2014 de moduler les prestations familiales perçues en fonction des revenus des foyers, la DREES avait introduit une question dans son baromètre annuel à ce sujet. 42% des répondants estiment qu'il est préférable de réserver les allocations aux familles ayant un revenu inférieur à 6000€ mensuel, 39% considèrent qu'il faut donner à tous, mais davantage aux foyers ayant un revenu inférieur à 6000 €, et, au final, seul 18% des Français considèrent qu'il faut donner à toutes les familles, sans distinction de niveau de ressources³⁶.

a) Les publics fragiles et les catégories privilégiées sont davantage pour un système bénéficiant à tous, alors que les classes moyennes inférieures conditionnent plus souvent des aides au versement de cotisations

Le souhait d'un versement des prestations sociales à tous ou uniquement aux cotisants varie significativement en fonction de **l'âge** et **de la situation sociale et économique** des Français. Pour chacune des prestations testées, l'idée d'un versement à tous est plus souvent choisie par les plus jeunes, les publics fragiles, ainsi que les catégories les plus privilégiées de la population : les cadres et les diplômés du supérieur. A l'inverse, les

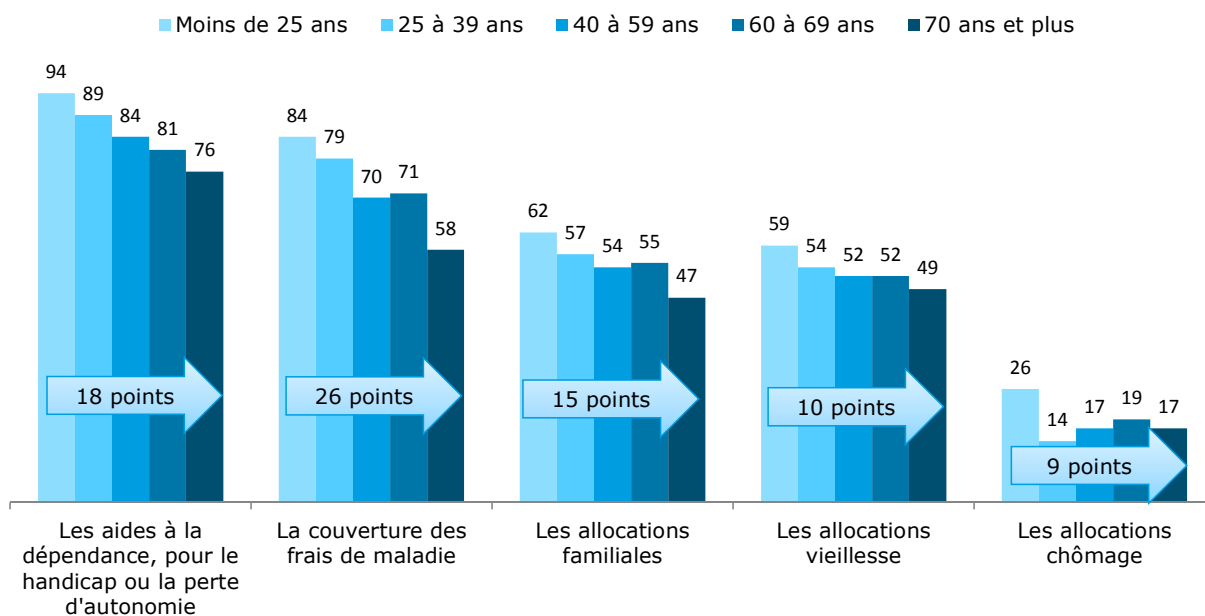
³⁶ Perron-Bailly E., « Le système de protection sociale vu par les Français : protecteur mais à réformer », in « La protection sociale en France et en Europe en 2013 ».

classes moyennes inférieures se montrent davantage en faveur d'un système de redistribution conditionné au versement de cotisations.

Les moins de 25 ans considèrent plus souvent que leurs aînés que les aides et prestations sociales devraient bénéficier à tous sans distinction.

L'effet est particulièrement marqué lorsqu'on considère la couverture du risque maladie (26 point d'écart avec les 70 ans et plus). Chez les jeunes, le soutien à l'idée d'une allocation chômage non soumis à une cotisation préalable se réduit à 26%, mais ce taux reste presque deux fois plus élevé que chez les autres classes d'âge. Leurs difficultés d'insertion dans la vie professionnelle les conduisent probablement à se sentir menacés par l'idée de conditionner l'accès aux prestations sociales à une activité professionnelle.

Graphique 42 – Proportion de personnes estimant que les prestations de protection sociale devraient profiter à tous sans distinction, selon l'âge (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

La vulnérabilité sociale a également un impact sur l'opinion quant aux conditions d'accès aux prestations sociales. Les bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi et les foyers monoparentaux sont plus nombreux à considérer que les allocations devraient être accessibles à tous sans condition de cotisation préalable, à l'exception des allocations chômage pour lesquelles l'opinion de ces publics fragiles n'est pas significativement différente de la moyenne nationale.

Tableau 2 – Proportion de personnes estimant que les prestations de protection sociale devraient profiter à tous sans distinction parmi les foyers monoparentaux, les demandeurs d’emploi et les bénéficiaires du RSA (en %)

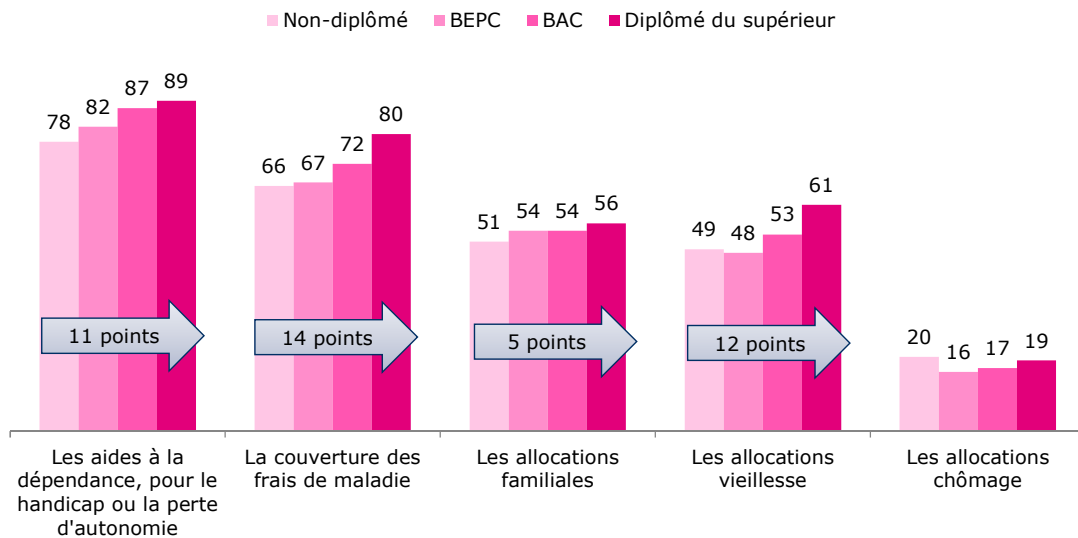
	Foyer monoparental	Demandeur d'emploi	Bénéficiaire du RSA	Moyenne des Français
Les aides à la dépendance, pour le handicap ou la perte d'autonomie	90%	93%	86%	84%
La couverture des frais maladie	81%	81%	83%	72%
Les allocations familiales	69%	58%	64%	54%
Les allocations vieillesse	59%	57%	64%	53%
Les allocations chômage	21%	19%	21%	18%

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Note : les pourcentages présentés en gras sont significativement différents par rapport à la moyenne.

Si l’idée d’un accès universel est soutenue par les personnes exposées à un risque social accru, elle l’est également par **les catégories socio-culturelles aisées**, mais certainement pour d’autres motifs. Le soutien à l’universalité des prestations se renforce avec l’élévation du niveau de diplôme, à l’exception, là encore, des allocations chômage. Le même constat reste vrai chez **les cadres et professions intellectuelles supérieures** : 81% estiment que la couverture des frais de maladie devrait être accessible à tous (72% en moyenne) et 64% pensent de même pour les allocations familiales (54% en moyenne).

Graphique 43 – Proportion de personnes estimant que les prestations de protection sociale devraient profiter à tous sans distinction ?
Selon le diplôme (en %)

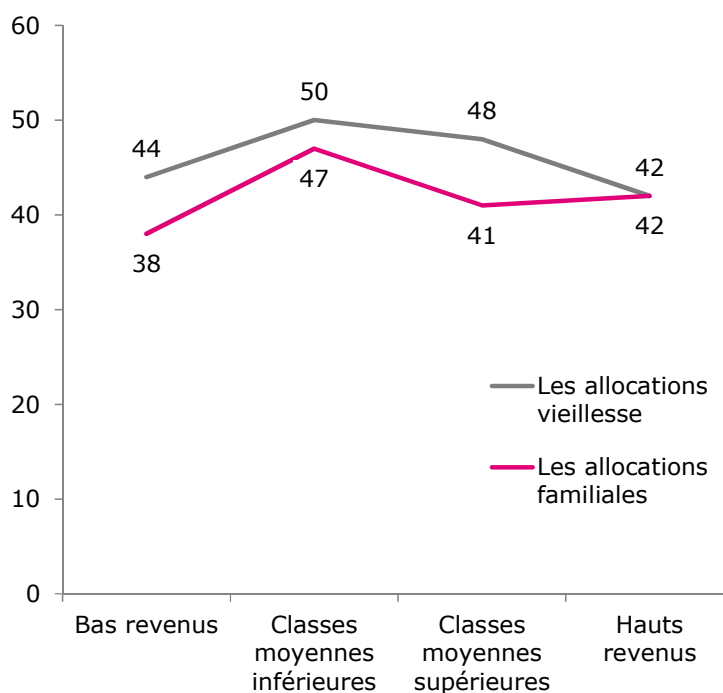


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

A l’inverse, les **classes moyennes inférieures sont davantage pour un versement des allocations vieillesse et familiales conditionné à la cotisation**. En rapprochant

ce constat de la préoccupation croissante de ces catégories de la population pour le financement du système de retraite (deuxième partie), peut-être faut-il voir dans l'idée de ciblage des prestations sur les cotisants uniquement, une piste, aux yeux des classes moyennes inférieures, pour sécuriser l'avenir du système de protection sociale ?

Graphique 44 –Part de Français estimant que l'allocation vieillesse et les allocations familiales devrait bénéficier uniquement à ceux qui ont travaillé et donc cotisé (vs. à tous sans distinction) selon le niveau de revenus (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

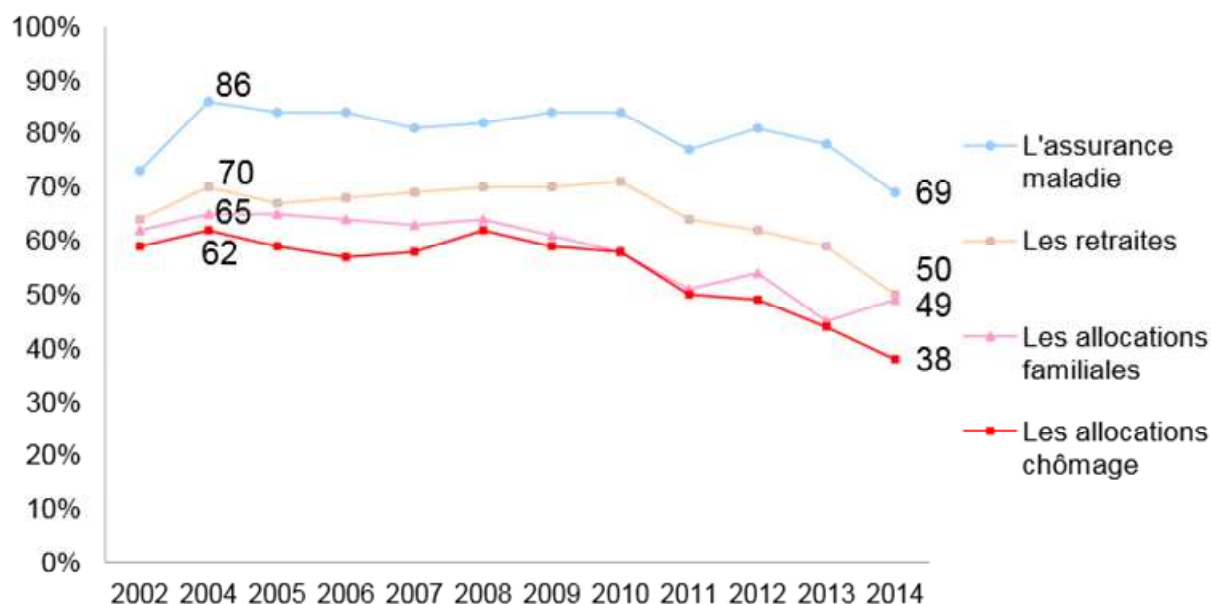
b) Le souhait de réformer le système de protection sociale passerait-il par une moindre universalité des prestations ?

Depuis une dizaine d'année, on enregistre un net **recul du soutien au principe d'universalité** des prestations sociales pour l'ensemble des aides, avec une baisse particulièrement significative pour les allocations maladies (-17 points par rapport à 2004), les retraites (-20 points) et l'allocation chômage (-24 points)³⁷. Pour ces aides, la baisse du soutien à l'universalité se fait largement en faveur d'un versement des prestations uniquement aux cotisants (plutôt qu'à ceux qui n'ont pas les moyens de s'en sortir).

³⁷ Baromètre DREES, 2014.

Graphique 45 - A votre avis (...) devrait-elle bénéficier uniquement à ceux qui cotisent, uniquement à ceux qui ne peuvent pas ou n'ont pas les moyens de s'en sortir seuls ou à tous sans distinction de catégories sociales et de statut professionnel ?

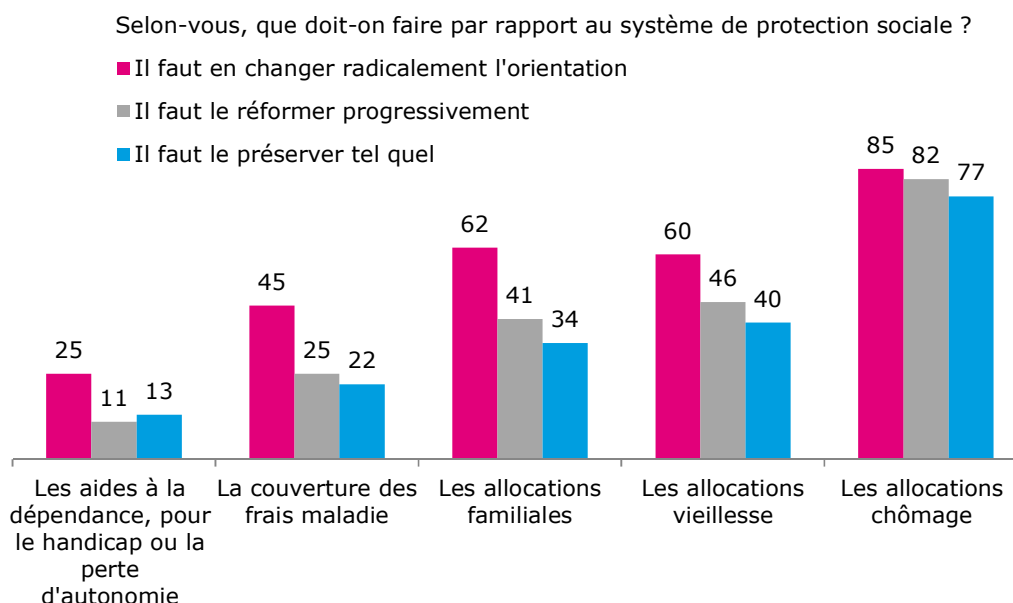
(% devrait bénéficier à tous)



Source : Baromètre d'opinion Drees 2002-2014

Alors que depuis 1945, le système de protection sociale a évolué dans le sens d'une universalisation progressive, les Français qui se positionnent aujourd'hui en faveur d'une réforme du système attendent plutôt un ciblage des aides sur les seuls cotisants. Le conditionnement du versement des prestations sociales à la cotisation est en effet plus souvent souhaité par les Français qui attendent une réforme du système de protection sociale, quelle que soit la prestation considérée. **L'effet est d'autant plus fort que la voie du changement attendu est radicale** : en particulier, pour la couverture des soins médicaux, les allocations familiales et les allocations vieillesse, on observe des écarts de 20 points ou plus entre les Français en faveur d'un changement radical du système de protection sociale et les défenseurs du système en l'état.

Graphique 46 - Proportion de personnes estimant que les prestations de protection sociale devraient profiter uniquement à ceux qui ont travaillé donc cotisé, selon le souhait de réforme du système de protection sociale (en %)



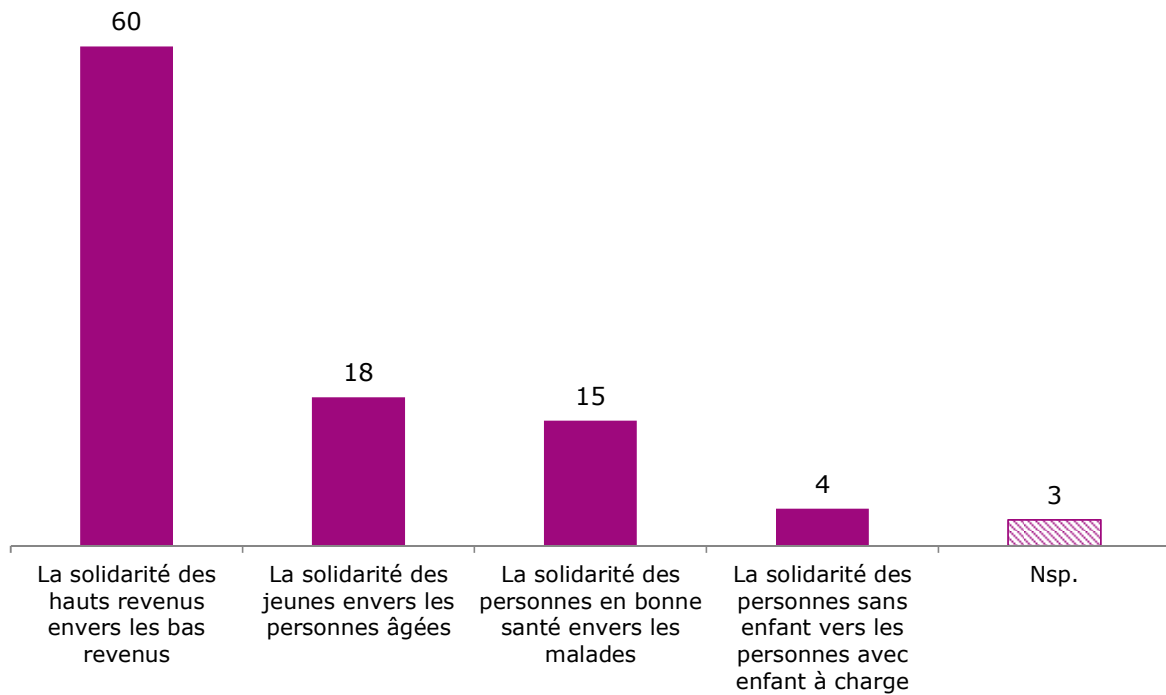
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Lecture : 62% de ceux qui souhaitent un changement radical du système souhaiteraient que les allocations familiales ne soient versés qu'à ceux qui ont travaillé et cotisé, contre seulement 34% de ceux qui préfèrent un maintien du système de protection social en l'état

2. La solidarité verticale plébiscitée par 60% des Français

Interrogés sur la question de la forme de solidarité qui devrait être privilégiée par la protection sociale, 60% des Français soulignent leur attachement à l'idée d'une solidarité des **hauts revenus envers les bas revenus**. **Loin derrière suivent les formes de solidarités dites horizontales** : la solidarité intergénérationnelle (18%), suivie par la solidarité des personnes en bonne santé envers les malades (15%), puis la solidarité des personnes sans enfant envers les personnes avec enfant(s) à charge (4%).

Graphique 47 – Selon vous, quelle forme de solidarité la protection sociale doit-elle privilégier en priorité ? (en %)

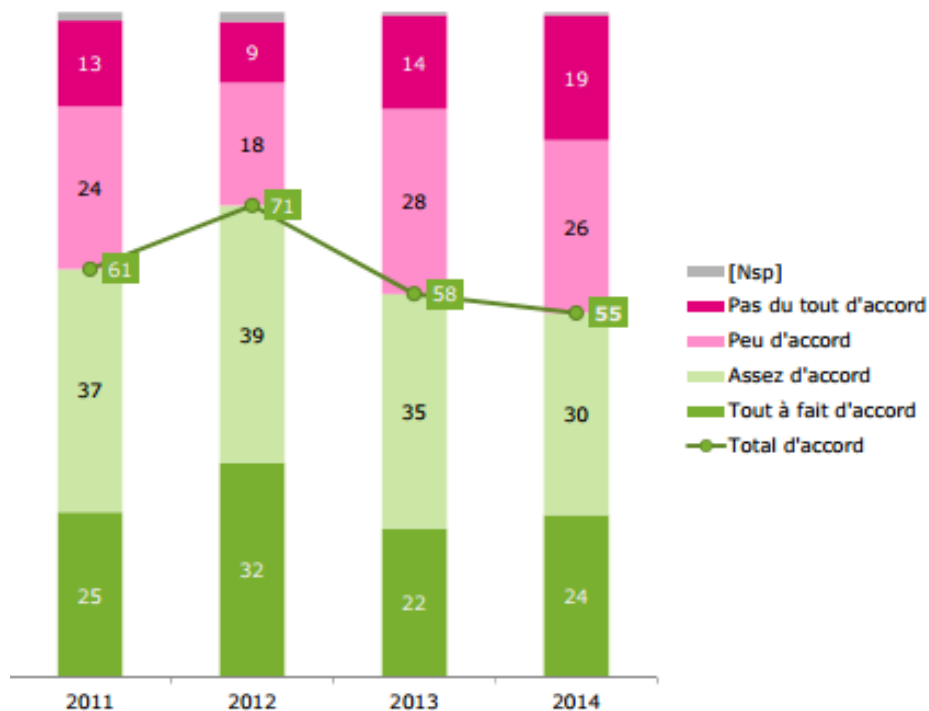


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

L'attachement d'une majorité de nos concitoyens au principe de solidarité verticale se retrouve dans d'autres travaux menés récemment par le Crédoc³⁸ : depuis 2011, environ six Français sur dix adhèrent chaque année à l'idée selon laquelle « pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres ».

³⁸ Bigot R., Daudey E., Hoibian S., « En 2014, le soutien à l'Etat-Providence vacille », *Note de synthèse du Crédoc*, n°11, septembre 2014.

Graphique 48 – Êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Pour établir la justice sociale, il faudrait prendre aux riches pour donner aux pauvres » ? (en %)



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations »

L'attente des Français pour un système de redistribution basé sur un transfert des revenus des ménages aisés vers les classes populaires apparaît en décalage avec la réalité du système de redistribution français, qui repose finalement relativement peu sur la solidarité verticale – ou du moins dans une moindre mesure par rapport à la plupart des autres pays comparables à la France en termes de niveau de vie. En effet, le travail de recherche mené par le Crédoc en 2012³⁹ à partir de l'exploitation des données harmonisées dans plusieurs pays de la *Luxembourg Income Study* montrait en particulier que les transferts monétaires des catégories aisées vers les plus modestes sont moins élevés en France que dans les autres pays étudiés⁴⁰.

Le soutien des Français à une redistribution verticale est relativement homogène dans tous le corps social. Il est particulièrement notable que le niveau de revenu des ménages ou le sentiment d'appartenance à une classe sociale privilégiée ou,

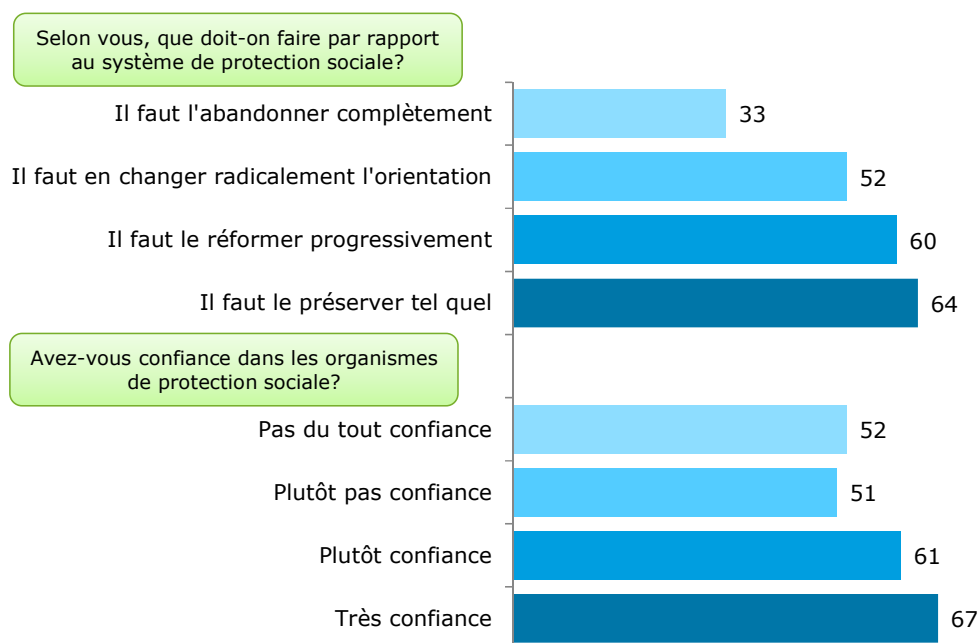
³⁹ Bigot R., Daudey E., Muller J., Osier G., "Les classes moyennes sont-elles perdantes ou gagnantes dans la redistribution socio-fiscale ?", *Cahier de recherche du Crédoc* n°297, décembre 2012.

⁴⁰ En France, environ 30% des ressources des hauts revenus proviennent des transferts contributifs, soit un pourcentage plus élevé que ce qui est observé dans tous les autres pays étudiés (le Brésil, l'Allemagne, l'Italie, Israël, le Danemark, la Finlande, le Canada, les Etats-Unis, la Suisse, l'Irlande, le Royaume-Unis, l'Afrique du Sud et l'Australie).

au contraire, défavorisée ne joue pas sur les attentes des Français : les catégories aisées sont tout autant dans l'attente d'une redistribution verticale que les plus modestes.

Des différences apparaissent lorsque l'on considère le positionnement des Français par rapport aux institutions. **L'idée de solidarité verticale** (des hauts revenus vers les bas revenus) est davantage soutenue par **les personnes ayant confiance dans les organismes de protection sociale (67%)** et, dans une moindre mesure, celles qui souhaitent préserver le système en l'état (64%) plutôt que de le réformer.

Graphique 49 – Proportion de personnes préconisant la solidarité des hauts revenus envers les bas revenus (en %)

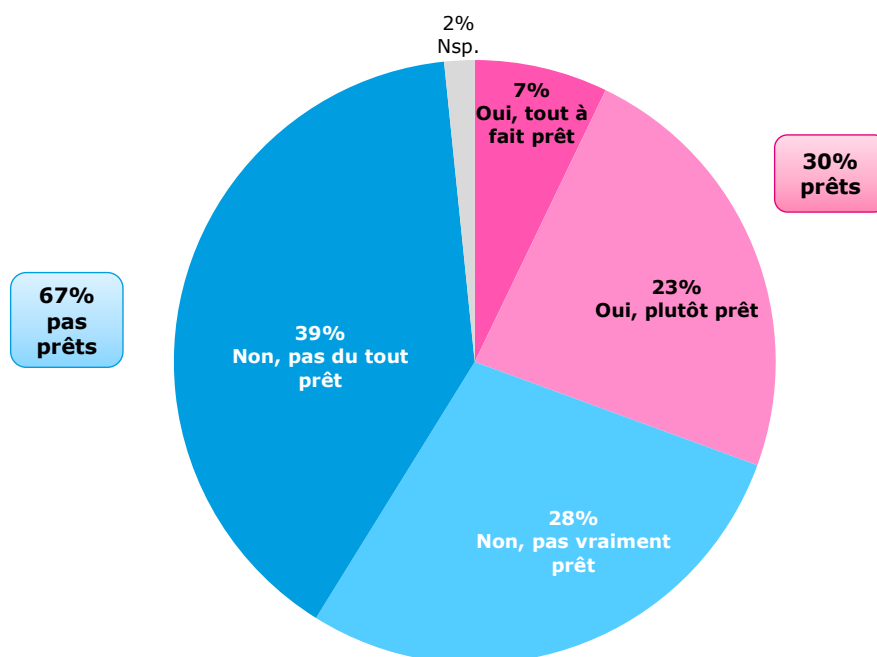


Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

3. Seul un tiers de nos concitoyens accepterait de payer davantage de cotisations afin d'obtenir une meilleure couverture

Les Français se disent inquiets du système de financement de leur système mais **seuls trois sur dix accepteraient une augmentation de leurs cotisations sociales ou de leurs impôts** en échange d'un remboursement à 100% de leurs dépenses de santé ou d'une meilleure retraite. 28% se disent pas vraiment prêts et 39% rejettent en bloc cette idée. En somme, deux tiers de nos concitoyens (67%) réfutent cette proposition.

Graphique 50 – Pour bénéficier de davantage de prestations sociales comme par exemple être remboursé à 100% de vos dépenses de santé, ou bénéficier d’une meilleure retraite, seriez-vous prêt à accepter une augmentation de vos cotisations sociales ou vos impôts ?



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Le rejet de toute pression fiscale supplémentaire est très fort ces dernières années⁴¹, certainement en partie en raison du fait que les Français se sentent très largement perdants à la redistribution : en 2014, **73% d’entre eux considéraient contribuer davantage au système socio-fiscal qu’ils n’en retiraient des avantages**, et plus de la moitié des Français (54%) citent la diminution du montant de certaines aides sociales comme l’une des pistes prioritaires pour réduire la dépense publique⁴².

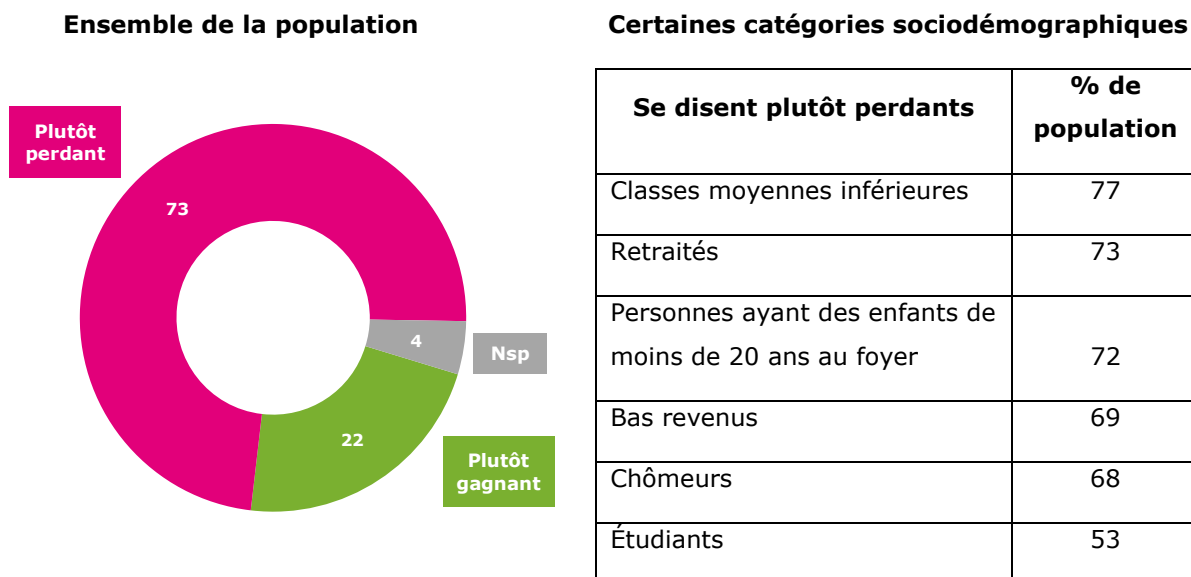
Le fait de se croire perdant à la redistribution **traverse tous les milieux sociaux** : les actifs comme les inactifs, les chômeurs, les retraités, les étudiants, les personnes ayant des enfants, et plus particulièrement les classes moyennes inférieures.

⁴¹ Emilie Daudey, « Forte impopularité de l’impôt » In Régis Bigot et al., *Note de conjoncture sociale – début 2014 : Ne compter que sur soi*, CREDOC, Paris, avril 2014.

⁴² Ibid.

Graphique 51 - Redistribution socio-fiscale : tous perdants ?

« Avez-vous l'impression qu'entre ce que vous versez aux administrations publiques (impôts, taxes, cotisations, etc.) et ce dont vous bénéficiez en retour (allocations, école, santé, chômage, retraite, etc.), vous êtes plutôt gagnant ou plutôt perdant ? » (en %)



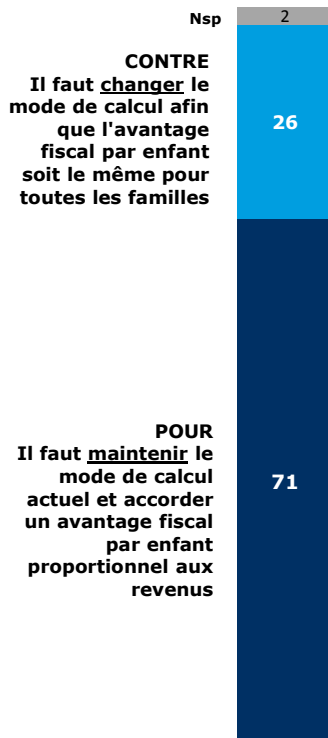
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014

Les inquiétudes par rapport aux taxes et impôts sont si prégnantes que la population, malgré un sentiment d'injustice fiscale très fort, **se montre réticente à différentes pistes de réformes dans le domaine fiscal** et notamment au changement des modes de calcul : 71% des Français trouvent le système de niches fiscales justifiées et 70% veulent maintenir le système du quotient familial.

Graphique 52 – Les réticences face aux réformes du système fiscal

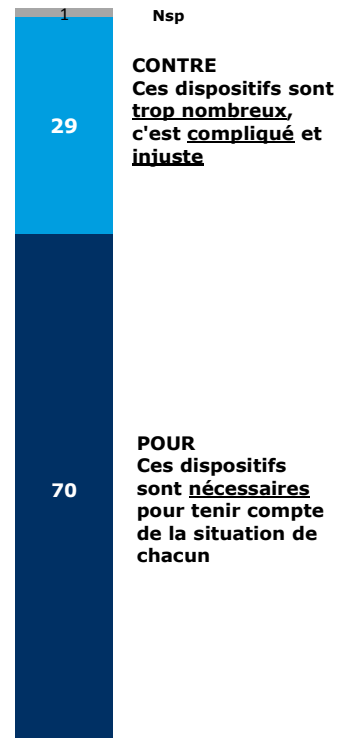
Pour ou contre le quotient familial

« Les familles avec enfants bénéficient d'une réduction d'impôt proportionnelle à leurs revenus selon le principe du quotient familial. Doit-on maintenir ce mode de calcul ou le modifier pour que la réduction d'impôt par enfant soit du même montant pour tout le monde ? » (en %)



Pour ou contre les niches fiscales

« S'agissant de l'impôt sur le revenu, plusieurs dispositifs existent pour que certains ménages paient moins d'impôt : en cas de frais de garde d'enfants, d'emploi de personnes à domicile, lorsqu'on fait un don aux associations, etc. Quelle est l'opinion qui se rapproche le plus de la vôtre ? » (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2014

Si la réticence globale d'une majorité de Français à cotiser davantage pour bénéficier d'une meilleure couverture traverse également tous les groupes sociaux, on observe quelques variations significatives.

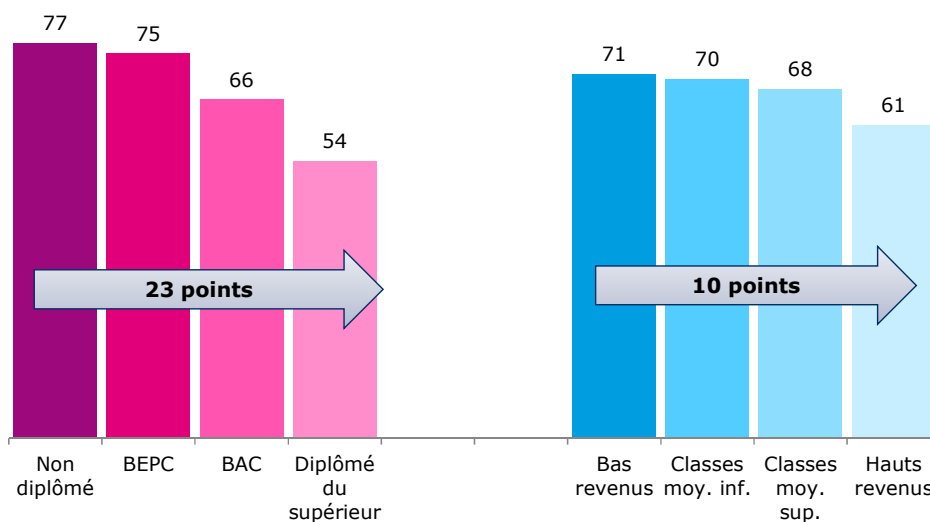
- **Les catégories défavorisées ou modestes sont moins souvent prêtes à faire un effort supplémentaire** même si cela leur donnerait droit à une meilleure couverture : 77% des non-diplômés et 71% des bas revenus ne sont pas prêts à cotiser davantage pour un meilleur remboursement, contre 54% des diplômés du supérieur et 61% des revenus supérieurs. Il en va de même pour les personnes qui doivent s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires (72%). Les employés (71%) et les ouvriers (73%) refusent également plus souvent cette option que les cadres (52%) ou encore les professions intermédiaires (59%).

Graphique 53 – Pour bénéficier de davantage de prestations sociales comme par exemple être remboursé à 100% de vos dépenses de santé, ou bénéficier d’une meilleure retraite, seriez-vous prêt à accepter une augmentation de vos cotisations sociales ou de vos impôts ?

Réponses « non, pas vraiment prêt ou pas du tout prêt » (en %)

Selon le diplôme

Selon le niveau de vie

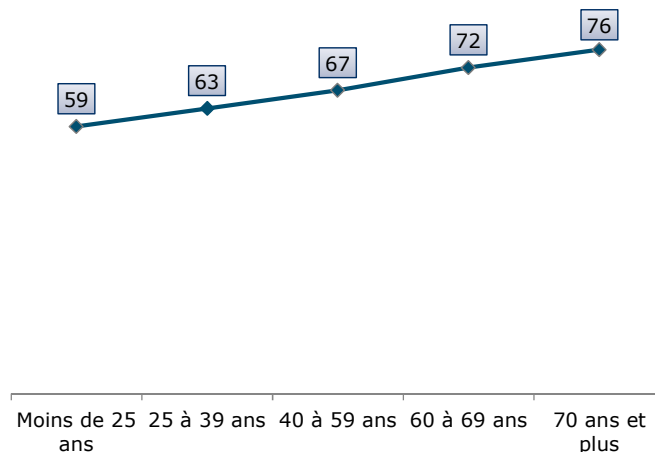


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

- Les seniors et les populations rurales refusent plus souvent une augmentation des cotisations.** La réticence à cotiser davantage pour un meilleur remboursement ou une augmentation de retraite progresse avec l’âge. Les retraités (76%) sont également surreprésentés dans ce groupe, comparés aux étudiants (51%) par exemple. En parallèle à ce gap générationnel, on observe des disparités en fonction de la taille d’agglomération. Les habitants de petites communes rurales (75%) sont plus souvent opposés à cette idée que les habitants de l’Île-de-France (57%), ce qui cache probablement un effet de niveau de vie (les catégories socio-culturelles aisées sont plus nombreuses en région parisienne qu’ailleurs dans l’Hexagone).

Graphique 54 – Pour bénéficier de davantage de prestations sociales comme par exemple être remboursé à 100% de vos dépenses de santé, ou bénéficier d’une meilleure retraite, seriez-vous prêt à accepter une augmentation de vos cotisations sociales ou de vos impôts ?

Réponses « non, pas vraiment prêt ou pas du tout prêt » - Selon l’âge (en %)



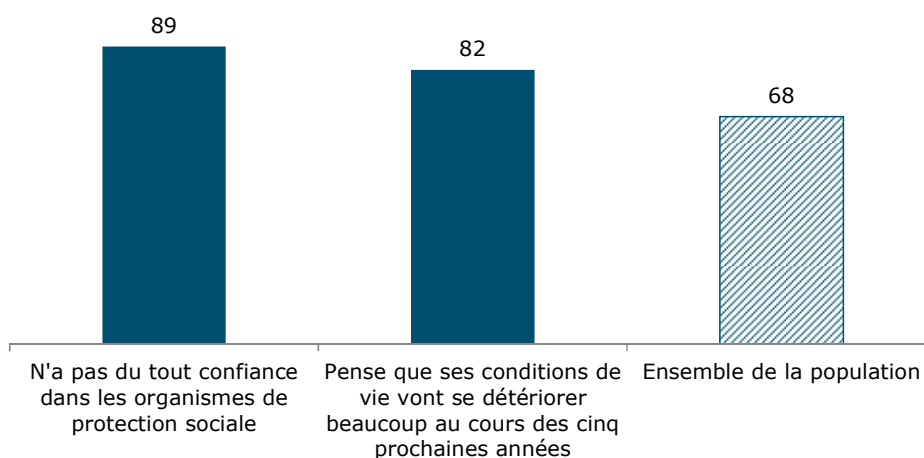
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations», juin 2015.

- La crainte pour l’avenir accroît le refus de payer davantage de cotisations.**

Les personnes craignant une dégradation de leurs conditions de vie au cours des cinq prochaines années (82%) se refusent davantage à l’idée de devoir assumer une augmentation de leurs cotisations sociales, même si cela leur permettrait un meilleur remboursement des frais de maladie ou une augmentation des retraites.

Graphique 55 – Les personnes qui craignent un déclassement social et qui ne se sentent pas sécurisé par le régime de protection sociale réfutent davantage l’idée d’une augmentation des cotisations en faveur de meilleures prestations sociales

Réponses « non, pas vraiment prêt ou pas du tout prêt » (en %)



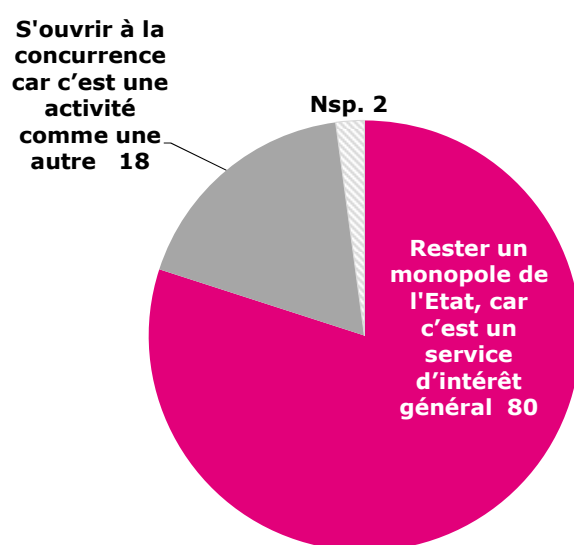
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations», juin 2015.

IV. Garder un poids prédominant à l'Etat, mais faire participer également davantage des acteurs du secteur privé, à but non lucratif

1. Huit Français sur dix estiment que la sécurité sociale doit rester entre les mains de l'Etat

En 2015, **80% de nos concitoyens considèrent que la Sécurité Sociale doit rester entre les mains des pouvoirs publics**, moins d'un Français sur cinq préconise une ouverture à la concurrence et 2% ne se prononcent pas sur le sujet.

Graphique 56 – Selon vous, la sécurité sociale, c'est-à-dire la prise en charge des frais de santé, doit-elle... (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

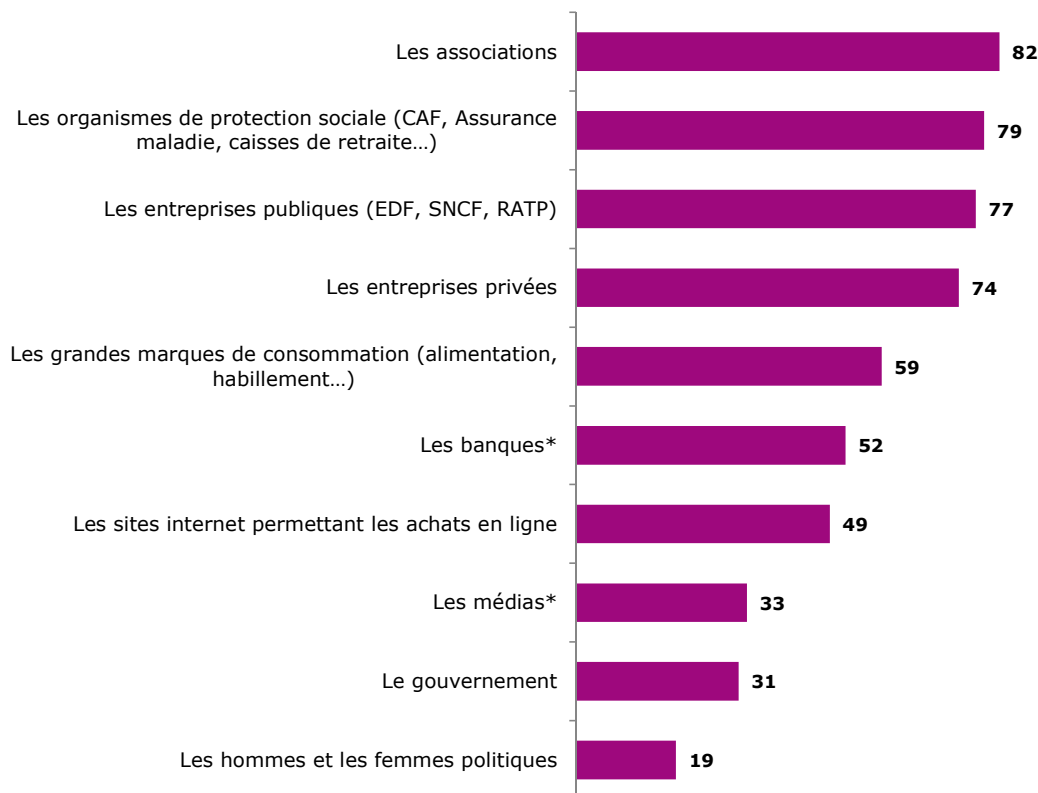
Ces résultats convergent avec d'autres données. L'enquête *Conditions de vie et aspirations* montre **la grande confiance des Français dans les organismes de protection sociale**. 79% des Français déclarent leur faire « très » ou « assez confiance », juste après les associations, et loin devant le gouvernement, les médias, ou les hommes et femmes politiques. La crise institutionnelle et la distance grandissante de nos concitoyens avec leurs élites⁴³ ne rejailit pas sur les grandes institutions de protection sociale, et n'affecte que partiellement l'opinion quant à l'efficacité du service public en général : en 2014, 64% des Français considèrent que les services publics fonctionnent bien (+3 points par rapport à 2013 et +7 points par rapport à 2011).

⁴³ CEVIPOF, *En qu(o)i les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? Baromètre de la confiance politique – Vagues 6 et 6bis*, Paris, <http://www.cevipof.com/fr/le-barometre-de-la-confiance-politique-du-cevipof/>

Graphique 57 – Avez-vous très, assez, peu ou pas du tout confiance dans... ?

-Cumul des réponses « Très confiance » et « Assez confiance » au total, avant les attentats et après les attentats du 7 janvier 2015-

- Ensemble de la population -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », début 2015

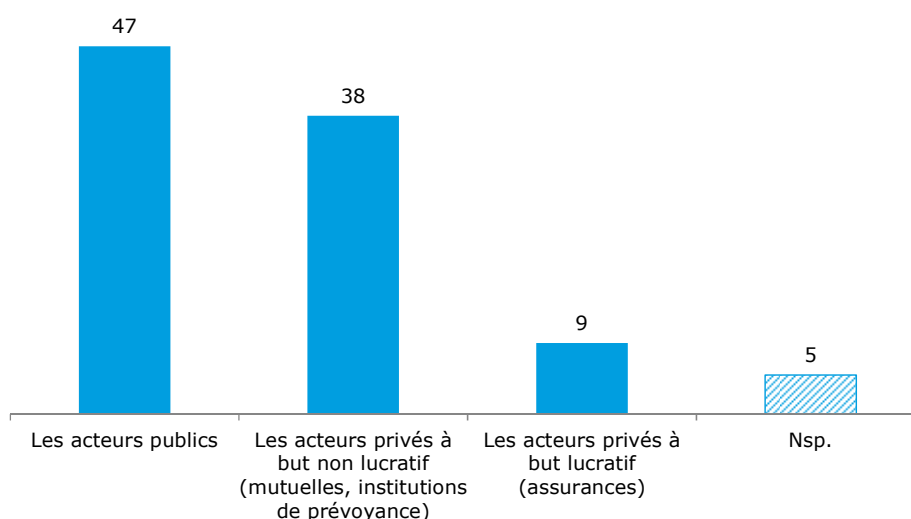
*Note : question posée en 2014

Les catégories socio-culturelles aisées sont un peu plus nombreuses à manifester leur soutien au monopole de l'Etat : 88% des hauts revenus, 88% des cadres et 85% des professions intermédiaires se prononcent en faveur de cette idée, contre 80% en moyenne. Les **70 ans et plus** constituent également un fort relais (85%). Rappelons que les seniors ont de manière générale une plus grande confiance dans l'Etat.

2. 38% de nos concitoyens aimeraient, à l'avenir, que les acteurs privés à but non-lucratif jouent un rôle plus important en matière de protection sociale

Quelle place devrait occuper chacun des acteurs de la protection sociale à l'avenir selon la population ? 47% de nos concitoyens **souhaitent que les acteurs publics jouent un rôle plus important**, une proportion à peine moindre (38%) souhaitent que les **acteurs privés à but non-lucratif** occupent une place plus importante. Les acteurs privés à but lucratif (assurances) ferment la marche, loin derrière, à la troisième place avec 9% des suffrages. Notons qu'une proportion quasiment équivalente de 5% de nos concitoyens ne s'expriment pas sur cette question.

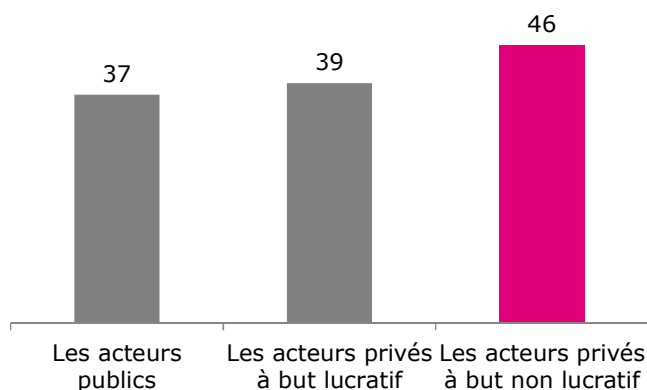
Graphique 58 – Actuellement, le système de protection sociale repose sur des acteurs publics comme les organismes de protection sociale, des acteurs privés avec but lucratif comme les sociétés d'assurance et des acteurs privés sans but lucratif comme les mutuelles et les institutions de prévoyance. Lequel de ces acteurs voudriez-vous voir jouer un rôle plus important à l'avenir ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

La population voit peut-être dans un rôle croissant qui serait joué par les acteurs privés à but non lucratif un espoir de trouver des sources de financement alternatives : les personnes qui souhaiteraient en priorité une augmentation des retraites et des prestations vieillesse sont plus nombreuses parmi celles qui accordent une importance accrue dévolue aux acteurs privés à but non lucratif (46%).

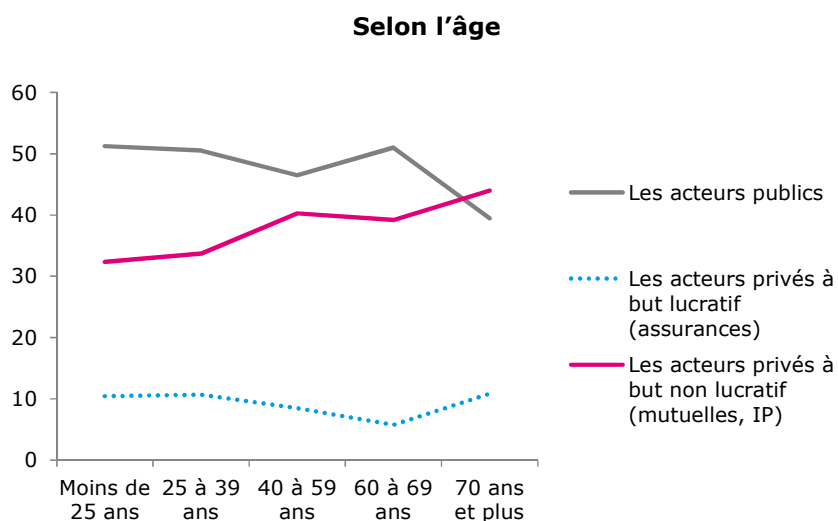
Graphique 59 – Proportion de personnes souhaitant **augmenter en priorité les retraites et les prestations vieillesse, en fonction de l’opinion quant aux acteurs que les Français souhaiteraient voir jouer un plus grand rôle à l’avenir en matière de protection sociale (en %)**



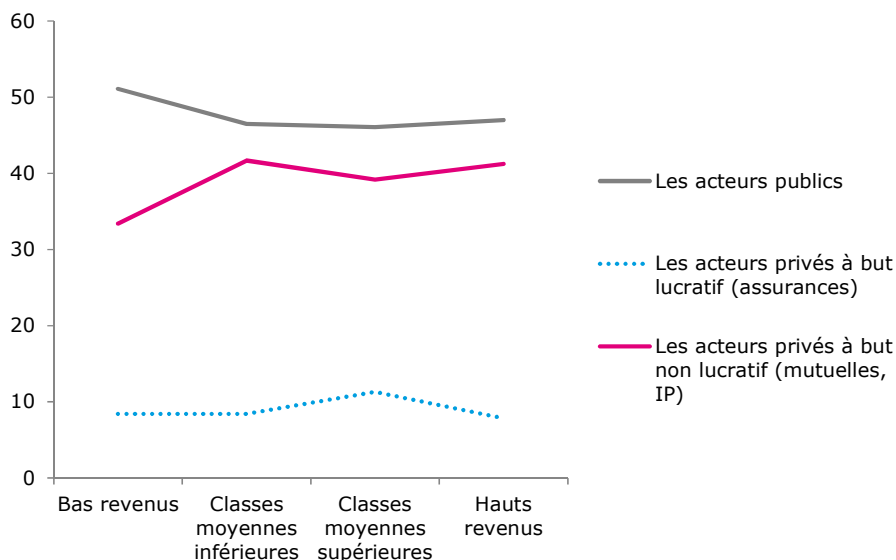
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Les seniors et les classes moyennes inférieures (les plus inquiets par rapport au financement des retraites) sont aussi davantage intéressés par une action plus importante des acteurs privés à but non lucratif. C’est aussi le cas des non diplômés (43%), des indépendants (51%) et des habitants des communes de 2000 à 100 000 habitants (environ 45%).

Graphique 60 – Actuellement, le système de protection sociale repose sur des acteurs publics comme les organismes de protection sociale, des acteurs privés avec but lucratif comme les sociétés d’assurance et des acteurs privés sans but lucratif comme les mutuelles et les institutions de prévoyance. Lequel de ces acteurs voudriez-vous voir jouer un rôle plus important à l’avenir ? (en %)



Selon le niveau de vie



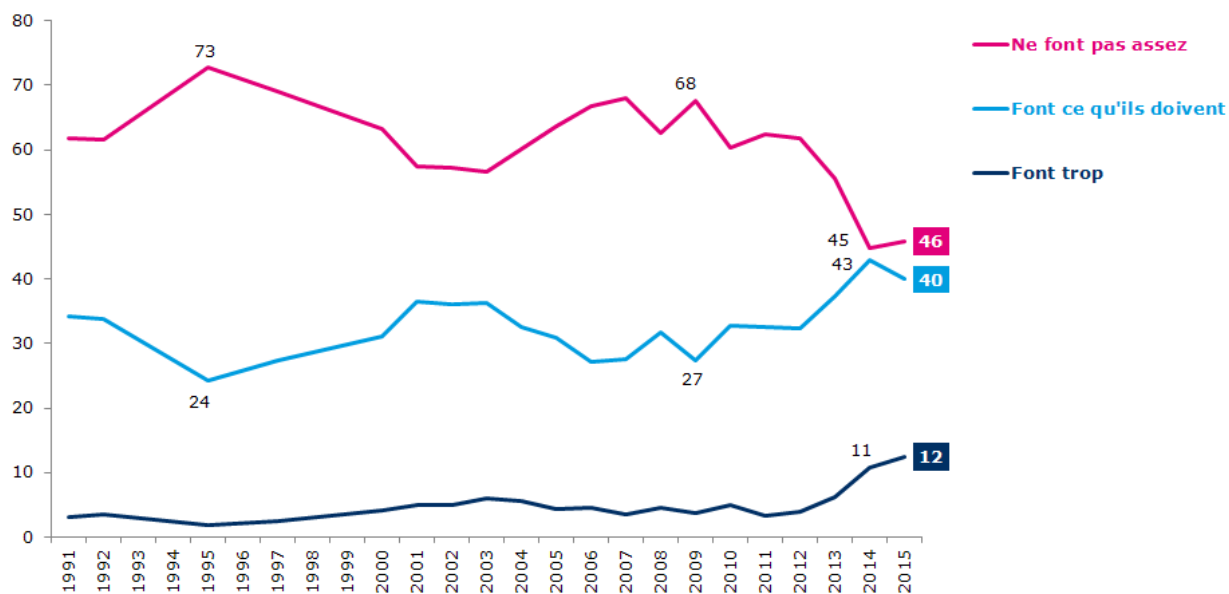
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Mais un certain pragmatisme dans l'opinion ne suffit sans doute pas à expliquer le désir de voir les organismes privés à but non lucratif jouer un rôle plus important. Il faut certainement aussi y voir une des conséquences du fait que, depuis la crise économique de 2008, dans un contexte de défiance croissante à l'égard du politique, d'une déception grandissante des Français par rapport à l'efficacité des politiques sociales et de l'idée que les caisses de l'Etat sont vides⁴⁴, l'opinion selon laquelle **on ne peut plus tout attendre de la puissance publique** est de plus en plus répandue. En 2015, moins de la moitié de nos concitoyens estiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis. Cela concernait les trois-quarts des Français pendant la crise de 1993/94. Enfin, le caractère non lucratif, couplé au fonctionnement participatif des instituts de prévoyance (qui reposent sur un fonctionnement paritaire) ou des mutuelles (qui s'appuient sur leurs membres sociétaires et intègrent davantage la société civile dans leur fonctionnement) constituent peut-être des leviers de confiance dans l'opinion des Français⁴⁵.

⁴⁴ Régis Bigot, Emilie Daudey, Sandra Hoibian, « En 2014, le soutien à l'Etat-Providence vacille », *Note de synthèse du Crédoc* n°11, septembre 2014.

⁴⁵ Les travaux du CREDOC réalisés pour le Centre technique des institutions de prévoyance montrent cependant que, en règle générale, les Français méconnaissent le détail du fonctionnement des instituts de prévoyance, mais qu'ils y sont plutôt favorables quand on le leur présente. Léopold Gilles, Pauline Jauneau, « Garanties et services : les attentes des salariés et des entreprises », Baromètre de la prévoyance réalisé par le Crédoc pour le CTIP, mars 2014.

Graphique 61 – Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations ».

Annexes

1. Tris sociodémographiques

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	La lourdeur et la lenteur bureaucratique			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	23	216	77	740
Femme	21	224	79	824
Âge				
Moins de 25 ans	22	43	78	158
25 à 39 ans	22	101	78	368
40 à 59 ans	23	162	77	545
60 à 69 ans	22	64	78	232
70 ans et plus	21	71	79	260
Diplôme				
Non diplômé	22	70	78	253
BEPC	24	176	76	557
BAC	24	95	76	294
Diplômé du supérieur	18	98	82	460
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	28	31	72	83
Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	29	84	153
Profession Intermédiaire	20	55	80	219
Employé	22	76	78	264
Ouvrier	25	61	75	187
Personne au foyer	22	42	78	152
Retraité	23	115	77	395
Etudiant et autre inactif	22	30	78	110
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	25	116	75	348
Classes moyennes inférieures	22	97	78	342
Classes moyennes supérieures	24	132	76	418
Hauts revenus	18	67	82	315
Non réponse	17	29	83	140
Taille d'agglomération				
Communes rurales	24	111	76	344
2 000 à 20 000 hab.	22	78	78	271
20 000 à 100 000 hab.	22	58	78	208
Plus de 100 000 hab.	23	139	77	461
Agglomération parisienne	16	55	84	280
Total	22	440	78	1563

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Exemple de lecture : En juin 2015, 28% des indépendants citent en première ou en deuxième réponse « la lourdeur et la lenteur bureaucratique » comme mots décrivant le mieux le système de protection sociale. C'est 6 points de plus que la moyenne des Français (22%).
NB : Les chiffres en orange indiquent que les effectifs sont trop faibles pour être statistiquement fiables.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	La solidarité			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	22	206	78	750
Femme	22	226	78	822
Âge				
Moins de 25 ans	27	54	73	147
25 à 39 ans	22	102	78	368
40 à 59 ans	21	147	79	560
60 à 69 ans	23	68	77	228
70 ans et plus	19	62	81	269
Diplôme				
Non diplômé	22	71	78	252
BEPC	18	135	82	599
BAC	21	80	79	309
Diplômé du supérieur	26	146	74	412
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	10	11	90	103
Cadre et profession intellectuelle supérieure	31	57	69	126
Profession Intermédiaire	21	57	79	217
Employé	21	70	79	270
Ouvrier	17	42	83	206
Personne au foyer	24	46	76	149
Retraité	21	108	79	402
Etudiant et autre inactif	29	41	71	99
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	22	104	78	360
Classes moyennes inférieures	19	82	81	357
Classes moyennes supérieures	20	109	80	440
Hauts revenus	25	96	75	287
Non réponse	25	41	75	127
Taille d'agglomération				
Communes rurales	19	88	81	367
2 000 à 20 000 hab.	21	72	79	277
20 000 à 100 000 hab.	21	55	79	212
Plus de 100 000 hab.	21	127	79	472
Agglomération parisienne	27	91	73	243
Total	22	433	78	1571

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	L'assistantat			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	16	149	84	807
Femme	16	163	84	885
Âge				
Moins de 25 ans	10	20	90	182
25 à 39 ans	15	72	85	397
40 à 59 ans	17	120	83	587
60 à 69 ans	15	43	85	253
70 ans et plus	17	57	83	274
Diplôme				
Non diplômé	14	46	86	278
BEPC	17	124	83	609
BAC	14	56	86	333
Diplômé du supérieur	15	86	85	472
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	22	25	78	89
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8	14	92	168
Profession Intermédiaire	20	54	80	220
Employé	19	65	81	276
Ouvrier	17	41	83	207
Personne au foyer	10	19	90	176
Retraité	17	85	83	425
Etudiant et autre inactif	6	8	94	132
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	11	51	89	413
Classes moyennes inférieures	19	82	81	357
Classes moyennes supérieures	18	96	82	453
Hauts revenus	17	65	83	318
Non réponse	10	17	90	152
Taille d'agglomération				
Communes rurales	17	75	83	379
2 000 à 20 000 hab.	21	74	79	275
20 000 à 100 000 hab.	16	42	84	224
Plus de 100 000 hab.	14	85	86	515
Agglomération parisienne	11	36	89	299
Total	16	312	84	1692

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Un acquis social			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	25	235	75	721
Femme	23	242	77	805
Âge				
Moins de 25 ans	18	36	82	165
25 à 39 ans	24	113	76	357
40 à 59 ans	25	178	75	529
60 à 69 ans	21	64	79	232
70 ans et plus	26	87	74	243
Diplôme				
Non diplômé	24	76	76	247
BEPC	19	142	81	591
BAC	24	93	76	296
Diplômé du supérieur	30	166	70	392
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	19	22	81	92
Cadre et profession intellectuelle supérieure	30	54	70	128
Profession Intermédiaire	32	89	68	185
Employé	21	72	79	268
Ouvrier	21	52	79	196
Personne au foyer	15	28	85	166
Retraité	25	129	75	381
Etudiant et autre inactif	22	31	78	109
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	17	77	83	387
Classes moyennes inférieures	26	113	74	326
Classes moyennes supérieures	25	136	75	414
Hauts revenus	30	114	70	268
Non réponse	22	37	78	131
Taille d'agglomération				
Communes rurales	20	89	80	366
2 000 à 20 000 hab.	25	89	75	260
20 000 à 100 000 hab.	19	52	81	215
Plus de 100 000 hab.	26	153	74	446
Agglomération parisienne	28	95	72	240
Total	24	478	76	1526

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Des dépenses trop importantes			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	17	159	83	798
Femme	20	205	80	843
Âge				
Moins de 25 ans	21	42	79	159
25 à 39 ans	18	84	82	385
40 à 59 ans	18	126	82	581
60 à 69 ans	16	47	84	249
70 ans et plus	19	64	81	267
Diplôme				
Non diplômé	24	77	76	246
BEPC	22	159	78	574
BAC	17	66	83	322
Diplômé du supérieur	11	60	89	498
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	21	24	79	91
Cadre et profession intellectuelle supérieure	15	27	85	155
Profession Intermédiaire	10	26	90	248
Employé	21	72	79	268
Ouvrier	24	59	76	189
Personne au foyer	21	42	79	153
Retraité	17	89	83	421
Etudiant et autre inactif	18	25	82	115
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	20	91	80	373
Classes moyennes inférieures	22	95	78	344
Classes moyennes supérieures	17	96	83	453
Hauts revenus	14	52	86	330
Non réponse	17	29	83	139
Taille d'agglomération				
Communes rurales	21	97	79	358
2 000 à 20 000 hab.	22	76	78	273
20 000 à 100 000 hab.	18	47	82	219
Plus de 100 000 hab.	16	95	84	504
Agglomération parisienne	15	49	85	286
Total	18	363	82	1640

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Une protection pour les plus vulnérables et les défavorisés			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	23	219	77	738
Femme	22	236	78	812
Âge				
Moins de 25 ans	24	47	76	154
25 à 39 ans	24	114	76	355
40 à 59 ans	22	157	78	549
60 à 69 ans	25	74	75	222
70 ans et plus	19	62	81	269
Diplôme				
Non diplômé	23	76	77	248
BEPC	20	149	80	584
BAC	24	95	76	294
Diplômé du supérieur	24	135	76	423
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	29	33	71	81
Cadre et profession intellectuelle supérieure	25	46	75	136
Profession Intermédiaire	21	58	79	216
Employé	22	76	78	264
Ouvrier	21	52	79	197
Personne au foyer	26	51	74	143
Retraité	20	104	80	406
Etudiant et autre inactif	24	33	76	106
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	27	127	73	337
Classes moyennes inférieures	19	85	81	354
Classes moyennes supérieures	19	106	81	443
Hauts revenus	25	97	75	285
Non réponse	23	39	77	129
Taille d'agglomération				
Communes rurales	23	106	77	349
2 000 à 20 000 hab.	17	60	83	289
20 000 à 100 000 hab.	26	70	74	197
Plus de 100 000 hab.	24	142	76	458
Agglomération parisienne	23	77	77	258
Total	23	454	77	1550

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Des impôts et cotisation			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	15	139	85	817
Femme	13	132	87	916
Âge				
Moins de 25 ans	15	29	85	172
25 à 39 ans	11	54	89	416
40 à 59 ans	15	109	85	597
60 à 69 ans	13	38	87	258
70 ans et plus	12	41	88	290
Diplôme				
Non diplômé	13	41	87	283
BEPC	16	121	84	613
BAC	14	56	86	333
Diplômé du supérieur	10	53	90	505
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	18	20	82	94
Cadre et profession intellectuelle supérieure	13	23	87	159
Profession Intermédiaire	10	28	90	246
Employé	16	54	84	286
Ouvrier	16	40	84	209
Personne au foyer	13	25	87	169
Retraité	12	64	88	446
Etudiant et autre inactif	12	17	88	122
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	15	69	85	395
Classes moyennes inférieures	13	57	87	382
Classes moyennes supérieures	14	76	86	474
Hauts revenus	12	46	88	336
Non réponse	14	23	86	145
Taille d'agglomération				
Communes rurales	14	62	86	392
2 000 à 20 000 hab.	14	49	86	299
20 000 à 100 000 hab.	12	32	88	235
Plus de 100 000 hab.	13	77	87	522
Agglomération parisienne	15	51	85	284
Total	14	271	86	1733

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Un frein pour la croissance			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	5	49	95	907
Femme	5	50	95	998
Âge				
Moins de 25 ans	3	5	97	196
25 à 39 ans	4	20	96	450
40 à 59 ans	5	38	95	669
60 à 69 ans	8	23	92	273
70 ans et plus	4	14	96	317
Diplôme				
Non diplômé	6	19	94	305
BEPC	6	40	94	693
BAC	5	18	95	371
Diplômé du supérieur	4	22	96	536
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	11	12	89	102
Cadre et profession intellectuelle supérieure	2	4	98	178
Profession Intermédiaire	4	12	96	263
Employé	5	16	95	325
Ouvrier	7	16	93	232
Personne au foyer	7	14	93	180
Retraité	4	19	96	491
Etudiant et autre inactif	4	6	96	134
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	4	20	96	444
Classes moyennes inférieures	5	22	95	417
Classes moyennes supérieures	4	22	96	527
Hauts revenus	5	19	95	363
Non réponse	9	15	91	154
Taille d'agglomération				
Communes rurales	7	32	93	423
2 000 à 20 000 hab.	4	12	96	336
20 000 à 100 000 hab.	4	12	96	255
Plus de 100 000 hab.	5	28	95	571
Agglomération parisienne	4	15	96	320
Total	5	99	95	1905

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Des soins médicaux pour tous			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	44	423	56	533
Femme	45	475	55	573
Âge				
Moins de 25 ans	46	93	54	108
25 à 39 ans	46	215	54	254
40 à 59 ans	42	296	58	411
60 à 69 ans	45	135	55	161
70 ans et plus	48	159	52	172
Diplôme				
Non diplômé	46	149	54	175
BEPC	45	332	55	402
BAC	42	164	58	225
Diplômé du supérieur	45	253	55	305
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	33	38	67	76
Cadre et profession intellectuelle supérieure	48	87	52	95
Profession Intermédiaire	45	125	55	150
Employé	42	142	58	198
Ouvrier	40	99	60	149
Personne au foyer	51	99	49	96
Retraité	48	244	52	266
Etudiant et autre inactif	46	64	54	76
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	46	214	54	250
Classes moyennes inférieures	42	186	58	253
Classes moyennes supérieures	49	267	51	283
Hauts revenus	43	164	57	219
Non réponse	40	67	60	101
Taille d'agglomération				
Communes rurales	47	215	53	239
2 000 à 20 000 hab.	41	143	59	206
20 000 à 100 000 hab.	50	134	50	133
Plus de 100 000 hab.	46	276	54	323
Agglomération parisienne	39	130	61	205
Total	45	897	55	1106

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Un modèle à suivre pour d'autres pays			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	10	95	90	861
Femme	11	120	89	927
Âge				
Moins de 25 ans	16	32	84	169
25 à 39 ans	12	58	88	411
40 à 59 ans	9	64	91	643
60 à 69 ans	9	28	91	268
70 ans et plus	10	34	90	297
Diplôme				
Non diplômé	5	16	95	308
BEPC	10	72	90	662
BAC	12	47	88	342
Diplômé du supérieur	15	81	85	477
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	8	9	92	105
Cadre et profession intellectuelle supérieure	10	19	90	164
Profession Intermédiaire	14	38	86	236
Employé	9	32	91	308
Ouvrier	11	27	89	221
Personne au foyer	11	22	89	172
Retraité	9	45	91	466
Etudiant et autre inactif	17	24	83	116
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	11	52	89	412
Classes moyennes inférieures	11	48	89	391
Classes moyennes supérieures	10	54	90	495
Hauts revenus	11	42	89	341
Non réponse	11	19	89	149
Taille d'agglomération				
Communes rurales	6	28	94	427
2 000 à 20 000 hab.	9	31	91	317
20 000 à 100 000 hab.	11	30	89	236
Plus de 100 000 hab.	11	69	89	530
Agglomération parisienne	17	58	83	277
Total	11	216	89	1788

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France
(Cumul des deux réponses, en %)

	Nsp			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	2	17	98	939
Femme	1	14	99	1033
Âge				
Moins de 25 ans	.	.	100	201
25 à 39 ans	1	4	99	465
40 à 59 ans	2	12	98	694
60 à 69 ans	2	7	98	289
70 ans et plus	2	8	98	323
Diplôme				
Non diplômé	1	4	99	320
BEPC	2	11	98	722
BAC	1	6	99	383
Diplômé du supérieur	2	10	98	548
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	2	2	98	112
Cadre et profession intellectuelle supérieure	2	3	98	179
Profession Intermédiaire	1	3	99	271
Employé	1	4	99	337
Ouvrier	3	6	97	242
Personne au foyer	.	.	100	194
Retraité	2	12	98	498
Etudiant et autre inactif	.	.	100	140
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	1	4	99	460
Classes moyennes inférieures	2	7	98	432
Classes moyennes supérieures	0	2	100	547
Hauts revenus	1	2	99	380
Non réponse	9	16	91	152
Taille d'agglomération				
Communes rurales	1	5	99	450
2 000 à 20 000 hab.	2	9	98	340
20 000 à 100 000 hab.	0	1	100	265
Plus de 100 000 hab.	1	6	99	593
Agglomération parisienne	3	10	97	324
Total	2	31	98	1973

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Selon vous, que doit-on faire par rapport au système de protection sociale ?									
	Il faut l'abandonner complètement		Il faut en changer radicalement l'orientation		Il faut le réformer progressivement		Il faut le préserver tel quel		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe										
Homme	1	8	14	133	56	536	28	263	2	15
Femme	1	15	13	138	54	571	29	309	2	16
Âge										
Moins de 25 ans	2	3	11	22	59	118	26	53	2	4
25 à 39 ans	1	3	12	58	57	267	28	132	2	9
40 à 59 ans	1	9	17	122	54	384	25	179	2	13
60 à 69 ans	2	6	11	33	53	157	33	98	1	3
70 ans et plus	1	2	11	36	55	180	33	111	1	2
Diplôme										
Non diplômé	2	5	17	56	43	138	37	121	1	3
BEPC	1	9	17	122	52	380	28	207	2	14
BAC	1	2	10	38	61	237	27	105	2	6
Diplômé du supérieur	1	6	10	54	63	351	25	139	1	8
Profession et catégorie sociale										
Indépendant	.	.	33	38	47	54	17	19	3	3
Cadre et profession intellectuelle supérieure	0	1	6	10	64	117	28	51	2	3
Profession Intermédiaire	.	.	14	38	56	154	28	76	2	6
Employé	2	6	14	47	56	192	26	87	2	8
Ouvrier	2	4	18	45	54	135	24	59	2	4
Personne au foyer	2	3	16	32	49	95	33	65	.	.
Retraité	1	7	10	52	53	271	34	175	1	5
Etudiant et autre inactif	1	2	6	8	62	87	28	40	2	3
Revenus par unité de consommation										
Bas revenus	2	10	16	75	47	219	33	155	1	6
Classes moyennes inférieures	1	2	15	66	58	256	25	109	1	6
Classes moyennes supérieures	1	5	11	59	59	326	28	153	1	7
Hauts revenus	1	4	10	36	62	238	26	99	1	5
Non réponse	1	1	21	35	41	68	33	56	4	7
Taille d'agglomération										
Communes rurales	1	5	18	82	56	253	23	106	2	9
2 000 à 20 000 hab.	1	5	18	61	56	196	24	84	1	3
20 000 à 100 000 hab.	1	4	12	32	56	148	31	82	0	1
Plus de 100 000 hab.	1	6	10	63	59	356	28	168	1	7
Agglomération parisienne	1	3	10	34	46	154	40	133	3	11
Total	1	23	14	271	55	1107	29	572	2	31

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	L'accueil et l'insertion des handicapés			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	15	147	85	809
Femme	18	189	82	859
Âge				
Moins de 25 ans	18	36	82	165
25 à 39 ans	17	80	83	389
40 à 59 ans	16	113	84	594
60 à 69 ans	15	46	85	250
70 ans et plus	18	61	82	270
Diplôme				
Non diplômé	18	57	82	267
BEPC	19	141	81	592
BAC	17	65	83	324
Diplômé du supérieur	13	72	87	485
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	13	15	87	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	30	84	153
Profession Intermédiaire	13	34	87	240
Employé	15	49	85	291
Ouvrier	16	41	84	207
Personne au foyer	26	50	74	144
Retraité	17	89	83	421
Etudiant et autre inactif	19	27	81	113
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	23	105	77	360
Classes moyennes inférieures	16	71	84	368
Classes moyennes supérieures	16	87	84	462
Hauts revenus	13	51	87	332
Non réponse	13	22	87	146
Taille d'agglomération				
Communes rurales	17	76	83	379
2 000 à 20 000 hab.	19	67	81	281
20 000 à 100 000 hab.	21	57	79	210
Plus de 100 000 hab.	15	90	85	509
Agglomération parisienne	14	46	86	289
Total	17	336	83	1668

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	Le traitement de la pauvreté et de l'exclusion			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	39	372	61	584
Femme	33	346	67	702
Âge				
Moins de 25 ans	46	93	54	108
25 à 39 ans	37	173	63	297
40 à 59 ans	37	262	63	444
60 à 69 ans	35	102	65	194
70 ans et plus	27	88	73	243
Diplôme				
Non diplômé	28	92	72	232
BEPC	32	234	68	499
BAC	41	159	59	230
Diplômé du supérieur	42	233	58	325
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	48	55	52	60
Cadre et profession intellectuelle supérieure	51	93	49	90
Profession Intermédiaire	35	96	65	178
Employé	29	98	71	242
Ouvrier	36	90	64	158
Personne au foyer	40	78	60	116
Retraité	28	144	72	366
Etudiant et autre inactif	46	64	54	75
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	42	195	58	270
Classes moyennes inférieures	30	131	70	308
Classes moyennes supérieures	33	179	67	370
Hauts revenus	37	142	63	241
Non réponse	42	71	58	97
Taille d'agglomération				
Communes rurales	34	154	66	301
2 000 à 20 000 hab.	28	97	72	252
20 000 à 100 000 hab.	36	96	64	171
Plus de 100 000 hab.	36	216	64	383
Agglomération parisienne	46	155	54	180
Total	36	718	64	1286

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	La garde des jeunes enfants			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	4	43	96	913
Femme	8	84	92	963
Âge				
Moins de 25 ans	9	17	91	184
25 à 39 ans	13	63	87	407
40 à 59 ans	3	24	97	682
60 à 69 ans	4	12	96	284
70 ans et plus	3	11	97	320
Diplôme				
Non diplômé	6	19	94	304
BEPC	6	44	94	690
BAC	9	34	91	355
Diplômé du supérieur	5	30	95	528
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	4	4	96	110
Cadre et profession intellectuelle supérieure	5	9	95	173
Profession Intermédiaire	8	22	92	252
Employé	9	32	91	308
Ouvrier	8	19	92	229
Personne au foyer	8	16	92	179
Retraité	4	18	96	492
Etudiant et autre inactif	5	7	95	133
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	8	36	92	428
Classes moyennes inférieures	8	37	92	402
Classes moyennes supérieures	6	33	94	516
Hauts revenus	3	13	97	369
Non réponse	5	8	95	160
Taille d'agglomération				
Communes rurales	6	26	94	429
2 000 à 20 000 hab.	8	29	92	320
20 000 à 100 000 hab.	8	22	92	244
Plus de 100 000 hab.	5	30	95	569
Agglomération parisienne	6	21	94	314
Total	6	127	94	1877

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	L'indemnisation du chômage			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	17	166	83	790
Femme	15	156	85	892
Âge				
Moins de 25 ans	24	49	76	152
25 à 39 ans	21	98	79	371
40 à 59 ans	17	118	83	588
60 à 69 ans	11	31	89	265
70 ans et plus	8	26	92	305
Diplôme				
Non diplômé	15	50	85	274
BEPC	17	127	83	607
BAC	16	62	84	327
Diplômé du supérieur	15	84	85	474
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	11	13	89	102
Cadre et profession intellectuelle supérieure	12	21	88	161
Profession Intermédiaire	13	36	87	239
Employé	25	85	75	256
Ouvrier	26	65	74	183
Personne au foyer	15	29	85	166
Retraité	8	39	92	471
Etudiant et autre inactif	25	35	75	105
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	21	96	79	368
Classes moyennes inférieures	18	77	82	362
Classes moyennes supérieures	15	83	85	466
Hauts revenus	11	41	89	341
Non réponse	15	25	85	143
Taille d'agglomération				
Communes rurales	16	74	84	381
2 000 à 20 000 hab.	13	46	87	302
20 000 à 100 000 hab.	15	39	85	227
Plus de 100 000 hab.	17	104	83	496
Agglomération parisienne	18	59	82	276
Total	16	322	84	1682

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	La prise en charge des personnes âgées dépendantes			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	28	268	72	688
Femme	32	339	68	709
Âge				
Moins de 25 ans	16	33	84	168
25 à 39 ans	25	115	75	354
40 à 59 ans	26	183	74	524
60 à 69 ans	40	120	60	176
70 ans et plus	47	156	53	175
Diplôme				
Non diplômé	36	116	64	208
BEPC	32	235	68	498
BAC	26	101	74	287
Diplômé du supérieur	28	154	72	404
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	24	27	76	87
Cadre et profession intellectuelle supérieure	23	43	77	139
Profession Intermédiaire	30	81	70	193
Employé	24	82	76	258
Ouvrier	24	59	76	189
Personne au foyer	33	64	67	131
Retraité	45	229	55	282
Etudiant et autre inactif	16	23	84	117
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	25	114	75	350
Classes moyennes inférieures	31	136	69	303
Classes moyennes supérieures	31	168	69	381
Hauts revenus	35	134	65	249
Non réponse	32	54	68	115
Taille d'agglomération				
Communes rurales	31	140	69	315
2 000 à 20 000 hab.	38	131	62	217
20 000 à 100 000 hab.	32	85	68	182
Plus de 100 000 hab.	27	164	73	435
Agglomération parisienne	26	86	74	248
Total	30	606	70	1397

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	La prise en charge des grands malades (Sida, cancer)			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	14	132	86	824
Femme	20	207	80	841
Âge				
Moins de 25 ans	29	59	71	143
25 à 39 ans	16	75	84	394
40 à 59 ans	15	103	85	604
60 à 69 ans	15	45	85	251
70 ans et plus	17	57	83	273
Diplôme				
Non diplômé	23	73	77	250
BEPC	17	121	83	612
BAC	17	67	83	322
Diplômé du supérieur	14	77	86	481
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	12	14	88	100
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	17	91	166
Profession Intermédiaire	14	40	86	235
Employé	18	60	82	281
Ouvrier	16	39	84	209
Personne au foyer	24	48	76	147
Retraité	16	79	84	431
Etudiant et autre inactif	31	43	69	97
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	23	106	77	358
Classes moyennes inférieures	18	79	82	360
Classes moyennes supérieures	15	84	85	465
Hauts revenus	9	34	91	348
Non réponse	21	35	79	133
Taille d'agglomération				
Communes rurales	19	84	81	370
2 000 à 20 000 hab.	16	57	84	292
20 000 à 100 000 hab.	16	43	84	223
Plus de 100 000 hab.	16	97	84	502
Agglomération parisienne	17	57	83	277
Total	17	339	83	1665

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	L'équilibre de la Sécurité Sociale (maladie)			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	31	300	69	656
Femme	25	261	75	787
Âge				
Moins de 25 ans	20	40	80	161
25 à 39 ans	25	116	75	354
40 à 59 ans	32	224	68	482
60 à 69 ans	25	75	75	221
70 ans et plus	32	105	68	225
Diplôme				
Non diplômé	26	84	74	240
BEPC	28	202	72	531
BAC	25	98	75	291
Diplômé du supérieur	32	177	68	381
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	36	41	64	73
Cadre et profession intellectuelle supérieure	33	61	67	121
Profession Intermédiaire	31	85	69	190
Employé	27	93	73	247
Ouvrier	27	66	73	182
Personne au foyer	18	35	82	159
Retraité	30	151	70	359
Etudiant et autre inactif	21	29	79	111
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	19	90	81	375
Classes moyennes inférieures	27	117	73	322
Classes moyennes supérieures	31	169	69	380
Hauts revenus	37	142	63	241
Non réponse	26	43	74	125
Taille d'agglomération				
Communes rurales	26	120	74	335
2 000 à 20 000 hab.	26	90	74	259
20 000 à 100 000 hab.	28	75	72	191
Plus de 100 000 hab.	31	186	69	414
Agglomération parisienne	27	91	73	244
Total	28	561	72	1443

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	La prise en charge des toxicomanes			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	1	13	99	943
Femme	2	16	98	1032
Âge				
Moins de 25 ans	4	9	96	192
25 à 39 ans	1	6	99	463
40 à 59 ans	1	8	99	698
60 à 69 ans	1	3	99	293
70 ans et plus	1	3	99	328
Diplôme				
Non diplômé	2	6	98	318
BEPC	1	8	99	726
BAC	2	6	98	383
Diplômé du supérieur	2	10	98	548
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	1	1	99	113
Cadre et profession intellectuelle supérieure	1	1	99	181
Profession Intermédiaire	2	6	98	269
Employé	1	3	99	338
Ouvrier	1	2	99	246
Personne au foyer	3	5	97	189
Retraité	1	4	99	506
Etudiant et autre inactif	5	7	95	133
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	2	11	98	453
Classes moyennes inférieures	1	5	99	434
Classes moyennes supérieures	1	7	99	543
Hauts revenus	0	1	10	381
Non réponse	3	5	97	163
Taille d'agglomération				
Communes rurales	1	4	99	451
2 000 à 20 000 hab.	0	2	10	347
20 000 à 100 000 hab.	1	3	99	263
Plus de 100 000 hab.	1	9	99	590
Agglomération parisienne	4	12	96	323
Total	1	29	99	1974

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?
Cumul des deux réponses (en %)

	Le financement des retraités			
	Oui		Non	
	%	N	%	N
Sexe				
Homme	48	461	52	495
Femme	47	490	53	557
Âge				
Moins de 25 ans	31	63	69	138
25 à 39 ans	45	209	55	260
40 à 59 ans	52	368	48	339
60 à 69 ans	53	158	47	138
70 ans et plus	46	154	54	177
Diplôme				
Non diplômé	47	151	53	172
BEPC	47	346	53	388
BAC	47	181	53	208
Diplômé du supérieur	49	274	51	284
Profession et catégorie sociale				
Indépendant	49	56	51	58
Cadre et profession intellectuelle supérieure	49	88	51	94
Profession Intermédiaire	55	150	45	124
Employé	51	172	49	168
Ouvrier	46	113	54	135
Personne au foyer	33	64	67	131
Retraité	52	265	48	246
Etudiant et autre inactif	31	44	69	96
Revenus par unité de consommation				
Bas revenus	37	173	63	291
Classes moyennes inférieures	51	223	49	216
Classes moyennes supérieures	52	284	48	266
Hauts revenus	54	206	46	176
Non réponse	39	66	61	103
Taille d'agglomération				
Communes rurales	51	230	49	225
2 000 à 20 000 hab.	51	178	49	171
20 000 à 100 000 hab.	41	109	59	157
Plus de 100 000 hab.	50	299	50	300
Agglomération parisienne	40	136	60	199
Total	47	952	53	1052

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Quelle prestation sociale augmenteriez-vous ?									
	Prestations familiales		RSA (Revenu de Solidarité Active)		Prestations vieillesse, retraites		Prestations chômage		Remboursements maladie de la Sécurité Sociale	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe										
Homme	7	67	10	95	39	375	5	51	16	153
Femme	9	99	11	115	42	443	4	44	15	153
Âge										
Moins de 25 ans	11	21	14	28	19	39	10	20	20	41
25 à 39 ans	14	66	11	51	35	166	5	24	15	72
40 à 59 ans	8	57	14	96	40	284	4	31	14	96
60 à 69 ans	4	10	7	19	52	155	3	9	14	42
70 ans et plus	3	11	5	15	53	175	3	10	17	56
Diplôme										
Non diplômé	6	18	11	36	55	177	2	8	10	33
BEPC	9	65	10	75	42	308	6	42	13	95
BAC	9	36	11	43	33	127	6	23	20	78
Diplômé du supérieur	8	46	10	56	37	206	4	22	18	101
Profession et catégorie sociale										
Indépendant	7	8	12	14	55	62	.	.	10	12
Cadre et profession intellectuelle supérieure	6	12	13	25	34	61	6	11	18	33
Profession Intermédiaire	9	24	6	16	46	125	3	8	15	42
Employé	13	43	10	34	38	129	5	17	19	65
Ouvrier	10	25	15	38	35	86	9	23	10	26
Personne au foyer	11	22	16	32	29	57	4	7	9	18
Retraité	3	17	5	25	53	271	3	14	16	83
Etudiant et autre inactif	10	15	19	27	18	25	9	13	19	27
Revenus par unité de consommation										
Bas revenus	11	52	16	76	34	159	6	26	11	50
Classes moyennes inférieures	10	42	8	34	44	194	4	19	14	62
Classes moyennes supérieures	7	38	8	44	42	229	4	25	20	109
Hauts revenus	6	23	11	40	44	169	4	14	15	57
Non réponse	7	11	9	15	40	67	7	11	17	28
Taille d'agglomération										
Communes rurales	8	37	11	52	44	198	4	18	13	60
2 000 à 20 000 hab.	11	37	9	31	41	144	3	12	17	60
20 000 à 100 000 hab.	11	30	9	23	46	123	6	17	12	31
Plus de 100 000 hab.	6	36	12	75	42	250	5	32	15	88
Agglomération parisienne	8	26	9	29	31	103	5	16	20	67
Total	8	166	10	210	41	818	5	95	15	307

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Quelle prestation sociale augmenteriez-vous ?					
	Prestations de logement		Pensions d'invalidité ou de handicap		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	7	65	11	107	4	42
Femme	6	63	10	100	3	31
Âge						
Moins de 25 ans	13	27	9	18	4	9
25 à 39 ans	9	43	7	31	3	15
40 à 59 ans	5	33	12	83	4	27
60 à 69 ans	4	12	12	35	4	13
70 ans et plus	4	12	12	41	3	11
Diplôme						
Non diplômé	4	12	10	32	3	9
BEPC	6	43	11	82	3	24
BAC	7	26	11	42	4	14
Diplômé du supérieur	9	48	9	52	5	27
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	5	6	9	10	2	3
Cadre et profession intellectuelle supérieure	8	15	7	13	7	13
Profession Intermédiaire	9	25	7	20	5	14
Employé	7	25	6	21	2	7
Ouvrier	6	15	11	27	3	7
Personne au foyer	7	14	18	36	4	7
Retraité	2	12	14	69	3	17
Etudiant et autre inactif	11	15	9	12	4	6
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	9	44	9	43	3	15
Classes moyennes inférieures	6	28	9	41	4	18
Classes moyennes supérieures	7	37	10	52	3	15
Hauts revenus	4	15	14	52	3	12
Non réponse	3	5	11	18	8	13
Taille d'agglomération						
Communes rurales	6	27	10	48	3	15
2 000 à 20 000 hab.	4	14	11	40	3	11
20 000 à 100 000 hab.	4	11	10	27	2	5
Plus de 100 000 hab.	8	46	10	60	2	13
Agglomération parisienne	9	30	10	33	9	30
Total	6	128	10	207	4	74

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Quelle prestation sociale diminuerez-vous ?									
	Prestations familiales		RSA (Revenu de Solidarité Active)		Prestations vieillesse, retraites		Prestations chômage		Remboursements maladie de la Sécurité Sociale	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe										
Homme	20	187	24	225	2	24	16	153	6	58
Femme	22	227	22	232	3	34	13	135	8	79
Âge										
Moins de 25 ans	13	26	27	55	5	9	14	28	8	15
25 à 39 ans	18	84	22	104	4	17	18	86	9	44
40 à 59 ans	23	164	23	160	2	13	13	92	7	48
60 à 69 ans	21	62	25	73	3	8	10	29	4	13
70 ans et plus	24	78	19	64	3	9	16	53	5	17
Diplôme										
Non diplômé	19	62	22	72	2	8	15	48	9	29
BEPC	18	132	26	194	3	21	14	104	6	46
BAC	20	79	24	92	3	13	15	59	6	24
Diplômé du supérieur	25	140	18	100	3	15	14	78	7	38
Profession et catégorie sociale										
Indépendant	16	18	26	29	2	2	16	18	8	9
Cadre et profession intellectuelle supérieure	27	50	16	30	3	6	15	28	5	10
Profession Intermédiaire	21	57	23	64	1	3	15	41	8	23
Employé	19	63	28	96	4	13	13	44	9	31
Ouvrier	20	50	24	59	3	8	16	39	6	15
Personne au foyer	21	40	23	45	2	5	12	23	8	16
Retraité	23	119	21	106	3	14	15	74	4	23
Etudiant et autre inactif	12	17	20	28	5	7	15	21	7	10
Revenus par unité de consommation										
Bas revenus	19	87	19	90	4	17	17	78	8	37
Classes moyennes inférieures	20	89	28	123	4	17	13	56	7	30
Classes moyennes supérieures	22	122	24	133	2	13	13	71	7	40
Hauts revenus	26	98	18	69	2	7	16	63	6	24
Non réponse	11	18	25	42	2	3	13	21	4	6
Taille d'agglomération										
Communes rurales	23	102	24	110	3	14	13	60	6	25
2 000 à 20 000 hab.	17	61	30	104	2	7	15	53	6	23
20 000 à 100 000 hab.	20	53	22	59	3	7	14	37	4	11
Plus de 100 000 hab.	21	124	20	122	3	15	17	104	10	60
Agglomération parisienne	22	73	18	62	4	13	10	33	5	18
Total	21	414	23	457	3	57	14	288	7	137

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Quelle prestation sociale diminuerez-vous ?					
	Prestations de logement		Pensions d'invalidité ou de handicap		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	18	172	3	28	11	109
Femme	16	164	2	21	15	157
Âge						
Moins de 25 ans	17	33	5	11	12	24
25 à 39 ans	15	68	3	13	11	53
40 à 59 ans	17	119	2	11	14	99
60 à 69 ans	18	53	3	8	16	49
70 ans et plus	19	61	2	7	12	41
Diplôme						
Non diplômé	14	47	3	11	15	47
BEPC	18	133	1	10	13	93
BAC	15	57	3	10	14	55
Diplômé du supérieur	18	99	3	18	13	70
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	13	15	1	1	19	22
Cadre et profession intellectuelle supérieure	15	27	2	4	15	27
Profession Intermédiaire	17	46	1	4	13	36
Employé	12	41	2	7	13	45
Ouvrier	22	54	2	4	8	20
Personne au foyer	15	29	2	4	17	33
Retraité	19	95	3	13	13	66
Etudiant et autre inactif	21	29	8	11	12	17
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	15	70	3	12	16	73
Classes moyennes inférieures	17	77	2	7	9	41
Classes moyennes supérieures	18	100	3	15	10	55
Hauts revenus	18	67	2	7	12	48
Non réponse	13	21	5	8	29	49
Taille d'agglomération						
Communes rurales	16	71	1	4	15	67
2 000 à 20 000 hab.	17	58	2	7	10	35
20 000 à 100 000 hab.	19	50	3	9	15	40
Plus de 100 000 hab.	19	116	3	17	7	41
Agglomération parisienne	12	40	4	12	25	83
Total	17	336	2	49	13	266

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Selon vous, la couverture des frais de maladie ... ?					
	Devrait bénéficier à ceux qui ont travaillé et cotisé		Devrait bénéficier à tous sans distinction		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	28	266	71	682	1	8
Femme	27	288	72	752	1	8
Âge						
Moins de 25 ans	14	28	84	169	2	4
25 à 39 ans	21	96	79	370	1	3
40 à 59 ans	30	210	70	491	1	5
60 à 69 ans	28	83	71	211	1	2
70 ans et plus	41	137	58	193	0	1
Diplôme						
Non diplômé	34	109	66	215	.	.
BEPC	32	235	67	492	1	6
BAC	28	109	72	278	0	2
Diplômé du supérieur	18	101	80	449	1	8
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	40	46	58	66	2	2
Cadre et profession intellectuelle supérieure	18	32	81	148	1	2
Profession Intermédiaire	20	56	79	216	1	2
Employé	29	99	70	240	1	2
Ouvrier	32	80	68	168	0	1
Personne au foyer	18	36	82	159	.	.
Retraité	37	189	62	318	1	3
Etudiant et autre inactif	12	17	85	119	3	4
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	23	109	76	354	0	2
Classes moyennes inférieures	31	136	69	302	0	2
Classes moyennes supérieures	30	166	69	381	1	3
Hauts revenus	24	90	75	286	2	6
Non réponse	32	54	66	112	2	3
Taille d'agglomération						
Communes rurales	29	133	70	320	1	2
2 000 à 20 000 hab.	34	119	65	225	1	4
20 000 à 100 000 hab.	23	62	77	205	.	.
Plus de 100 000 hab.	24	144	75	451	1	5
Agglomération parisienne	29	97	70	234	1	4
Total	28	554	72	1434	1	15

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Selon vous, les allocations vieillesse ... ?					
	Devraient bénéficier à ceux qui ont travaillé et cotisé		Devraient bénéficier à tous sans distinction		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	48	458	51	492	1	6
Femme	45	471	54	565	1	12
Âge						
Moins de 25 ans	40	80	59	118	1	2
25 à 39 ans	45	210	54	255	1	5
40 à 59 ans	47	332	52	368	1	6
60 à 69 ans	48	141	52	153	0	1
70 ans et plus	50	166	49	162	1	3
Diplôme						
Non diplômé	51	165	49	158	0	1
BEPC	51	373	48	354	1	6
BAC	46	178	53	207	1	4
Diplômé du supérieur	38	213	61	338	1	6
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	58	66	38	43	4	5
Cadre et profession intellectuelle supérieure	34	63	65	119	0	1
Profession Intermédiaire	36	99	63	174	1	2
Employé	50	169	50	169	1	2
Ouvrier	54	134	45	113	1	2
Personne au foyer	46	89	54	104	1	1
Retraité	51	262	48	245	1	3
Etudiant et autre inactif	34	48	64	90	2	2
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	44	205	56	259	.	.
Classes moyennes inférieures	50	219	50	219	0	1
Classes moyennes supérieures	48	264	51	281	1	5
Hauts revenus	42	160	57	218	1	5
Non réponse	48	81	47	80	4	7
Taille d'agglomération						
Communes rurales	50	228	49	224	1	3
2 000 à 20 000 hab.	57	199	42	147	1	2
20 000 à 100 000 hab.	46	123	54	143	.	.
Plus de 100 000 hab.	42	254	57	341	1	4
Agglomération parisienne	37	125	60	202	2	8
Total	46	929	53	1057	1	18

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Selon vous, les allocations familiales ... ?					
	Devraient bénéficier à ceux qui ont travaillé et cotisé		Devraient bénéficier à tous sans distinction		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	42	401	55	527	3	28
Femme	43	450	54	564	3	34
Âge						
Moins de 25 ans	36	72	62	125	2	4
25 à 39 ans	41	194	57	268	2	8
40 à 59 ans	43	303	54	379	3	25
60 à 69 ans	41	121	55	162	5	14
70 ans et plus	49	162	47	157	4	12
Diplôme						
Non diplômé	47	152	51	166	2	6
BEPC	43	317	54	398	2	18
BAC	41	160	54	212	4	17
Diplômé du supérieur	40	222	56	315	4	21
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	48	55	47	54	5	6
Cadre et profession intellectuelle supérieure	33	61	64	116	3	5
Profession Intermédiaire	40	109	57	156	4	10
Employé	48	162	50	172	2	7
Ouvrier	48	120	50	125	1	3
Personne au foyer	33	65	64	125	2	5
Retraité	46	235	50	253	4	22
Étudiant et autre inactif	32	44	66	92	3	4
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	38	176	60	279	2	9
Classes moyennes inférieures	47	208	51	225	2	7
Classes moyennes supérieures	41	227	56	310	2	13
Hauts revenus	42	159	52	200	6	23
Non réponse	48	81	46	77	6	10
Taille d'agglomération						
Communes rurales	44	200	54	244	2	11
2 000 à 20 000 hab.	48	169	49	170	3	10
20 000 à 100 000 hab.	38	101	59	158	3	7
Plus de 100 000 hab.	39	236	58	350	2	13
Agglomération parisienne	43	145	50	168	6	21
Total	42	851	54	1091	3	62

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Selon vous, les allocations chômage ... ?					
	Devraient bénéficier à ceux qui ont travaillé et cotisé		Devraient bénéficier à tous sans distinction		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	82	782	17	164	1	10
Femme	81	844	18	190	1	13
Âge						
Moins de 25 ans	74	149	26	51	0	1
25 à 39 ans	85	398	14	67	1	4
40 à 59 ans	81	573	17	122	2	12
60 à 69 ans	80	236	19	57	1	4
70 ans et plus	82	271	17	57	1	3
Diplôme						
Non diplômé	79	257	20	65	0	2
BEPC	83	612	16	116	1	5
BAC	81	316	17	65	2	8
Diplômé du supérieur	79	441	19	108	2	9
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	83	95	13	15	4	4
Cadre et profession intellectuelle supérieure	76	139	20	37	4	6
Profession Intermédiaire	85	232	15	40	1	2
Employé	82	278	17	59	1	4
Ouvrier	86	214	14	35	.	.
Personne au foyer	79	154	21	41	.	.
Retraité	82	417	17	87	1	6
Etudiant et autre inactif	70	98	29	41	1	1
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	77	358	22	102	1	4
Classes moyennes inférieures	84	368	16	69	0	2
Classes moyennes supérieures	83	453	17	91	1	5
Hauts revenus	81	312	17	64	2	7
Non réponse	80	135	17	29	3	5
Taille d'agglomération						
Communes rurales	81	371	17	78	1	7
2 000 à 20 000 hab.	87	302	12	43	1	4
20 000 à 100 000 hab.	80	212	19	51	1	3
Plus de 100 000 hab.	80	480	19	115	1	4
Agglomération parisienne	78	261	20	67	2	6
Total	81	1627	18	354	1	23

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Selon vous, les aides à la dépendance, pour le handicap ou la perte d'autonomie ... ?					
	Devraient bénéficier à ceux qui ont travaillé et cotisé		Devraient bénéficier à tous sans distinction		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	14	136	85	809	1	11
Femme	14	151	84	877	2	20
Âge						
Moins de 25 ans	6	11	94	189	0	1
25 à 39 ans	11	50	89	417	1	3
40 à 59 ans	14	101	84	591	2	15
60 à 69 ans	17	51	81	239	2	6
70 ans et plus	23	75	76	250	2	6
Diplôme						
Non diplômé	21	68	78	253	1	3
BEPC	17	126	82	599	1	8
BAC	11	43	87	338	2	8
Diplômé du supérieur	9	50	89	497	2	11
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	14	16	82	94	4	5
Cadre et profession intellectuelle supérieure	7	13	90	165	2	4
Profession Intermédiaire	7	19	92	251	1	4
Employé	14	49	85	289	1	3
Ouvrier	16	40	83	205	1	2
Personne au foyer	17	32	83	162	.	.
Retraité	21	109	76	390	2	11
Etudiant et autre inactif	6	8	94	131	1	1
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	16	75	83	386	1	3
Classes moyennes inférieures	13	58	86	376	1	4
Classes moyennes supérieures	15	81	84	461	1	8
Hauts revenus	11	42	87	334	2	6
Non réponse	18	31	77	129	5	8
Taille d'agglomération						
Communes rurales	16	73	83	376	1	5
2 000 à 20 000 hab.	18	63	81	281	1	5
20 000 à 100 000 hab.	13	35	86	228	1	3
Plus de 100 000 hab.	10	62	88	529	1	8
Agglomération parisienne	16	54	81	272	3	9
Total	14	287	84	1686	2	30

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Quelle forme de solidarité la protection sociale doit-elle privilégier ?									
	La solidarité des hauts revenus envers les bas revenus		La solidarité des jeunes envers les personnes âgées		La solidarité des personnes en bonne santé envers les malades		La solidarité des personnes sans enfant vers les personnes âgées		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe										
Homme	61	585	17	163	15	146	3	32	3	30
Femme	58	612	18	193	15	154	5	57	3	32
Âge										
Moins de 25 ans	53	107	19	37	18	36	8	16	3	5
25 à 39 ans	56	264	20	95	15	72	5	24	3	15
40 à 59 ans	59	418	17	120	15	108	5	34	4	26
60 à 69 ans	67	198	14	43	14	40	3	8	2	6
70 ans et plus	64	211	19	61	13	43	2	6	3	9
Diplôme										
Non diplômé	59	190	20	65	13	42	6	19	2	7
BEPC	58	427	19	141	16	116	4	30	2	18
BAC	58	226	17	65	15	59	6	23	4	16
Diplômé du supérieur	63	354	15	84	15	82	3	17	4	20
Profession et catégorie sociale										
Indépendant	63	72	16	19	14	16	.	.	7	8
Cadre et profession intellectuelle supérieure	60	110	14	25	16	29	4	8	6	10
Profession Intermédiaire	63	173	17	47	14	40	4	11	2	4
Employé	55	187	22	76	14	49	5	18	3	12
Ouvrier	58	143	19	48	16	40	5	13	2	4
Personne au foyer	54	105	20	39	15	29	9	18	2	4
Retraité	65	333	16	80	14	70	2	12	3	15
Etudiant et autre inactif	53	75	17	24	19	27	7	10	3	4
Revenus par unité de consommation										
Bas revenus	57	265	20	91	15	70	7	33	1	6
Classes moyennes inférieures	62	271	18	77	15	65	5	21	1	5
Classes moyennes supérieures	61	333	16	90	16	87	4	23	3	16
Hauts revenus	63	242	17	64	14	53	2	8	4	16
Non réponse	51	86	20	34	15	25	3	5	11	18
Taille d'agglomération										
Communes rurales	63	288	17	78	13	61	2	11	4	18
2 000 à 20 000 hab.	61	211	18	63	15	53	3	11	3	10
20 000 à 100 000 hab.	58	156	23	62	11	28	6	16	1	4
Plus de 100 000 hab.	59	351	18	108	15	90	5	30	3	20
Agglomération parisienne	57	192	13	45	20	68	6	21	3	9
Total	60	1197	18	356	15	300	4	89	3	62

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Pour bénéficier de davantage de prestations, êtes-vous prêt à accepter une augmentation des cotisations ou des impôts									
	Oui, tout-à-fait prêt		Oui, plutôt prêt		Non, pas vraiment prêt		Non, pas du tout prêt		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe										
Homme	8	78	24	233	28	269	38	359	2	17
Femme	6	66	23	236	28	298	41	432	2	16
Âge										
Moins de 25 ans	8	16	30	60	30	60	29	58	3	7
25 à 39 ans	8	37	28	129	28	130	36	167	1	6
40 à 59 ans	8	55	24	166	27	194	40	282	1	10
60 à 69 ans	7	20	19	56	32	94	41	120	2	6
70 ans et plus	5	16	17	57	27	89	50	164	2	5
Diplôme										
Non diplômé	5	16	16	52	21	67	57	183	2	5
BEPC	5	39	18	134	29	212	46	340	1	8
BAC	8	32	25	97	35	135	31	121	1	3
Diplômé du supérieur	10	56	33	186	27	152	26	148	3	16
Profession et catégorie sociale										
Indépendant	3	4	15	17	24	28	57	65	.	.
Cadre et profession intellectuelle supérieure	10	19	35	64	29	53	23	41	3	6
Profession Intermédiaire	9	24	31	85	30	82	29	81	1	2
Employé	4	14	24	80	35	120	36	121	1	5
Ouvrier	7	18	19	48	29	73	43	108	1	2
Personne au foyer	9	18	25	49	16	31	49	94	1	2
Retraité	6	30	16	83	28	145	48	245	1	8
Etudiant et autre inactif	12	17	31	44	25	35	26	36	6	8
Revenus par unité de consommation										
Bas revenus	6	30	20	95	20	95	50	234	2	11
Classes moyennes inférieures	6	26	22	96	30	131	40	177	2	7
Classes moyennes supérieures	8	42	24	131	31	170	37	204	1	3
Hauts revenus	9	35	28	108	34	131	27	103	1	5
Non réponse	6	10	23	39	24	40	43	73	3	6
Taille d'agglomération										
Communes rurales	5	23	19	89	31	141	44	199	1	3
2 000 à 20 000 hab.	7	24	23	81	30	104	39	135	2	5
20 000 à 100 000 hab.	7	19	19	51	29	78	43	115	1	2
Plus de 100 000 hab.	9	51	25	152	26	155	40	238	0	3
Agglomération parisienne	8	26	29	97	26	88	31	104	6	19
Total	7	143	23	469	28	567	39	791	2	33

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Selon vous, la sécurité sociale (la prise en charge des soins de santé) doit-elle... ?					
	Rester un monopole de l'Etat, car c'est un SIG		S'ouvrir à la concurrence, car c'est une activité comme les autres		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N
Sexe						
Homme	80	768	18	172	2	16
Femme	80	835	18	186	3	27
Âge						
Moins de 25 ans	79	158	20	39	2	3
25 à 39 ans	78	367	19	90	3	13
40 à 59 ans	79	556	19	133	2	17
60 à 69 ans	81	240	17	49	2	7
70 ans et plus	85	281	14	47	1	3
Diplôme						
Non diplômé	79	257	18	60	2	7
BEPC	80	585	18	130	2	18
BAC	77	300	19	75	4	14
Diplômé du supérieur	83	462	17	93	1	4
Profession et catégorie sociale						
Indépendant	69	79	26	30	4	5
Cadre et profession intellectuelle supérieure	88	160	10	18	2	4
Profession Intermédiaire	85	234	14	38	1	3
Employé	77	261	21	70	3	9
Ouvrier	74	185	21	53	4	11
Personne au foyer	78	152	20	39	2	3
Retraité	83	426	15	79	1	5
Etudiant et autre inactif	76	107	22	31	2	2
Revenus par unité de consommation						
Bas revenus	78	363	20	91	2	10
Classes moyennes inférieures	81	354	18	79	2	7
Classes moyennes supérieures	78	427	20	109	2	14
Hauts revenus	88	336	11	41	2	6
Non réponse	74	124	23	38	4	6
Taille d'agglomération						
Communes rurales	78	354	20	91	2	10
2 000 à 20 000 hab.	79	276	20	68	1	4
20 000 à 100 000 hab.	82	218	16	42	2	6
Plus de 100 000 hab.	81	484	17	103	2	12
Agglomération parisienne	81	271	16	54	3	9
Total	80	1603	18	358	2	43

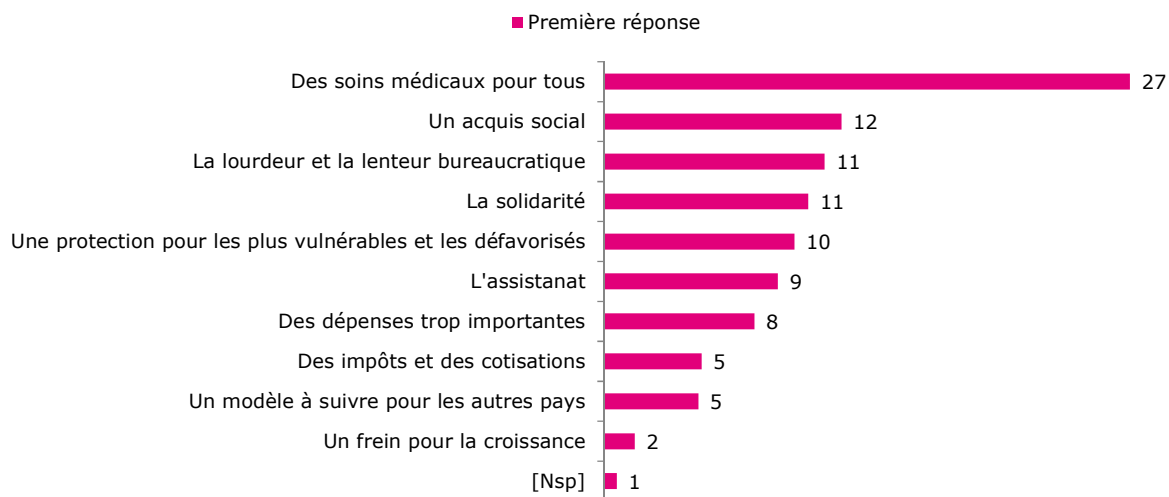
Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Lequel de ces acteurs voudriez-vous voir jouer un rôle plus important ?							
	Les acteurs publics...		Les acteurs privés à but lucratif...		Les acteurs privés à but non lucratif...		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe								
Homme	49	467	10	93	38	362	3	33
Femme	46	483	9	90	39	408	6	67
Âge								
Moins de 25 ans	51	103	10	21	32	65	6	12
25 à 39 ans	50	237	11	50	34	158	5	24
40 à 59 ans	47	329	8	60	40	285	5	34
60 à 69 ans	51	151	6	17	39	116	4	12
70 ans et plus	40	131	11	36	44	146	6	19
Diplôme								
Non diplômé	44	142	10	31	43	138	4	13
BEPC	47	344	9	65	40	293	4	30
BAC	49	191	10	38	34	134	7	27
Diplômé du supérieur	49	273	9	49	37	206	5	30
Profession et catégorie sociale								
Indépendant	41	46	4	5	51	59	3	4
Cadre et profession intellectuelle supérieure	54	98	7	13	35	63	4	8
Profession Intermédiaire	51	140	10	27	35	97	4	10
Employé	48	165	8	28	37	126	7	22
Ouvrier	44	108	12	29	40	100	4	11
Personne au foyer	49	95	11	21	34	66	6	12
Retraité	43	220	9	47	43	219	5	25
Etudiant et autre inactif	55	77	10	14	29	41	6	8
Revenus par unité de consommation								
Bas revenus	51	237	8	39	33	155	7	33
Classes moyennes inférieures	46	204	8	37	42	183	3	15
Classes moyennes supérieures	46	253	11	62	39	215	3	19
Hauts revenus	47	180	8	30	41	158	4	15
Non réponse	45	75	9	16	35	59	11	18
Taille d'agglomération								
Communes rurales	48	220	8	37	39	178	4	20
2 000 à 20 000 hab.	43	149	6	22	45	157	6	21
20 000 à 100 000 hab.	41	109	11	30	44	116	4	11
Plus de 100 000 hab.	49	292	11	66	37	219	4	22
Agglomération parisienne	54	180	8	28	30	100	8	27
Total	47	950	9	184	38	770	5	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

2. Tris et tableaux supplémentaires

Graphique 62 – Voici une série de mots ou d’affirmations. Dites-moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France ?
(en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

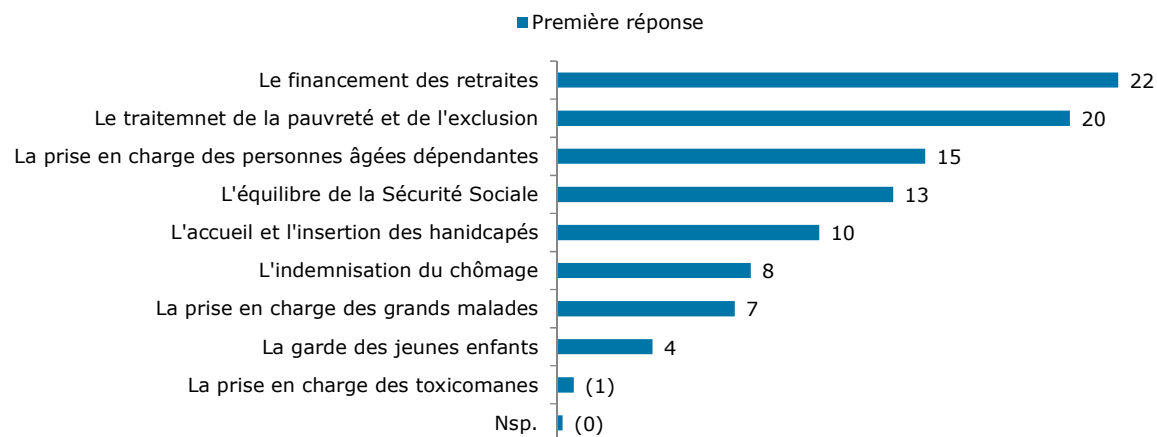
	Dites-moi les mots qui décrivent le mieux la protection sociale en France (1) ?											
	La lourdeur et la lenteur bureaucratique		La solidarité		L'assistanat		Un acquis social		Des dépenses trop importantes		Une protection pour les plus vulnérables et les défavorisés	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe												
Homme	10	100	11	106	9	82	14	131	8	76	10	97
Femme	12	128	10	105	9	98	11	114	8	80	10	100
Âge												
Moins de 25 ans	12	24	16	33	5	10	9	17	9	18	11	22
25 à 39 ans	11	52	9	42	8	38	12	56	8	36	11	51
40 à 59 ans	11	80	11	75	10	70	12	87	7	52	10	72
60 à 69 ans	11	34	11	33	9	27	13	39	7	22	8	25
70 ans et plus	12	38	8	28	10	34	14	46	8	27	8	27
Diplôme												
Non diplômé	9	29	9	30	9	28	10	32	13	42	10	33
BEPC	13	93	9	67	10	76	10	77	8	58	9	68
BAC	13	50	9	35	8	31	13	52	9	35	10	39
Diplômé du supérieur	10	55	14	79	8	44	15	84	4	20	10	57
Profession et catégorie sociale												
Indépendant	12	13	7	8	11	12	13	15	8	9	14	16
Cadre et profession intellectuelle supérieure	6	11	17	30	7	12	15	27	6	11	12	22
Profession Intermédiaire	11	29	9	25	11	29	17	45	3	9	8	21
Employé	13	43	11	37	11	38	11	37	8	28	9	29
Ouvrier	12	30	8	21	10	26	10	25	11	26	9	21
Personne au foyer	9	18	13	25	6	12	7	14	10	19	14	28
Retraité	12	62	8	43	9	47	14	70	8	42	8	43
Etudiant et autre inactif	14	20	16	22	3	4	8	11	8	11	12	16
Revenus par unité de consommation												
Bas revenus	13	61	13	61	7	34	8	35	8	37	11	52
Classes moyennes inférieures	10	46	9	39	12	54	12	54	12	51	9	37
Classes moyennes supérieures	13	72	8	42	9	48	13	71	6	35	8	46
Hauts revenus	8	31	12	48	10	39	18	68	4	16	11	40
Non réponse	11	18	13	22	3	6	10	17	10	17	13	21
Taille d'agglomération												
Communes rurales	14	63	9	39	11	51	9	43	9	41	8	37
2 000 à 20 000 hab.	13	44	11	39	10	34	15	54	10	36	7	26
20 000 à 100 000 hab.	12	32	9	23	12	31	8	21	6	17	12	31
Plus de 100 000 hab.	11	65	11	65	7	43	12	74	6	38	10	58
Agglomération parisienne	7	24	13	44	6	21	16	53	7	23	13	45
Total	11	228	11	211	9	180	12	245	8	156	10	197

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Dites-moi les mots qui décrivent le mieux la protection sociale en France (1) ?									
	Des impôts et des cotisations		Un frein pour la croissance		Des soins médicaux pour tous		Un modèle à suivre pour les autres pays		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe										
Homme	5	51	2	15	26	250	5	44	1	5
Femme	5	50	2	17	28	293	5	54	1	8
Âge										
Moins de 25 ans	5	11	1	2	25	51	7	14	.	.
25 à 39 ans	5	26	1	4	28	131	6	30	0	2
40 à 59 ans	6	41	1	7	26	182	5	35	1	5
60 à 69 ans	3	8	5	13	29	86	2	6	1	3
70 ans et plus	5	15	2	6	28	94	4	13	1	3
Diplôme										
Non diplômé	3	10	2	5	32	102	3	9	1	2
BEPC	7	53	2	17	26	191	4	28	1	5
BAC	5	18	1	3	27	106	5	19	0	2
Diplômé du supérieur	4	20	1	7	26	145	8	43	1	4
Profession et catégorie sociale										
Indépendant	10	12	5	6	17	20	2	2	.	.
Cadre et profession intellectuelle supérieure	4	7	1	1	27	50	5	9	1	1
Profession Intermédiaire	3	9	2	4	28	78	8	21	1	3
Employé	8	26	1	4	24	83	4	14	0	1
Ouvrier	6	14	2	6	26	64	5	14	1	2
Personne au foyer	6	11	1	1	29	56	5	10	.	.
Retraité	4	18	2	8	30	154	3	17	1	6
Etudiant et autre inactif	3	4	1	2	28	39	8	11	.	.
Revenus par unité de consommation										
Bas revenus	5	25	1	5	26	121	7	30	1	3
Classes moyennes inférieures	5	23	2	7	25	111	3	14	1	4
Classes moyennes supérieures	5	28	1	5	32	175	5	25	0	1
Hauts revenus	4	17	3	10	25	97	4	16	.	.
Non réponse	5	8	3	5	23	39	7	11	3	5
Taille d'agglomération										
Communes rurales	5	22	2	10	29	132	3	15	0	2
2 000 à 20 000 hab.	5	16	0	2	23	82	3	12	2	5
20 000 à 100 000 hab.	5	12	2	6	29	78	5	13	.	.
Plus de 100 000 hab.	5	30	2	9	30	181	5	32	0	2
Agglomération parisienne	6	20	1	5	21	70	8	27	1	3
Total	5	101	2	32	27	544	5	98	1	13

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

Graphique 63 – Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ? (en %)



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Quels sont les deux problèmes qui vous préoccupent le plus (1) ?											
	L'accueil et l'insertion des handicapés		Le traitement de la pauvreté et de l'exclusion		La garde des jeunes enfants		L'indemnisation du chômage		La prise en charge des personnes âgées dépendantes		La prise en charge des grands malades	
	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe												
Homme	9	88	23	222	3	28	8	77	13	126	5	52
Femme	11	119	18	184	5	48	7	77	16	166	8	89
Âge												
Moins de 25 ans	9	17	29	58	5	10	14	28	6	12	15	31
25 à 39 ans	10	47	22	101	8	39	10	46	10	47	6	30
40 à 59 ans	10	74	20	142	2	15	8	58	12	88	7	50
60 à 69 ans	10	28	21	61	2	5	2	7	19	56	5	15
70 ans et plus	13	41	13	44	2	8	4	15	27	88	5	15
Diplôme												
Non diplômé	11	36	12	39	3	11	8	26	21	68	9	28
BEPC	12	89	18	130	3	26	8	61	14	103	6	47
BAC	10	39	23	91	5	18	8	32	11	44	8	32
Diplômé du supérieur	8	44	26	145	4	21	6	34	14	77	6	34
Profession et catégorie sociale												
Indépendant	9	10	30	35	2	2	.	.	12	14	7	8
Cadre et profession intellectuelle supérieure	9	16	31	57	4	7	4	7	10	18	4	8
Profession Intermédiaire	9	25	20	56	3	9	7	20	15	42	5	14
Employé	7	25	15	49	7	24	13	43	12	40	8	28
Ouvrier	12	30	19	47	5	11	13	33	9	23	7	17
Personne au foyer	18	36	21	41	5	10	6	11	14	28	11	22
Retraité	10	53	15	78	2	9	4	20	23	119	5	23
Etudiant et autre inactif	10	14	30	42	2	3	14	19	6	8	15	21
Revenus par unité de consommation												
Bas revenus	15	69	26	122	5	22	9	40	11	53	8	36
Classes moyennes inférieures	10	44	15	66	5	23	7	31	15	68	9	38
Classes moyennes supérieures	10	53	19	104	4	20	9	48	14	79	7	40
Hauts revenus	8	29	21	81	1	6	4	17	15	58	3	12
Non réponse	7	12	20	34	3	5	10	18	20	34	9	16
Taille d'agglomération												
Communes rurales	9	42	20	90	3	15	6	28	16	71	8	38
2 000 à 20 000 hab.	13	44	16	56	5	19	8	26	20	70	6	19
20 000 à 100 000 hab.	15	40	19	49	5	13	5	12	15	40	5	14
Plus de 100 000 hab.	10	59	20	121	3	17	9	51	13	81	8	49
Agglomération parisienne	7	23	27	90	4	12	11	36	9	30	6	21
Total	10	208	20	406	4	76	8	154	15	292	7	141

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

	Quels sont les deux problèmes qui vous préoccupent le plus (1) ?							
	L'équilibre de la Sécurité Sociale		La prise en charge des toxicomanes		Le financement des retraites		[Nsp]	
	%	N	%	N	%	N	%	N
Sexe								
Homme	16	152	1	7	21	201	0	3
Femme	11	114	1	6	23	243	0	1
Âge								
Moins de 25 ans	10	20	2	4	10	21	1	1
25 à 39 ans	12	56	0	2	21	100	0	1
40 à 59 ans	16	111	0	3	23	163	0	2
60 à 69 ans	12	35	1	2	29	87	.	.
70 ans et plus	13	44	1	3	22	73	.	.
Diplôme								
Non diplômé	10	31	1	3	25	82	.	.
BEPC	13	96	0	2	24	175	0	3
BAC	12	48	1	4	21	80	.	.
Diplômé du supérieur	16	91	1	4	19	107	0	1
Profession et catégorie sociale								
Indépendant	17	20	1	1	21	24	1	1
Cadre et profession intellectuelle supérieure	16	29	.	.	22	40	.	.
Profession Intermédiaire	16	44	1	2	23	62	.	.
Employé	13	45	.	.	25	84	1	2
Ouvrier	12	29	1	2	22	55	0	1
Personne au foyer	9	17	0	1	14	28	.	.
Retraité	13	66	1	3	27	139	.	.
Etudiant et autre inactif	11	16	3	4	9	12	.	.
Revenus par unité de consommation								
Bas revenus	6	29	0	2	19	90	0	1
Classes moyennes inférieures	15	64	1	3	23	101	.	.
Classes moyennes supérieures	14	78	1	4	22	123	0	1
Hauts revenus	20	77	.	.	27	103	.	.
Non réponse	11	18	2	4	16	26	1	2
Taille d'agglomération								
Communes rurales	12	56	0	1	25	114	.	.
2 000 à 20 000 hab.	12	41	0	1	21	73	.	.
20 000 à 100 000 hab.	14	38	0	1	22	58	0	1
Plus de 100 000 hab.	14	85	0	3	22	132	0	1
Agglomération parisienne	14	46	2	7	20	68	1	2
Total	13	266	1	13	22	444	0	5

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et aspirations », juin 2015.

3. Questionnaire

Les « *ne sait pas* » en italiques figurent sur l'écran des ordinateurs portables des enquêteurs, mais ne sont pas proposés aux enquêtés.

Regard sur l'action des pouvoirs publics en matière de protection sociale

Q1 Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ?

(Enumérez - une seule réponse)

- | | |
|--------------------------------|---|
| . Font trop | 1 |
| . Font ce qu'ils doivent | 2 |
| . Ne font pas assez | 3 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 4 |

Perception du système de protection sociale

Q2 Voici une série de mots ou d'affirmations. Dites moi les deux premiers qui, selon vous, décrivent le mieux le système de la « protection sociale » en France

(Rotation aléatoire des items - classez les deux premières réponses)

- | | En premier | En deuxième |
|---|------------|-------------|
| . La lourdeur et la lenteur bureaucratique | 1 | 1 |
| . La solidarité | 2 | 2 |
| . L'assistanat | 3 | 3 |
| . Un acquis social | 4 | 4 |
| . Des dépenses trop importantes..... | 5 | 5 |
| . Une protection pour les plus vulnérables et les défavorisés | 6 | 6 |
| . Des impôts et cotisations | 7 | 7 |
| . Un frein pour la croissance | 8 | 8 |
| . Des soins médicaux pour tous | 9 | 9 |
| . Un modèle à suivre pour d'autres pays | 10 | 10 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 11 | 11 |

Souhait de réformes/ avenir du système de protection sociale

Q3 Selon vous, que doit-on faire par rapport au système de protection sociale ?

(Rotation aléatoire des items - une seule réponse)

(Relance enquêteur en cas de difficulté : La protection sociale désigne tous les mécanismes de prévoyance collective, permettant aux individus de faire face à différentes situations : vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, charges de famille etc.)

- | | |
|--|---|
| . Il faut l'abandonner complètement..... | 1 |
| . Il faut en changer radicalement l'orientation..... | 2 |
| . Il faut le réformer progressivement | 3 |
| . Il faut le préserver tel quel..... | 4 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 5 |

Q4 Selon vous, la sécurité sociale, c'est-à-dire la prise en charge des frais de santé, doit-elle ...

(Rotation aléatoire des items - une seule réponse)

- | | |
|---|---|
| . rester un monopole de l'Etat, car c'est un service d'intérêt général..... | 1 |
|---|---|

- . s'ouvrir à la concurrence, car c'est une activité comme une autre 2
- . Ne sait pas 3

Q5 Pour bénéficier de davantage de prestations de sécurité sociale comme par exemple être remboursé à 100% de vos dépenses de santé, ou bénéficier d'une meilleure retraite, seriez-vous prêt à accepter une augmentation de vos cotisations sociales ou vos impôts ?

(Enumérez - une seule réponse)

- . Oui, tout à fait prêt 1
- . Oui, plutôt prêt..... 1
- . Non, pas vraiment prêt..... 1
- . Non, pas du tout prêt 2
- . Ne sait pas 3

Q6 Parmi les problèmes suivants, quels sont, dans l'ordre, les deux qui vous préoccupent le plus ?

(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1 ^{ère} citée	2 ^{ème} citée
. L'accueil et l'insertion des handicapés.....	01	01
. Le traitement de la pauvreté et de l'exclusion.....	02	02
. La garde des jeunes enfants	03	03
. L'indemnisation du chômage	04	04
. La prise en charge des personnes âgées dépendantes	05	05
. La prise en charge des grands malades (Sida, cancer, ...)	06	06
. L'équilibre de la Sécurité Sociale (maladie)	07	07
. La prise en charge des toxicomanes	08	08
. Le financement des retraites	09	09
. Ne sait pas	10	10

Q7 Si, parmi les prestations sociales suivantes, l'on devait, aujourd'hui, en diminuer une au profit d'une autre, laquelle augmenteriez-vous en priorité, laquelle diminueriez-vous?

a) Prestation à augmenter en priorité

(Présentez la liste - une seule réponse)

- . Prestations familiales 1
- . RSA (Revenu de Solidarité Active) 2
- . Prestations vieillesse, retraites 3
- . Prestations chômage 4
- . Remboursements maladie de la Sécurité Sociale 5
- . Prestations de logement 6
- . Pensions d'invalidité ou de handicap 7
- . Ne sait pas 8

b) Prestation à diminuer en priorité

(Même liste - une seule réponse)

- . Prestations familiales 1
- . RSA (Revenu de Solidarité Active) 2
- . Prestations vieillesse, retraites 3
- . Prestations chômage 4
- . Remboursements maladie de la Sécurité Sociale 5

. Prestations de logement	6
. Pensions d'invalidité ou de handicap	7
. Ne sait pas	8

Acteurs du système de santé et de protection sociale

Q8 Actuellement, le système de protection sociale repose sur des acteurs publics comme les organismes de protection sociale, des acteurs privés avec but lucratif comme les sociétés d'assurance et des acteurs privés sans but lucratif comme les mutuelles et les institutions de prévoyance. Lequel de ces acteurs voudriez-vous voir jouer un rôle plus important à l'avenir ?

(Rotation aléatoire des items - une seule réponse)

. Les acteurs publics, c'est à dire les organismes de protection sociale	1
. Les acteurs privés à but lucratif comme les sociétés d'assurance	2
. Les acteurs privés à but non-lucratif comme les mutuelles, ou les institutions de prévoyance	3
. Ne sait pas	4

Bénéficiaires perçus du système de protection sociale

Q9 Le système de protection sociale couvre des risques variés comme la maladie, la vieillesse, le chômage, la dépendance etc. Dites-moi si, selon vous, dans chacun des domaines suivants, la protection devrait bénéficier uniquement à ceux qui ont travaillé et donc cotisé, ou à tous sans distinction ?

(Rotation aléatoire des items – une réponse par ligne	Devrait bénéficier uniquement à ceux qui ont travaillé et donc cotisé	Devrait bénéficier à tous sans distinction	Nsp.
. La couverture des frais de maladie	1	2	3
. Les allocations vieillesse	1	2	3
. Les allocations familiales	1	2	3
. Les allocations chômage	1	2	3
. Les aides à la dépendance, pour le handicap ou la perte d'autonomie	1	2	3

Opinions sur les leviers de solidarité

Q10 Selon vous, quelle forme de solidarité la protection sociale doit-elle privilégier en priorité

(Rotation aléatoire des items, une seule réponse)

. La solidarité des hauts revenus envers les bas revenus....	1
. La solidarité des jeunes envers les personnes âgées.....	2
. La solidarité des personnes en bonne santé envers les personnes malades	3
. La solidarité des personnes sans enfant vers les personnes avec enfant à charge.....	4
. Ne sait pas	6

